

Rapport d'activité

2018

TABLE DES MATIERES

Budget 2018	6
Compte administratif 2018	6
Pôle DES MOYENS GENERAUX	8
Service secrétariat	8
Présentation et fonctionnement.....	8
Activités	8
Service marchés publics	9
Présentation du service.....	9
Fonctionnement du service.....	9
Activités du service.....	12
divers	13
Service ressources humaines.....	13
Présentation et fonctionnement du service.....	13
Activités du service.....	13
Service finances.....	17
Présentation et fonctionnement.....	17
Activités	17
Service subventions.....	21
Présentation et fonctionnement du service.....	21
Activités du service.....	22
Service communication.....	27
Présentation	27
Fonctionnement	27
Activités du service.....	28
Pôle des Solidarités	30
Gestion de l'éco-Appart'	30
Gestion des maisons de services au public.....	31
Construction d'une politique santé intercommunale	32
Handicap	32
Commission statutaire d'action sociale	32
Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).....	33
SERVICE D'ACCUEIL DU CIAS	33
RSA / CIAS.....	34
Service de l'Aide Sociale Légale.....	38
FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS GUY MOQUET.....	41

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE	44
Pôle Culture et Patrimoine.....	48
Structure : Centre Culturel Pablo Picasso	48
Présentation	48
Fonctionnement	48
Activités	48
Médiathèque « Les Forges ».....	50
Présentation	50
Fonctionnement	50
Activités	50
Culture / Espace Gérard Philipe (Jarny).....	52
Présentation	52
Fonctionnement du service.....	52
Activités du cinéma	52
Spectacles Espace Gérard Philipe.....	53
Expositions.....	54
Prêt de salle	54
POLE PETITE ENFANCE – ENFANCE – COORDINATION JEUNESSE – SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE	55
Les Multi-accueils	57
Multi-Accueil Coccinelle (Jarny) / Gestion OLC	57
Multi-accueil Pinocchio (Val de Briey) / Gestion Croix Rouge.....	60
Multi- Accueil Les Petites Frimousses (Homécourt) / Gestion Ville Plurielle.....	60
Multi-Accueil Pomme d'Api (Hatrizé) / Gestion Carrefour Jeunesse	61
Multi-Accueil les Petits Crocos (Joeuf) / Gestion Ville Plurielle	63
Lieux d'Accueils Enfants Parents (Homécourt/Joeuf et Val de Briey)	65
Au Petit Jardin (Homécourt) et aux Petites Grenouilles (Joeuf) : Gestion Ville Plurielle	65
La Maison des Petits Pas (Val de Briey) : Gestion OLC	66
Service Ludothèque « Le Petit prince » (Joeuf).....	68
Présentation	68
Fonctionnement de la structure.....	68
Activités de la structure.....	69
Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s (Jarny, Joeuf et Val de Briey)	73
Séjour vacances	81
Camps Ados.....	81
Piscines	83
Piscine Val de Briey.....	83

Piscine Intercommunale OLC à Joeuf	85
Aquapôle du Jarnisy (Jarny).....	87
Services périscolaires.....	90
Les Francas 54 (Jarnisy)	90
MJC Joeuf.....	98
Centre Social Ville Plurielle (Homécourt)	100
Carrefour Jeunesse (Batilly, Moineville, Valleroy).....	104
Accueils de loisirs sans hébergement / Domaine de Moncel (Jarny).....	110
Services extrascolaire et périscolaire proposés par la MJC d'Auboué (Auboué, Moutiers)	111
Ligue de l'Enseignement (Avril, Val De Briey, Mancieulles, Mance, Immonville)	115
FORMATION BAFA ET BAFD	129
Coordination PEdT/Plan mercredi – CEJ – Commissions OLC	131
Planning des réunions	134
Pôle STRATEGIE ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	136
Service Aménagement et Urbanisme.....	136
Présentation	136
Fonctionnement du service.....	136
Activités du service.....	137
Service Habitat et Cadre de Vie	141
Présentation du service.....	141
Fonctionnement du service.....	142
Activités du service.....	142
Service TOURISME / Accueil Tourisme et Loisirs / VAL DE BRIEY.....	146
PRESENTATION	146
ACTIVITES REALISEES EN 2018 :.....	146
Service TOURISME / Gîte intercommunal du Carreau / VAL DE BRIEY	147
PRESENTATION DU SERVICE.....	147
Service TOURISME / Sentiers de randonnées pédestres :	148
Service TOURISME / base de loisirs SOLAN/ MOINEVILLE	148
ACTIVITES.....	148
Service attractivité et affaires économiques	149
Activités du service :.....	150
Pôle TECHNIQUE, RURALITÉ et ENVironnement.....	155
Service technique	155
Présentation du service / structure / site.....	155
Fonctionnement du service.....	155

Activités du service	155
Service environnement – agriculture – ruralité	157
Fonctionnement	157
Activités	157

2018, une année de stabilisation pour la communauté de communes Orne Lorraine Confluences

En 2017, des objectifs ont été définis par le conseil communautaire dont les modifications statutaires d'OLC et le lancement du projet de territoire, objectifs qui ont été poursuivis et atteints en 2018.

Les *nouveaux statuts ont été adoptés* lors du conseil communautaire de 26 septembre 2017 à la suite d'un travail de concertation associant l'ensemble des élus. Les conseils municipaux ayant validé ces nouveaux statuts à la majorité qualifiée, le Préfet a pris un arrêté le 27 décembre 2018 les validant avec une application à compter du 1^{er} janvier 2018.

Depuis cette date, de nouvelles compétences sont exercées par OLC, à savoir la *GEMAPI* (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et la « création, gestion et soutien de *maisons de services au public* ». D'autres compétences ont en revanche été rétrocédées aux communes à partir du 1^{er} janvier 2018. La gestion et l'animation des équipements destinés à la jeunesse sont concernées et plus précisément la maison de la jeunesse « La Concordia » de Jarny et l'espace numérique du Val de Briey. Cela est également le cas pour le bâtiment Saint Pierremont à Mancieulles, même si l'action culturelle exercée par le TIL-Théâtre Ici&Là reste intercommunale.

Ces évolutions ont pour objectif de mettre en cohérence les actions menées sur le territoire et faciliter la coopération avec les communes, dans l'intérêt des habitants.

Concernant le projet de territoire, le conseil communautaire, lors de sa séance du 27 novembre 2018, a validé, à l'unanimité des suffrages exprimés, les grandes orientations stratégiques ainsi que les axes de celui-ci. L'élaboration de ce document a été collaborative puisque le travail a été mené avec les élus communautaires, les maires et plusieurs partenaires.

Avec l'approbation du *projet de territoire* et l'adoption du *Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat* (PLUiH) en 2019, OLC met en évidence l'envie de développer et d'aménager le territoire de manière équitable et équilibrée pour les 10 années à venir et au-delà.

Enfin, l'année 2018 a été marquée par la construction du *schéma de mutualisation*. Même si ce dernier résulte d'une obligation pour les EPCI depuis la promulgation de la loi du 16 décembre 2010 dont l'objectif est d'assurer une meilleure organisation des services, ce schéma doit devenir un réel outil de développement au service non seulement d'OLC mais également des communes. Il doit donc vivre et évoluer, ce qui passe par un travail de concertation avec les communes.

Ce document a été transmis aux communes pour avis le 23 novembre 2018. Les communes disposaient d'un délai de trois mois pour se prononcer avant qu'il soit présenté pour validation au conseil communautaire au cours l'année 2019, point de départ du *travail sur la mutualisation*.

Budget 2018

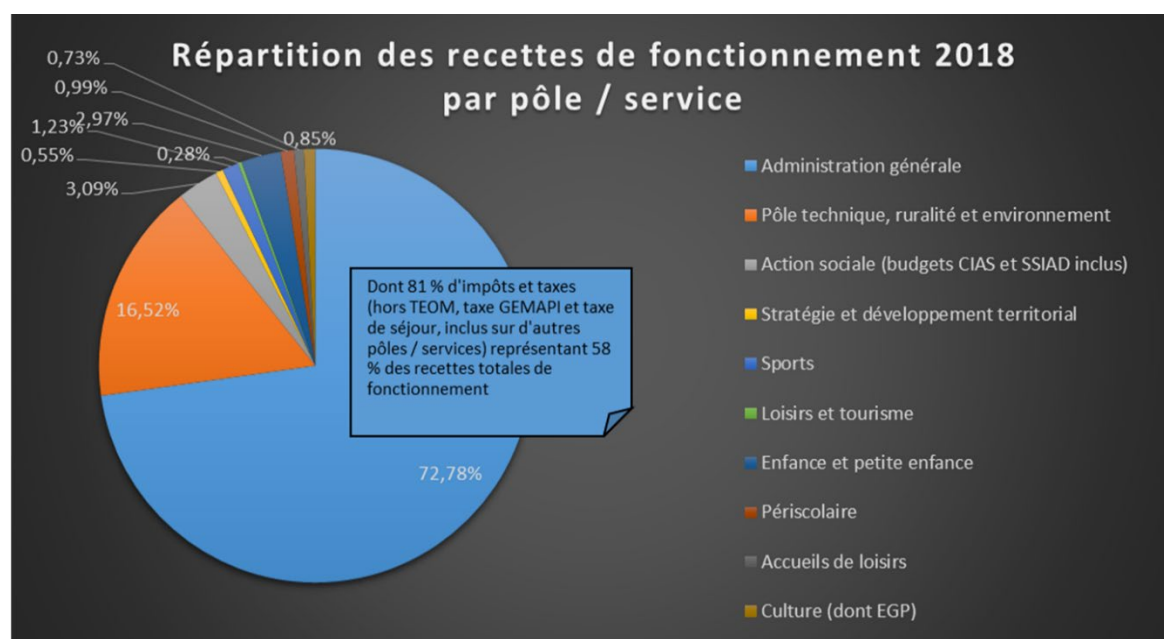
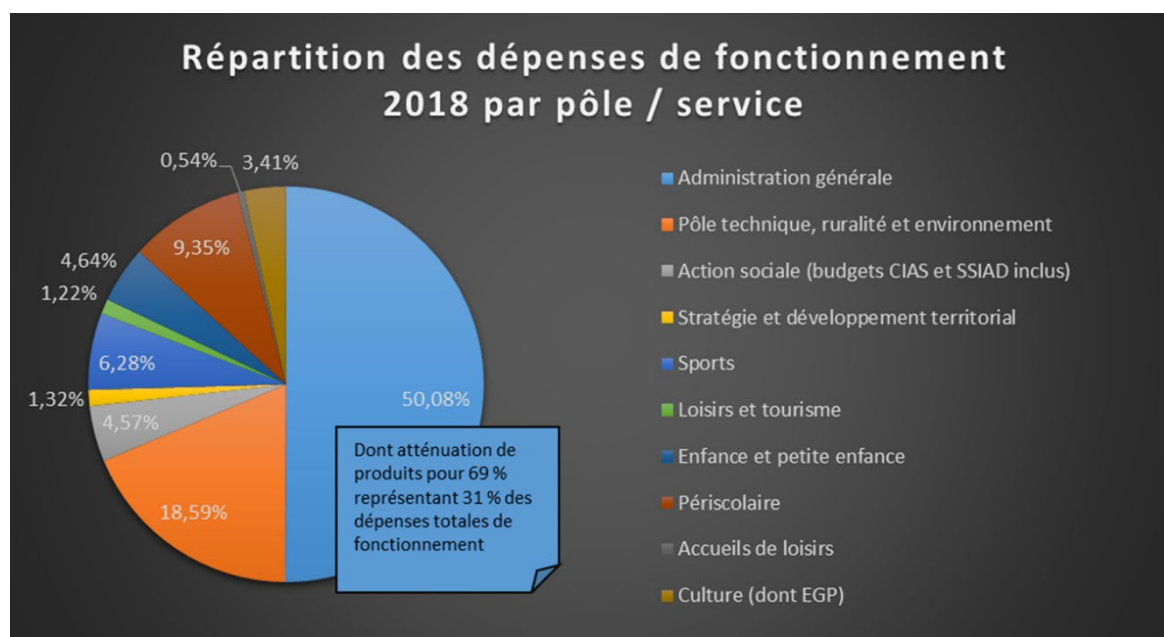
Le budget primitif 2018 s'élevait à 38 249 380,93 €, réparti ainsi :

- Budget de fonctionnement : 31 945 194,05 €
- Budget d'investissement : 6 304 186,88 €

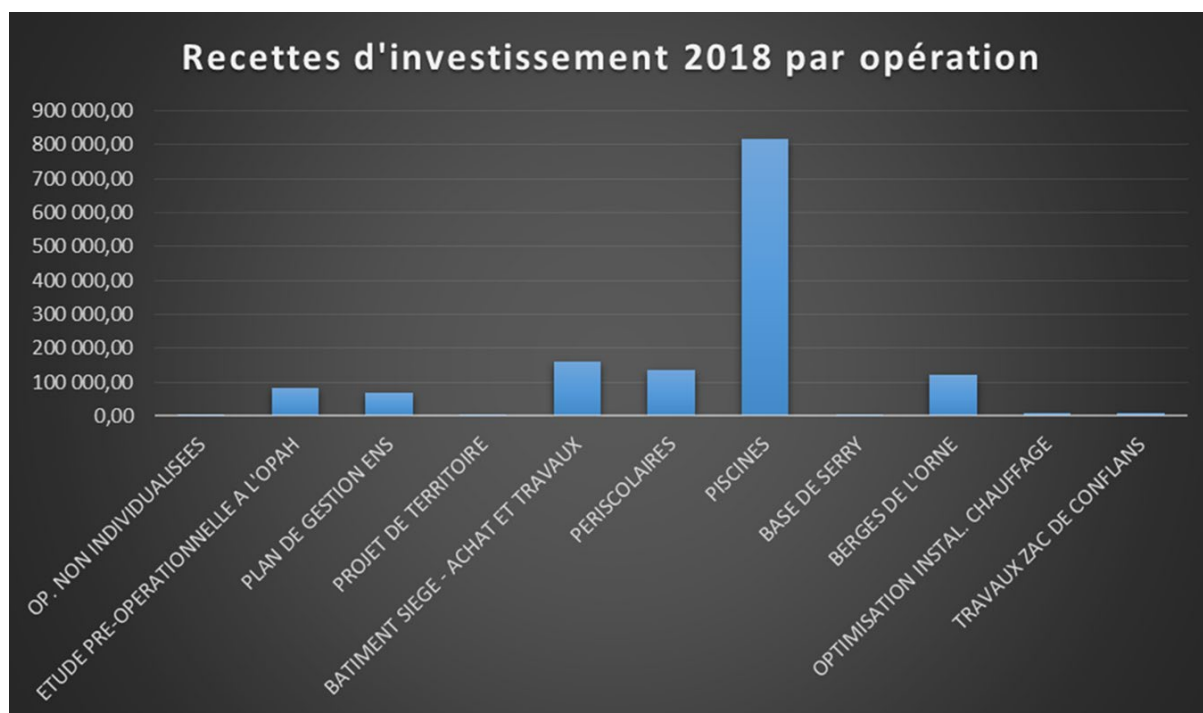
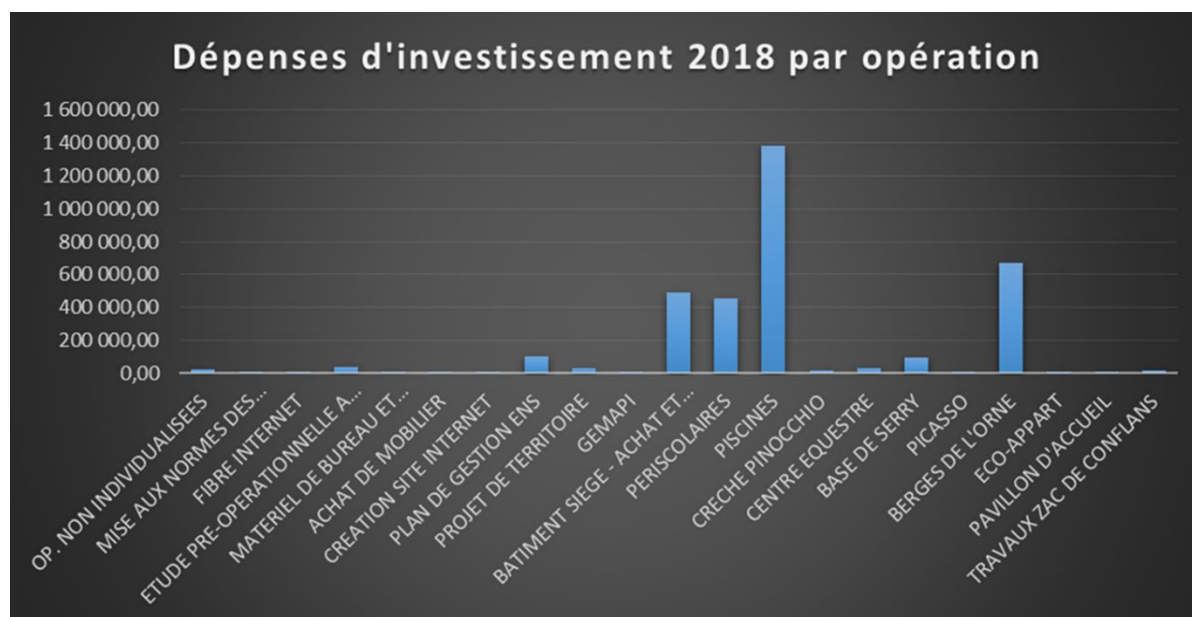
Il a été présenté aux élus le 5 avril 2018 et a été voté le 10 avril 2018.

Compte administratif 2018

1. FONCTIONNEMENT



2. INVESTISSEMENT



POLE DES MOYENS GENERAUX

Le pôle « Moyens généraux » regroupe des domaines de compétence clés dans l'organisation d'OLC. En effet, chacun des autres pôles renvoie systématiquement à un aspect juridique, financier, de gestion du personnel... Ils sont donc stratégiques et doivent être traités de façon structurée afin d'éviter au maximum les erreurs qui, dans ces domaines, peuvent avoir des conséquences importantes pour l'EPCI.

Ce pôle est donc souvent confronté au respect des délais fixés par les thématiques gérées mais grâce aux équipes et à l'organisation adoptée, ce pôle fonctionne de manière efficace.

Service secrétariat

PRESENTATION ET FONCTIONNEMENT

COORDONNEES : siège social– 1 place du Général Leclerc – 54580 AUBOUÉ

CONTACT : Sarah FABBRI – 03.82.22.04.20 - sarah.fabbri@olc54.fr

EQUIPE : Sarah FABBRI (Assistante de direction) et Myriam REICHLING (accueil)

ACTIVITES

Activités classiques d'un tel service telles que la gestion du courrier, du secrétariat, de l'accueil téléphonique et physique, des réunions ...

Pour information, voici la liste des réunions organisées en 2018 :

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- 8 séances

BUREAU COMMUNAUTAIRE DELIBERATIF

- 11 séances

BUREAU COMMUNAUTAIRE TECHNIQUE

- 16 séances

COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

- 4 réunions

COMMISSIONS

- 14 réunions de commissions

SEMINAIRE

- 0 séance

CONFERENCE DES MAIRES

- 5 séances

Service marchés publics

PRESENTATION DU SERVICE

COORDONNEES : siège social – 1 place du Général Leclerc – 54580 AUBOUÉ

CONTACT : Catherine FOLÉA – 03.82.22.04.20 - catherine.folea@olc54.fr

EQUIPE : Nadia BACCHETTI, Julien BESSEJERARI, Catherine FOLEA.

Le service des marchés publics d'Orne Lorraine Confluences assure la préparation juridique et administrative des différents appels d'offres passés par l'EPCI, ainsi que le suivi des marchés qui en découlent. Elle met à la disposition des entreprises qui souhaitent candidater, 24 heures sur 24 par l'intermédiaire de sa page internet et d'un site dédié <http://orne-lorraine-confluences.e-marchespublics.com>, les avis d'appels publics à la concurrence permettant d'accéder aux téléchargements des dossiers de consultation.

Il assure aussi, dans le cadre des dispositions inscrites dans le nouveau décret, applicable depuis le 1er avril 2016*, la publicité des achats d'Orne Lorraine Confluences ne faisant pas l'objet d'appels d'offres mais relevant de procédures adaptées au sens de l'article 27.

**A compter du 1er avril 2016, le code des marchés publics est abrogé et remplacé par de nouvelles règles qui résultent des deux textes suivants :*

- *L'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics*
- *Le décret du 25 mars 2016 n°2016-360 relatif aux marchés publics*

FONCTIONNEMENT DU SERVICE

MISSIONS

Le gestionnaire administratif du service des marchés publics participe à la mise en œuvre des procédures d'achat. Il réalise des actes de gestion administrative dans le respect des techniques, des règles et des procédures applicables aux marchés publics.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Il prend en charge le fonctionnement administratif de la cellule achats (secrétariat, courrier, numérisation et archivage des marchés.),
- Il assure le suivi administratif des procédures de marchés (notification, échéances, reconductions...),
- Il suit l'exécution des marchés sur le plan administratif et juridique (avenant, sous-traitance...) en collaboration avec les services opérationnels d'OLC,
- Il assure le suivi administratif du déploiement des marchés passés dans le cadre du groupement de commandes,
- Il participe, en interne, à la sensibilisation des services aux enjeux économiques et juridiques de l'achat public,
- Il rédige les pièces contractuelles (cahier des clauses administratives particulières...), les rapports de présentation des marchés et les courriers de rejet adressés aux candidats non retenus,
- Il recense et procède au renouvellement de tous les contrats arrivés à échéance,
- Il élabore et met à jour des tableaux de suivi des marchés (marchés en cours d'exécution, date de notification, publication des avis d'attribution, reconductions éventuelles...),

- Il met en place des modèles de documents et des tableaux de suivi des marchés ainsi qu'une base documentaire sur la réglementation applicable aux marchés publics,
- Il procède au recensement économique des marchés (observatoire de l'achat public),
- Il assure une veille juridique.

2018 – L'ANNEE DES CHANGEMENTS DANS LES MARCHES PUBLICS

Objectif : dématérialisation de 100% des marchés publics dès octobre 2018

Nouveaux seuils de procédure formalisée

Depuis le **01/01/2018**, le seuil de procédure formalisée a été fixé à 221 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services des collectivités territoriales.

Publicité

MARCHES DE FOURNITURES ET SERVICES			
<i>Publicité non obligatoire</i>	<i>Publicité libre ou adaptée</i>	<i>Publicité au BOAMP ou dans un JAL</i>	<i>Publicité au BOAMP et au JOUE</i>
En dessous de 25 000 €	De 25 000 € et jusqu'à 89 999,99 €	De 90 000 € et jusqu'à 220 999,99 €	A partir de 221 000 €

Documents de la Consultation sur le profil acheteur

Depuis le **01/10/2018**, l'acheteur public doit déposer le Dossier de Consultation des Entreprises sur le profil acheteur pour tous les marchés publics.

Les marchés inférieurs à 25 000 € et plus largement tous les marchés sans publicité ne sont pas concernés.

Marchés entièrement dématérialisés

Toutes les communications et tous les échanges d'informations sont effectués par des moyens de communication électronique à compter du **01/10/2018**.

Recensement

Obligatoire pour les marchés supérieurs à 90 000 euros HT.

Le Protocole d'Échange Standard (PES) Marchés

Permet de mutualiser les moyens pour transmettre en un seul flux :

- Les informations nécessaires au comptable public,
- Les données du recensement,
- Les données essentielles.

Données essentielles / Open Data

Depuis le **01/10/2018**, l'acheteur public doit publier les données essentielles des marchés publics dont le montant est supérieur à 25 000 € HT, dans un délai de 2 mois à compter de la notification.

Les données essentielles devront être maintenues disponibles sur le profil d'acheteur pendant une durée minimale de cinq ans après la fin de l'exécution du marché public ou du contrat de concession.

Document Unique de Marché Européen (DUME) :

Les acheteurs ont, depuis le **01/04/2018**, l'obligation d'accepter tout DUME électronique transmis par les opérateurs économiques au titre de leur candidature, les autres modes de candidature demeurant malgré tout utilisables.

POINTS PARTICULIERS

Le service ne gère que les marchés de fournitures et de services. Les marchés de travaux sont confiés aux services techniques.

ACTIVITES DU SERVICE

MARCHES PUBLICS CONCLUS EN 2018

PROCEDURE	OBJET	LOTS	ATTRIBUTAIRE	DUREE	MONTANT H.T.
APPEL D'OFFRES	GESTION ET EXPLOITATION DE CRECHES MULTI-ACCUEIL			Soit un total de	1 218 748,00 €
	Gestion d'un multi-accueil à Hatriz	LOT 1	CARREFOUR JEUNESSE	3 ans reconductibles 2 fois 12 mois	202 810,00 €
	Gestion d'un multi-accueil au Val de Briey	LOT 2	LA CROIX ROUGE		480 000,00 €
	Gestion d'un multi-accueil à Joeuf et Homécourt	LOT 3	VILLE PLURIELLE		535 938,00 €
MAPA	Mission de suivi et animation d'une campagne de ravalement de façades d'immeubles privés	Unique	CAL 54	3 ans	49 650,00 €
MAPA	Création d'un site internet pour OLC	Unique	MEDIA CONSEIL	6 mois	7 200,00 €
MAPA	Fourniture de carburants	Unique	WEX EUROPE SERVICE (ESSO)	2 ans reconductibles 2 fois	60 000,00 € <i>Montant estimatif</i>
APPEL D'OFFRES	Suivi animation de l'OPAH	Unique	CAL 54	3 ans	310 550,20 €
MAPA	Analyse des besoins sociaux	Unique	SARL COMPAS-TIS	6 mois	23 800,00 €
APPEL D'OFFRES	COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES			Soit un total de	307 030,43 €
	Ordures ménagères et encombrants	LOT 1	SAS BARISIEN	1 an reconductible 1 fois 12 mois	131 179,55 €
	Tri sélectif	LOT 2	SAS BARISIEN		52 752,36 €
	Déchets verts	LOT 3	SAS BARISIEN		21 642,00 €
	Accès et dépôt en déchetterie	LOT 4	SAS BARISIEN		101 456,52 €
APPEL D'OFFRES	TRAITEMENT DES DECHETS				Prix à la tonne
	Traitement des déchets ménagers	LOT 1	SAS BARISIEN	1 an reconductible 1 fois 12 mois	42,93 €
	Traitement des déchets sur une installation agréée	LOT 2	SAS BARISIEN		60,80 €
MAPA	Collecte des colonnes à verres des collectivités et traitement vers un centre agréé	Unique	MINERIS SAS	2 ans	60,50 € <i>Prix à la tonne</i>

DIVERS



CRÉATION D'UN SERVICE "ASSURANCES"

Situé au siège d'Orne Lorraine Confluences – 1 place du Général Leclerc – 54580 AUBOUÉ

Contact : Catherine FOLÉA – ☎ : 03.82.22.04.20 - ✉ : catherine.folea@olc54.fr

La mission principale du service sera d'assurer le lien entre les assureurs de l'EPCI et les personnes qui lui ont causé un dommage, ou inversement.

Il pourra toutefois être amené à défendre directement les intérêts de l'EPCI en cas de non-couverture assurantielle.

Ainsi, il aura connaissance de tous les sinistres de l'EPCI, et s'assurera de leur remboursement. Par ailleurs, le service assurance vérifiera l'opportunité de s'assurer contre les différents risques existants, et veillera à ce que les clauses des nouveaux contrats d'Orne Lorraine Confluences soient respectées.

Service ressources humaines

PRESENTATION ET FONCTIONNEMENT DU SERVICE

COORDONNEES : siège social– 1 place du Général Leclerc – 54580 AUBOUÉ

CONTACT : 03.82.22.04.20 - jennifer.burger@olc54.fr

EQUIPE : Guillaume CERVANTES (DRH), Jennifer BURGER, Estelle WELSCH

ACTIVITES DU SERVICE

La communauté de communes Orne Lorraine Confluences emploie des agents publics pour assurer ses missions qui se répartissent comme suit :

REPARTITION DES EFFECTIFS PAR STATUT (au 31 décembre 2018)			
	Effectif	ETP	Répartition
Titulaire CNRACL	93	91,70	75%
Titulaire IRCANTEC	3	1,77	2%
Contractuel	22	17,77	18%
Emploi CAE	6	3,50	5%
Total	124	114,74	100%

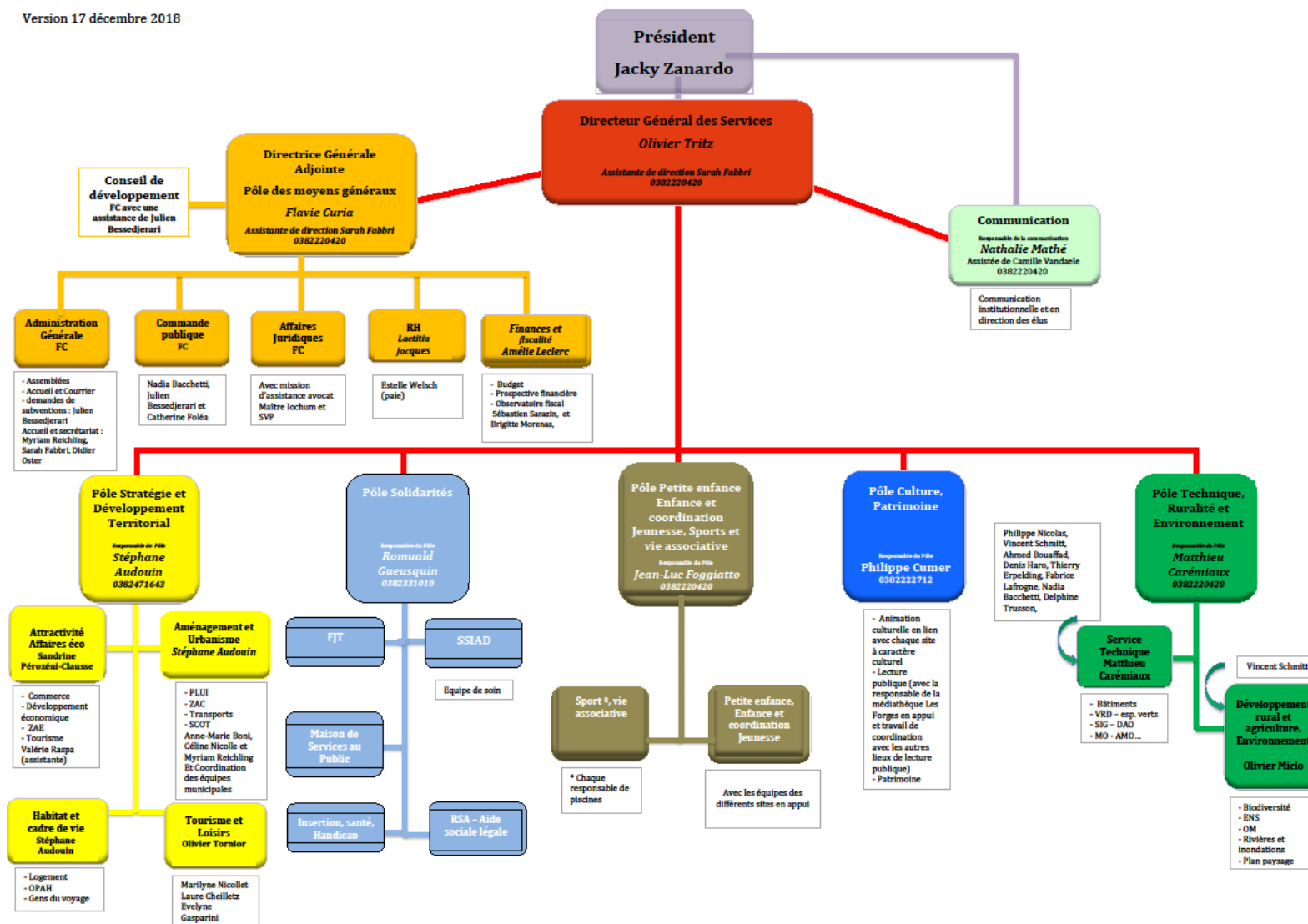
REPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATEGORIE (au 31 décembre 2018)			
	Effectif	ETP	Répartition
Catégorie A	9	9,00	7%
Catégorie B	30	28,60	24%
Catégorie C	75	73,17	60%
Autres	10	3,97	8%

REPARTITION DES EFFECTIFS PAR FILIERE (au 31 décembre 2018)			
	Effectif	ETP	Répartition
Filière administrative	32	31,30	26%
Filière technique	39	38,37	31%
Filière animation	7	6,80	6%
Filière patrimoine	7	7,00	6%
Filière sociale	8	8,00	6%
Filière médico-sociale	5	4,70	4%
Filière sportive	16	14,60	13%
Autre	10	3,97	8%
Total	124	114,74	100%

REPARTITION DES EFFECTIFS PAR SERVICE (au 31 décembre 2018)		
	Effectif	ETP
ADMINISTRATIF	13,00	13,00
AQUAPOLE	14,00	13,10
BASE DE SERRY	2,00	2,00
COMMUNICATION	1,00	1,00
CRECHE JARNY	15,00	13,73
EGP	3,00	3,00
GITE	2,00	1,57
LAPE BRIEY	3,00	0,44
LU DOTHEQUE	4,00	4,00
MEDIATHEQUE JOEUF	7,00	6,50
PERISCOLAIRE	14,00	11,93
PICASSO	8,00	8,00
PISCINE BRIEY	8,00	6,87
PISCINE JOEUF	10,00	10,00
RAM BRIEY	1,00	1,00
RAM JARNY	1,00	1,00
RAM JOEUF	1,00	1,00
SERVICE CULTUREL BRIEY	2,00	2,00
SERVICE URBANISME BRIEY	3,00	3,00
TECHNIQUE	10,00	9,80
TOURISME	2,00	1,80
Total	124,00	114,74

L'organigramme en fonction en 2018 était le suivant :

Version 17 décembre 2018



Service finances

Le service finances, fiscalité et comptabilité est un service central au sein d'OLC. Ses missions s'articulent majoritairement en lien ou en collaboration avec l'ensemble des services. Il joue alors un rôle fondamental dans la mise en œuvre de la stratégie budgétaire, financière et fiscale d'OLC.

Une réorganisation du service en cours d'année 2018 a permis de maintenir la qualité du travail rendu mais aussi de parvenir à une entière harmonisation des pratiques.

PRESENTATION ET FONCTIONNEMENT

COORDONNEES : siège social – 1 place du Général Leclerc – 54580 AUBOUÉ

CONTACT : Amélie LECLERC – 03.82.22.04.20 - amelie.leclerc@olc54.fr

EQUIPE : Amélie LECLERC (Responsable), Brigitte MORENAS, Sébastien SARAZIN

PRINCIPALES MISSIONS

- Analyse et suivi de la trésorerie ;
- Elaboration budgétaire ;
- Suivi de l'exécution budgétaire ;
- Analyse rétrospective et prospective ;
- Réalisation de diagnostic fiscal ;
- Gestion et optimisation des ressources financières ;
- Gestion de la dette ;
- Gestion et suivi de l'inventaire ;
- Suivi des régies ;
- Déclaration TVA et FCTVA ;
- Suivi et traitement des demandes de versement de subventions accordées.

ACTIVITES

LA GESTION BUDGETAIRE

Le budget primitif est construit en tout début d'année en collaboration avec l'ensemble des services. Il est ensuite présenté aux membres du Conseil Communautaire puis proposé au vote. A l'issue de l'adoption du budget, une présentation est également organisée auprès des services d'OLC.

Chaque trimestre, une situation budgétaire est adressée à chaque responsable afin qu'il puisse suivre l'exécution du budget alloué pour le fonctionnement du ou des services dont il a la charge.

LA FISCALITE

La compétence GEMAPI est devenue une compétence obligatoire d'OLC à compter du 1er janvier 2018. Le Conseil Communautaire a alors décidé, dans sa séance du 25 janvier 2018, d'instituer la taxe

GEMAPI comme le permettent les dispositions de l'article 1530 bis du Code Général des Impôts. Le produit attendu 2018 de cette taxe GEMAPI a été fixé à 203 351,28 €.

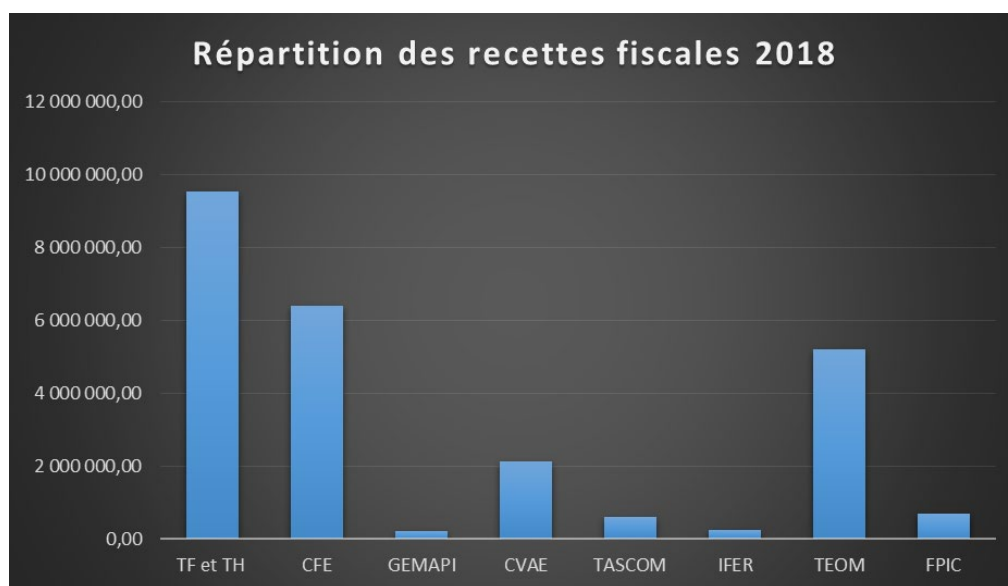
Le Conseil Communautaire, lors de sa séance du 10 avril 2018, a voté les taux 2018 suivants :

- CFE : 30,56 % ;
- TH : 12,99 % ;
- TFB : 3,51 % ;
- TFNB : 5,11 %.

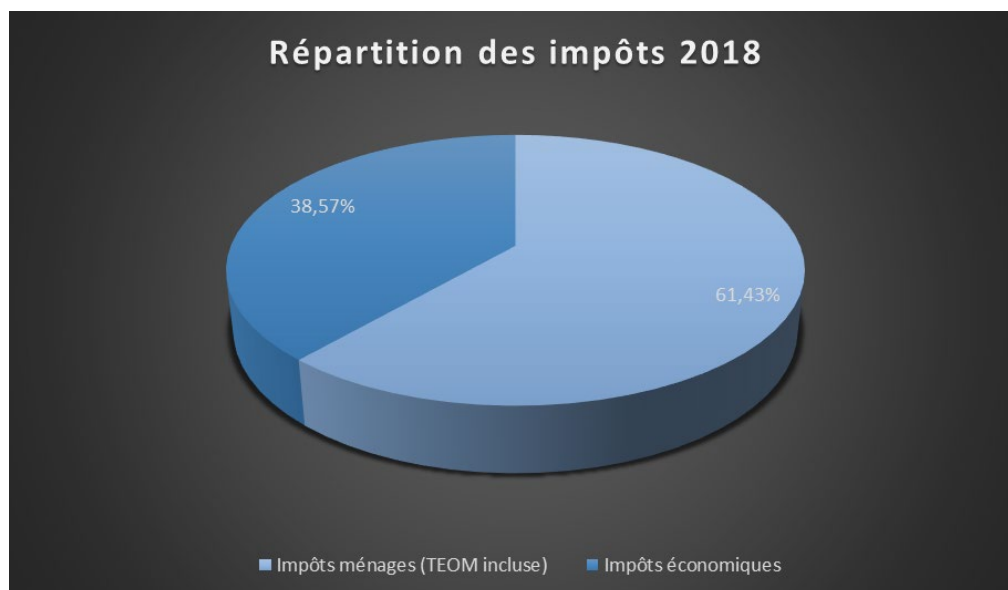
Les taux de TEOM ont été votés lors de cette même séance.

Répartition des impôts et taxes

	BP 2018	CA 2018
73 IMPOTS ET TAXES	24 430 121,68	25 045 929,81
TF et TH	9 555 077,40	9 553 608,00
CFE	5 844 294,00	6 395 101,00
GEMAPI	203 351,28	203 673,00
CVAE	2 122 754,00	2 122 754,00
TASCOM	579 927,00	615 916,00
IFER	248 432,00	257 076,00
TEOM	5 174 991,00	5 198 098,00
FPIC	695 295,00	695 294,00
Taxes de séjour	6 000,00	4 409,81



	CA 2018	
Impôts ménages (TEOM incluse)	14 955 379,00	61,43%
Impôts économiques	9 390 847,00	38,57%



LA GESTION DE LA DETTE

	Rbt capital 2018	Interêts 2018	Annuité 2018	CRD au 31/12/2018	Montant initial	CRD au 01/01/2018
CAF	36 853,69	0,00	36 853,69	389 786,63	572 145,68	397 529,47
CAISSE D'EPARGNE	47 970,07	18 637,67	66 607,74	381 900,18	841 179,01	429 870,25
CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL	19 292,56	9 572,92	28 865,48	1 391 550,73	1 410 843,29	210 843,29
CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	309 451,08	136 117,17	445 568,25	4 449 338,94	7 476 311,00	4 755 541,97
CREDIT AGRICOLE	118 341,85	47 063,24	165 405,09	1 111 074,67	1 722 004,69	1 229 416,52
CREDIT FONCIER DE FRANCE	57 395,22	2 467,92	59 863,14	0,00	620 000,00	57 395,22
SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL (SFIL)	109 013,11	55 327,51	164 340,62	746 757,33	2 094 731,18	1 165 689,23
<i>Emprunts en cours</i>	25 703,73	14 990,42	40 694,15	282 741,05	522 073,00	308 444,78
<i>Emprunts renégociés suite rétrocession de compétences</i>	83 309,38	40 337,09	123 646,47	464 016,28	1 572 658,18	857 244,45
SOCIETE GENERALE	32 851,08	3 893,20	36 744,28	509 191,36	772 000,00	542 042,44
TOTAUX	731 168,66	273 079,63	1 004 248,29	8 979 599,84	15 509 214,85	8 788 328,39

Un emprunt de 1 200 000 € a été contracté en fin d'année 2018 en vue de financer les projets d'investissement retenus.

Typologie de la dette

Type de taux	Capital restant dû	Part en %	Taux moyen	Durée moyenne
Fixe	5 174 960,77	57,63%	2,12	15,00
Variable	3 804 639,07	42,37%	1,67	21,00
Total	8 979 599,84	100,00%	1,89	18,00

Pour information, la durée moyenne des prêts des EPCI de 50 000 à 100 000 habitants est de 18,1 ans et le taux moyen d'emprunt de 1,79 %. OLC est donc dans la moyenne de sa strate.

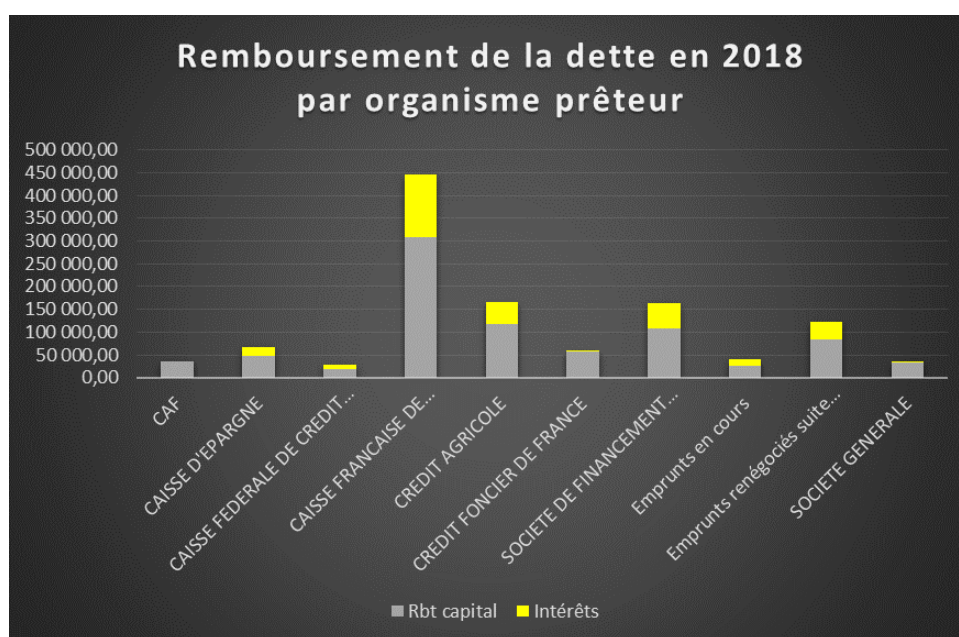
Ratios de la dette

Le taux d'endettement d'OLC (encours de la dette sur les recettes réelles de fonctionnement) s'élève à 0,28 en 2018. Cela signifie qu'il faudrait 0,28 année à OLC pour rembourser la dette en y consacrant la totalité de ses ressources de fonctionnement. Pour information, le seuil de surendettement est fixé à 1.

Le taux d'endettement par habitant d'OLC s'élève à 165 € en 2018 alors que le niveau national pour les communautés de communes à fiscalité propre se situe à 181 €. Il convient tout de même de préciser qu'un nouvel emprunt a été contracté en 2018 et que suite à la rétrocession de la compétence éclairage public, les prêts relatifs à cette dernière ne sont plus portés par OLC mais dorénavant par les communes.

La capacité de désendettement d'OLC, ratio qui mesure le rapport entre l'épargne brute et l'encours de la dette, s'élève à 5,47 ans en 2018. Ce ratio permet de déterminer le nombre d'années théoriques nécessaires à OLC pour rembourser intégralement le capital de la dette si elle consacrait la totalité de son épargne brute à cette dépense. Pour information, le seuil critique se situe à 11-12 ans. Les collectivités ont en moyenne une capacité de désendettement entre 5 et 7 ans.

La situation d'OLC au regard de la dette est donc très satisfaisante et saine.



LA CLECT

Les attributions de compensation provisoires 2018 ont été validées par le Conseil Communautaire le 25 janvier 2018 et notifiées aux communes le 30 janvier 2018.

La CLECT s'est d'abord réunie le 8 janvier 2018 afin de déterminer les attributions de compensation provisoires 2018 et de présenter les évaluations de charges à réaliser dans l'année.

Les 28 mai et 11 juin 2018, la CLECT s'est à nouveau réunie en vue d'évaluer le transfert des charges liées :

- à la rétrocession des compétences suivantes :
 - Service jeunesse ;
 - LAB ;
 - Portage de repas à domicile ;
 - Bâtiment Saint Pierremont ;
 - Transport des écoles de l'ex CCPB vers la piscine de Val de Briey ;
 - Informatisation des écoles de l'ex CCPB ;
 - Eclairage public ;
- à la prise des compétences suivantes :
 - Zones d'activité économique (ZAE) ;
 - GEMAPI ;
 - Aire de grand passage.

L'évaluation des charges liées au transfert des ZAE a été reportée en raison d'éléments financiers insuffisants.

Le rapport de la CLECT a été validé lors de la réunion du 18 juin 2018 et notifié aux communes le lendemain. Les attributions de compensation définitives ont ainsi été validées lors du Conseil Communautaire du 20 septembre 2018 puis transmises aux communes.

Service subventions

PRESENTATION ET FONCTIONNEMENT DU SERVICE

COORDONNEES : siège social– 1 place du Général Leclerc – 54580 AUBOUÉ

CONTACT : Julien BESSÉDJERARI – 03.82.22.04.20 - julien.bessedjerari@olc54.fr

EQUIPE : Julien BESSÉDJERARI

ACTIVITES DU SERVICE

LISTE DES DEMANDES DE SUBVENTIONS REALISEES EN 2018 :

Création d'un accueil Périscolaire à Giraumont

Organismes financeurs sollicités	Taux %	En Euros Hors Taxe
Conseil Régional	7,8%	27 344,00 €
FEADER (EUROPE)	7,8%	27 344,00 €
CD54 (Appui aux territoires)	6,4%	22 501,11 €
CD54 (Après mines)	12,8%	44 890,97 €
CAF	11,5%	40 325,40 €
DETR (ETAT)	33,7%	117 514,52 €
OLC (Autofinancement)	20,00%	69 980.00 €
TOTAL	100%	349 900,00 €

Mise aux normes des bâtiments intercommunaux

Organismes financeurs sollicités	Taux %	En Euros Hors Taxe
DSIL (ETAT)	30%	98 295,00 €
OLC (Autofinancement)	70%	229 355,00 €
TOTAL	100%	327 650,00 €

Création d'un site internet OLC

Organismes financeurs sollicités	Taux %	En Euros Hors Taxe
DSIL – Contrat de Ruralité (ETAT)	50%	10 000,00 €
OLC (Autofinancement)	50%	10 000,00 €
TOTAL	100%	20 000,00 €

Remplacement de l'ensemble des huisseries au siège d'OLC

Organismes financeurs sollicités	Taux %	En Euros Hors Taxe
Certinergy	76,92%	51 445,38 €
OLC (Autofinancement)	23,08%	15 432,62 €
TOTAL	100%	66 878,00 €

Remplacement de la chaudière du multi-accueil « Pinocchio » à Briey

Organismes financeurs sollicités	Taux %	En Euros Hors Taxe
CAF	33,7%	5 730,00 €
Certinergy	46,3%	7 874,00 €
OLC (Autofinancement)	20%	3 401,00 €
TOTAL	100%	17 005,00 €

Rénovation de 10 studios au FJT à Jarny

Organismes financeurs sollicités	Taux %	En Euros Hors Taxe
CAF	40%	29 603,00 €
OLC (Autofinancement)	60%	44 404,00 €
TOTAL	100%	74 007,00 €

Acquisition de logiciels de gestion pour RAM

Organismes financeurs sollicités	Taux %	En Euros Hors Taxe
CAF	40%	1 349,00 €
OLC (Autofinancement)	60%	2 024,00 €
TOTAL	100%	3 373,00 €

**Déplacement des bureaux pour agrandissement des loges au Centre Culturel Pablo
Picasso**

Organismes financeurs sollicités	Taux %	En Euros Hors Taxe
DETR (ETAT)	21,14%	44 042,00 €
CD54 (Après mines)	20,00%	41 666,67 €
OLC (Autofinancement)	58,86%	122 624,66 €
TOTAL	100,00%	208 333,33 €

Actions et Animations ENS 2019

Organismes financeurs sollicités	Taux %	En Euros Hors Taxe
CD54	40%	13 200,00 €
Agence de l'eau Rhin-Meuse	40%	13 200,00 €
OLC (Autofinancement)	20%	6 600,00 €
TOTAL	100,00%	33 000,00 €

**Redimensionnement et reméandrage de l'Orne
dans la traversée de Conflans-en-Jarnisy**

Organismes financeurs sollicités	Taux %	En Euros Hors Taxe
Conseil Régional	25,00%	32 875,00 €
Agence de l'eau Rhin-Meuse	40,00%	52 600,00 €
OLC (Autofinancement)	35,00%	46 025,00 €
TOTAL	100,00%	131 500,00 €

Diagnostic du CTEAC du bassin de Briey

Organismes financeurs sollicités	Taux %	En Euros Hors Taxe
CD54	5%	1 250,00 €
DRAC	80%	20 000,00 €
OLC (Autofinancement)	15%	3 750,00 €
TOTAL	100,00%	25 000,00 €

Les 10 ans des lauréats de la nouvelle chanson

Organismes financeurs sollicités	Taux %	En Euros Hors Taxe
CD54	12%	2 500,00 €
Ville de Jarny	16%	3 350,00 €
OLC (Autofinancement)	72%	15 000,00 €
TOTAL	100,00%	20 850,00 €

Travaux sur toiture bâtiment Guy Môquet

Organismes financeurs sollicités	Taux %	En Euros Hors Taxe
CD54 (Après mines)	20%	6 743,68 €
OLC (Autofinancement)	80%	26 974,72 €
TOTAL	100,00%	33 718,40 €

Remplacement de l'ensemble des menuiseries de la piscine intercommunale à
Joeuf

Organismes financeurs sollicités	Taux %	En Euros Hors Taxe
CD54 (Après mines)	20%	70 670,00 €
DSIL-Contrat de Ruralité (ETAT)	30%	106 004,00 €
DETR (ETAT)	30%	106 004,00 €
OLC (Autofinancement)	20%	70 670,00 €
TOTAL	100%	353 348.00 €

LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS EN 2018 :

Organisme	Descriptif du projet ou de l'association	Montant de la subvention
Cie du Jarnisy	Soutien financier projet culturel 2018	22 000,00 €
Les Rives du Paysage	5ème évènement promotion artistique et ateliers artistiques avec les scolaires	1 500,00 €
Cie Horizon Vertical	Promotion de la danse contemporaine et des activités culturelles	1 500,00 €
Centre de sauvegarde Faune Lorraine	Développer un volet animation pour cession de vulgarisation et de connaissance de la biodiversité du territoire	6 000,00 €
Association La Première Rue	Réalisation du programme d'activités (sensibilisation aux notions d'urbanisme, d'architecture moderne, spectacles, concerts)	500,00 €
Initiatives Solidarité Sénégal	Festival de la solidarité internationale 2018	1 000,00 €

Cheval Bonheur	Améliorer la vie de personnes porteuses d'handicaps avec le contact du cheval	300,00 €
Comité de la Stèle de Valleroy	Manifestations dans le cadre du tourisme mémoriel	1 500,00 €
Jarnisy Triathlon	Club Sportif (seul club de triathlon sur les trois piscines), développer le triathlon sur le territoire	500,00 €
Centre culturel Jean Vilar	Soutien financier au festival rencontres nature et environnement	2 500,00 €
Fédération des MJC 54	Participation selon convention	6 400,00 €
Accordéon Club Lorrain	Soutien financier au 12 festival international de l'accordéon lorraine 2018	3 600,00 €
Groupe Vocal Mélodia	40 ans de l'association et participation aux festivités du 29 mai au 4 juin 2018 sur le thème de l'amitié franco-polonaise	1 400,00 €
Pays du Bassin de Briey	Subvention d'exploitation selon convention	44 609,00 €
Foyer rural Ville-sur-Yron	20ème festival caméras des champs	6 000,00 €
Joeuf-Homécourt Basket	Soutien financier saison 2018	10 000,00 €
PIMMS	Subvention liée aux compétences	5 000,00 €
Compagnie Belladonna	Soutien financier (rémunération du personnel artistique) spectacle "si c'est un homme" de Primo Levi (création dernier trimestre 2018)	2 500,00 €
Club aquatique OLC	Développer les activités aquatiques de compétition mais aussi de loisirs	500,00 €
Base de loisirs SOLAN	Aide financière de fonctionnement	52 712,00 €
Centre culturel Pablo Picasso	Aide financière de fonctionnement à la saison culturelle	118 300,00 €
Trans'Boulot	Soutien financier dans le cadre de remplacements de véhicules	1 000,00 €
Briey Marathon	Organisation de la piste de Napatant	5 000,00 €
Association "les Lorr'N en 4L"	Participation au raid humanitaire 4L Trophy	500,00 €
Eco - appart	Soutien financier	13 000,00 €
Comité départemental 54 de randonnée	Selon convention	2 000,00 €
Marche et rêve	Participation au 16ème festival des rencontres sociales 2018	1 800,00 €
Ville Plurielle	Participation financière dans le cadre de l'appartement d'urgence	9 600,00 €
TOTAL		321 221,00 €

Service communication

PRESENTATION

PREAMBULE

La communication territoriale a pour mission d'informer les habitants sur le fonctionnement et les services de l'intercommunalité ainsi que ses projets. Elle contribue également à la promotion et à l'attractivité du territoire.

Le service communication d'Orne Lorraine Confluences est bien identifié par les services qui y ont quotidiennement recours

L'année 2018 a été marquée par la montée en puissance de la communication intercommunale notamment grâce à la création :

- d'un site Internet complet, attractif et orienté vers l'information pratique aux usagers,
- de nouveaux supports numériques à destination des élus communautaires et communaux : OLC Infos (newsletter retraçant les décisions prises en conseil communautaire) et OLC Attractivité (newsletter économique).

MISSIONS

Le service communication a pour missions générales :

- la rédaction, la conception (en lien avec une agence de communication), l'impression et la diffusion (en lien avec des prestataires) du magazine intercommunal
- la conception de supports de communication (newsletters, plaquettes, affiches, flyers, invitations...)
- l'organisation des relations avec les médias et notamment le Républicain Lorrain
- l'administration et la définition de la ligne éditoriale des outils numériques (site web)
- l'évènementiel (organisation de vœux, manifestations, inaugurations...)
- l'appui aux services pour leurs documents de communication
- la communication interne (en lien avec la Direction Générale et la Direction des Ressources Humaines)
- la conception et la mise en cohérence de l'image de la communauté de communes

COORDONNEES

Service communication

1, place du Général Leclerc 54580 Auboué – www.olc54.fr - 03 82 22 04 20 – contact@olc54.fr

Camille VANDAELE : 03 82 20 94 45 – camille.vandaele@olc54.fr

Nathalie MATHE : 03 82 20 92 93 – nathalie.mathe@olc54.fr

FONCTIONNEMENT

EQUIPE

Le service est composé de deux agents : Camille Vandaele, chargée de communication et Nathalie Mathé, directrice de la communication.

La directrice de la communication est chargée de la gestion du service, de la stratégie de communication (définition, mise en œuvre, suivi, évaluation) et des relations avec les médias. Elle est rédactrice en chef du magazine et du site Internet et participe aux missions du service (rédaction d'articles, organisation d'événements). La chargée de communication est quant à elle chargée de

publications, de la production de supports de communication, de la communication interne, de l'administration du site web et des prises de vues.

BUDGET

Le budget pour 2018 est de 48 800 € TTC pour la conception, l'impression et la diffusion des magazines ainsi que de la conception d'un site Internet notamment. Il est en baisse de 25 % par rapport au budget de 2017 soit une économie de 16 000 €.

POINTS PARTICULIERS

Le service communication a recours à des prestataires extérieurs pour la conception, l'impression et la diffusion du magazine et pour la conception du site Internet

Le service communication est en lien avec tous les services intercommunaux que ce soit pour l'élaboration du magazine, les relations avec la presse car toute demande de publication que ce soit de la part du service ou du journaliste doit au préalable être validée par la directrice de la communication. Elle est également chargée de valider tous les documents des services à destination du public.

ACTIVITES DU SERVICE

LISTE DES ACTIVITES REALISEES EN 2018

- publication de 2 magazines
- conception et diffusion d'OLC Infos, newsletter retraçant les décisions prises lors des conseils communautaires
- conception et diffusion d'une newsletter économique, la Lettre éco, à destination des entrepreneurs, commerçants et artisans
- conception et diffusion d'OLC Attractivité, document à destination des élus communautaires sur les actions et projets d'OLC en matière de développement économique
- conception d'autres supports de communication (plaquettes, affiches, flyers, invitations...)
- création d'un site Internet
- organisation d'événements comme les cérémonies des vœux, des inaugurations ou des signatures officielles avec des partenaires et participation à l'organisation de manifestations portées par d'autres services que le service communication
- poursuite de la constitution d'un fonds photographique
- accompagnement des services

DESCRIPTIFS SYNTHETIQUES DES ACTIVITES

- publication de 2 magazines (12 pages en avril 2018 et 28 pages en novembre 2018) : élaboration des sommaires, recueil des informations et des articles auprès des services, écriture d'articles...
- création d'un site Internet mis en ligne en février 2019 : élaboration du cahier des charges, analyse des offres des 8 web-agences ayant candidaté, travail sur la physionomie du site (rubrique, design), rédaction des textes, recherche des illustrations, contacts fréquents avec la web-agence sélectionnée
- conception et diffusion de newsletter (OLC Infos, la Lettre éco et OLC Attractivité) : conception de la maquette, établissement de la liste des destinataires, rédaction et relecture d'articles, recherche d'illustrations, diffusion

- organisation des cérémonies des vœux du Président aux partenaires (soit une centaine de personnes présentes) ainsi qu'au personnel et diffusion d'une carte de vœux, organisation de la signature d'un partenariat avec le Pays du Bassin de Briey, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, Innova et les Francas pour l'introduction de produits locaux dans la restauration collective d'Orne Lorraine Confluences en avril 2017, organisation de l'inauguration de la piscine de Val de Briey après travaux en juillet 2017
- participation à l'organisation du comice agricole de Friaucourt en juin 2018 : création des supports de communication (flyers, kakemo, banderole, stylos OLC) pour habiller et animer le stand d'OLC
- poursuite de la constitution d'un fonds photographique : définition des besoins de la collectivité en matière de prises de vues par territoire et par thématique, rencontres régulières avec la bénévole chargée d'alimenter la photothèque
- accompagnement des services : relecture de tous leurs documents de communication, réalisation de supports de communication : médiathèque intercommunale (opération Partir en livres), CIAS (affiche Fonds Social Européen...), Service de Soins Infirmiers à Domicile (livret d'accueil, règlement, questionnaire) ...

QUELQUES CHIFFRES CLES

24 700 : c'est le nombre de destinataires du magazine communautaire le Mag'

150 : c'est le nombre de destinataires (entrepreneurs, commerçants et artisans du territoire) de la Lettre éco

294 : c'est le nombre de destinataires (conseillers municipaux, maires d'OLC et secrétaires de mairies, agents communautaires) d'OLC Infos

107 : c'est le nombre de pages que contient le nouveau site Internet d'OLC

POLE DES SOLIDARITES

La solidarité est une valeur majeure pour les élus communautaires au sein de laquelle la politique sociale, entendue au sens large constitue un fil conducteur de l'action d'OLC.

Depuis sa création, la communauté de communes a créé un pôle des solidarités constitué notamment par le Centre Intercommunal d'Action Sociale situé à Jarny qui gère un Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT), un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), un service en charge de l'accompagnement des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), un service des aides sociales légales. Ce pôle gère également l'éco'Appart situé à Homécourt, les MSAP (Maison de Services Aux Publics) et les politiques en matière de santé, de handicap et d'insertion professionnelle.

Pour sa dernière année, le Centre Intercommunal d'Action Sociale d'OLC a fonctionné uniquement sur le secteur du Jarnisy (exception faite pour le FJT qui accueille depuis sa création en 2005 des jeunes de toute la France).

En effet, conformément à la loi NOTRE, l'EPCI est tenu de définir l'intérêt communautaire de l'action sociale dans les 2 ans suivant le transfert de la compétence ou de la fusion.

En 2018, les élus se sont entendus sur la définition de l'intérêt communautaire de l'action sociale qui a été actée lors du conseil communautaire du 26 juin 2018.

Gestion de l'éco-Appart'

L'Eco-Appart' est situé au 11, rue Maurice Thorez à HOMECOURT. Ce nouveau service a ouvert ses portes à partir d'avril 2018 et s'est construit progressivement avec l'aide des partenaires financeurs (CD54, CAF, Ville Plurielle) lors des comités techniques et de pilotages.

C'est à partir de septembre 2018 avec le recrutement d'une animatrice permanente de l'association Ville Plurielle que ce service a pu prendre son essor et proposer des actions concrètes en direction de la population.

MISSIONS DE L'ECO-APPART'

- Développer un lieu ressource à vocation pédagogique autour de la thématique du logement en direction des habitants d'OLC, en proposant des animations et des ateliers collectifs dans les différentes pièces à vivre d'un appartement témoin dont le public pourra s'inspirer pour construire un projet adapté à ses possibilités. Un des axes du projet vise à prévenir les difficultés sociales et financières des familles.
- Faire de cet appartement un lieu incontournable de permanences et d'animations sur le thème du logement qui se doit d'être non stigmatisant et ouvert sur son environnement.
- Pour faire connaître ce nouveau dispositif aux partenaires et aux habitants, il a fallu construire prioritairement les outils de communication en lien avec les services d'OLC et de la CAF. Des plaquettes d'informations ont été créées et distribuées largement sur le territoire. La réalisation d'un logo et d'une signalétique adaptée s'est poursuivie jusqu'en début 2019. L'agent en charge de l'éco-Appart' s'est également concentré sur l'aménagement des lieux avec notamment des supports pédagogiques et du mobilier.

- 91 personnes ont été accueillies dans le cadre des animations collectives.
- 9 animations d'une durée d'1h30 en moyenne ont été organisées autour des thèmes de l'Eco - citoyenneté et du tri des déchets (dans le cadre des actions menées pour la semaine Européenne de réduction des déchets).
- 1 réunion du Réseau d'Accès et d'Information sur les Droits (RAID) a également été organisée au sein de l'Eco-Appart' rassemblant une vingtaine de partenaires locaux (CCAS, Mairies, Associations caritatives, pôle emploi, CD54...).
- 13 partenaires qui pourraient étoffer le réseau sont venus visiter l'Eco Appart'. Il ressort que le potentiel de ce lieu est encore loin d'être exploité à son maximum du fait d'un manque d'affichages, de propositions ludiques comme des jeux de manipulation...
- 1 permanence est opérationnelle : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) délégué au CAL qui est active depuis décembre 2018 à raison d'une permanence/mois de 2h.
- 2 autres partenaires (ADIL et TELLOJE) proposeront dès 2019 des permanences.

Gestion des maisons de services au public

Depuis le 1^{er} janvier 2018, OLC est compétente en matière de création, de gestion et de soutien des maisons de services au public (MSAP).

Instituées par la loi Notre du 7 août 2015, les MSAP ont pour mission de délivrer une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics.

Les Maisons de services au public sont des guichets d'accueil polyvalent chargés d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations, les organismes publics/privés et des services marchands et non marchands (Pôle Emploi, collectivités, CAF, CPAM, GRDF, SNCF...).

Les MSAP, animées par des agents formés par les opérateurs partenaires, délivrent un premier niveau d'information et d'accompagnement de plusieurs natures :

- Accueil, information et orientation : documentation, orientation vers le bon interlocuteur, information sur les droits et prestations.
- Accompagne le public dans l'usage d'Internet grâce à un espace public numérique connecté (aide à l'utilisation des services en ligne, télé déclaration...).
- Aide aux démarches administratives : compréhension des courriers administratifs, constitution de dossiers...
- Mise en relation avec les partenaires : prise de rendez-vous, permanences partenaires dans les locaux de la Maison de services au public, entretien à distance ...

OLC dispose déjà de cet outil notamment sur la commune de Joeuf avec le PIMMS situé rue de la Gare et à Auboué dans les locaux de la Poste.

OLC a travaillé en 2018 sur la création d'autres antennes afin de couvrir l'ensemble du territoire. Cependant, les aides financières de l'Etat pouvant aller jusqu'à 50% des dépenses de fonctionnement ont été gelées sur cette même période. En effet, l'Etat a souhaité lancer un audit national concernant le fonctionnement des MSAP. La création d'une nouvelle structure n'a pas pu être concrétisée en 2018 mais de nouvelles pistes de réflexion seront traitées en 2019.

Construction d'une politique santé intercommunale

La lutte contre les inégalités en matière de santé constitue une part importante des projets politiques portés par OLC.

Dans ce cadre, le pôle des solidarités doit permettre aux élus de définir des axes prioritaires en matière d'actions de santé en lien avec les acteurs locaux du territoire.

Un diagnostic santé est en cours d'élaboration avec un cabinet d'études « Compas » et l'ARS (lancement du 1^{er} comité de pilotage le 17/12/2018).

Ce travail constitue l'une des étapes préalables à la mise en place d'un *Contrat Local de Santé (CLS)*. Ce travail doit permettre aux acteurs locaux de mieux appréhender les problèmes de santé constatés sur le territoire et de se les approprier afin de mettre en place ou soutenir des actions adaptées dans le cadre du CLS.

L'ARS a souhaité financer l'intégralité de ce diagnostic (15 000 €) et elle souhaite poursuivre son partenariat avec OLC en finançant également une partie d'un poste de coordinateur santé en 2019 (12 000 €).

Handicap

Dans les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 5 000 habitants, qui exercent en plus la compétence "transports" ou "aménagement du territoire", une commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées doit être créée. Une 1^{ère} rencontre entre les communes disposant d'une commission communale d'accessibilité a été organisée au siège d'OLC qui a permis de mieux connaître les actions menées par les communes en matière d'accessibilité. D'autres rencontres devront être initiées afin d'aboutir à la création de cette commission intercommunale.

Commission statutaire d'action sociale

La commission statutaire du pôle des solidarités a été créée le 06/07/2017. Cette commission composée de 54 membres (élus communautaires et suppléants) a un pouvoir consultatif et non décisionnel. Elle est chargée de préparer, d'étudier et d'instruire les décisions qui seront soumises au conseil communautaire et au bureau communautaire.

Les avis de la commission ne peuvent pas engager le conseil communautaire ni s'y substituer, mais cette instance permet de prendre part au processus de préparation des décisions.

Elle joue donc un rôle prépondérant puisqu'elle prépare les dossiers qui seront abordés par le conseil et le bureau.

Cette instance s'est réunie à 4 reprises en 2018 notamment pour travailler sur la définition de l'intérêt communautaire d'action sociale.

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

SERVICE D'ACCUEIL DU CIAS

Présentation du service :

COORDONNEES : CIAS de JARNY 5, rue Clément HUMBERT BP 75 54800 JARNY

CONTACT : 03 82 33 10 10- didier.oster@olc54.fr

EQUIPE : Didier OSTER

Missions :

- Identifier les besoins, la demande de chaque usager, afin de l'orienter vers le service compétant
- Répondre à leurs attentes, les aider dans les démarches administratives
- Levée et dépôt du courrier
- Gérer l'urgence en établissant une première évaluation de la demande, afin de les orienter
- Réguler les tensions et les situations de stress, avec calme et empathie
- Accompagner les personnes pour l'utilisation de l'ordinateur à l'accueil, démarche pôle emploi, la Caf et la sécurité sociale
- Répondre aux appels téléphoniques et les transmettre aux différents services
- Renseigner, savoir écouter, dialoguer et diriger vers les bons interlocuteurs
- Prendre des rendez-vous pour usagers avec la CAF
- Gérer les permanences et les rendez-vous des différents intervenants dans les locaux du CIAS
- Gérer la location des salles de réunion
- Gérer la location du vidéo projecteur
- Instruire les demandes de carte de bus gratuite
- Télé déclarations en Préfecture des délibérations via FAST ACT
- Courriers et tâches administratives diverses
- Revue de presse

Planning des permanences partenaires

PERMANENCES	FREQUENCE DES PERMANENCES	NOMBRE DE PERSONNES ACCUEILLIES
ADEF (Association de Développement des Emplois Familiaux)	2 demi-journées / Mois	26
MISSION LOCALE	4 Jours / Mois	93
HANDI 54	En fonction des besoins 17 permanences	72
CAF	Sur rendez-vous	136
POLE EMPLOI	2 demi-journées / Mois	283
CIDFF Pôle Juridique (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)	1 ou 2 Jours / Mois	52
CIDFF Pôle Emploi (Mesure parcours accès à l'emploi)	2 demi-journées / Mois	64
CIDFF Accompagnement Renforcé Appui administratif et psychologique	4 journées / Mois	190
PA / PH Service du CD54 personnes âgées, handicapées	4 demi-journées / Mois	50
Batigère	1 demi-journée / Mois	18
CAL (Centre d'Amélioration du Logement)	2 demi-journées / Mois	184

RSA / CIAS**PRESENTATION DU SERVICE / STRUCTURE / SITE**

Le service Revenu de Solidarité Active (RSA) est géré par la Conseillère en Economie Sociale et Familiale (CESF) du CIAS dit, référente unique.

Sous convention du Conseil Départemental avec un financement du poste à hauteur de 70%, ses missions consistent :

- à accompagner de manière individuelle vers l'insertion sociale et professionnelle les allocataires du Revenu de Solidarité Active sur le secteur de l'ancienne Communauté de communes du Jarnisy, orientés par le Conseil Départemental,
- à encadrer et mener des actions collectives sur le territoire et de participer aux commissions de l'équipe consultative RSA,
- à accueillir, orienter et conseiller le public se présentant à l'accueil du CIAS pour des questions relatives au RSA, mobilité, logement, santé etc...

L'accompagnement individuel consiste à faire évoluer la situation des bénéficiaires RSA(B.RSA) en levant les freins à l'emploi. Les principaux freins étant la santé, la mobilité, le manque de formation et d'expérience, le logement, la famille...

Il existe deux parcours identifiés selon le profil des B.RSA : l'accompagnement socio-professionnel des personnes les plus proches de l'emploi et la mobilisation sociale pour les situations les plus en difficulté et éloignées de l'emploi.

INDICATEURS QUALITATIFS DU SUIVI DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL

Sur l'année 2018, le référent unique d'insertion du C.I.A.S a assuré l'accompagnement socioprofessionnel de 79 Bénéficiaires du R.S.A. (B.RSA) ayant pour caractéristiques d'être éloignés de l'emploi et ne pouvant prétendre à un accompagnant vers l'emploi avant son intervention.

<i>Caractéristiques des allocataires</i>	<i>Mobilisation sociale</i>	<i>Socioprofessionnel</i>
Genre :	45	34
<i>Femmes : 37</i>	30	7
<i>Hommes : 42</i>	15	27
Tranches d'âge :		
<i>Moins de 26 ans</i>	1	1
<i>Entre 26 et 30 ans</i>	5	6
<i>Entre 31 et 55 ans</i>	20	22
<i>Plus de 55 ans</i>	19	5
Ancienneté dans le dispositif RSA :		
<i>Moins d'un an</i>	10	3
<i>Entre 1 et 2 ans</i>	4	8

Entre 2 et 5 ans

Entre 5 et 10 ans

Plus de 10 ans

Niveau de formation :

Niveau I à III

Niveau IV

Niveau V

Niveau V bis

Niveau VI

7	7
17	6
7	10
2	3
4	4
31	25
5	2
3	

Typologies des problématiques travaillées	Mobilisation sociale	Socio-professionnel
Logement	25	10
Santé	35	13
Budget	10	5
Soutien aux démarches administratives	23	8
Inclusion sociale	15	5
Garde d'enfants	9	3
Mobilité	3	13
Formation	2	5
Emploi	2	20
Autres		

Situation des allocataires du RSA au 31/12/2018	Mobilisation sociale	Socioprofessionnel
POURSUITES de l'accompagnement CIAS	28	19
SORTIES de l'accompagnement au cours de l'année dont :	17	15
- sorties dans l'emploi durable (CDI, CDD ou mission intérim de plus de six mois hors SIAE et contrats aidés, création ou reprise entreprise, ...)		5
- sorties dans l'emploi de transition (CDD ou mission intérim de moins de six mois et contrats aidés hors SIAE)		
- sorties positives (formation, embauche dans une SIAE autre)		2

- réorientation vers le parcours emploi		1
- réorientation vers un autre référent en mobilisation sociale	1	
- réorientation vers un autre référent en socioprofessionnel	1	2
- réorientation MDS /suspension d'accompagnement	7	
- sorties du dispositif RSA (accès à d'autres droits, travail conjoint, changement de situation familiale...)	7	1
- autres sorties (déménagement, sanction, incarcération...)	1	4

Tableau comparatif annuel :

	2015	2016	2017	2018
Nombre d'allocataires suivis par le C.I.A.S. au début de l'année en cours	77	68	65	52
Nombre de nouveaux allocataires orientés en cours d'année	21	38	26	27
Nombre d'allocataires suivis par le CIAS (entrées et sorties comprises)	98	106	91	79
Nombre d'allocataires sorties de l'accompagnement du CIAS	16	41	43	32

Sur les 79 personnes accompagnées par le CIAS au 31/12/2018, 32 personnes sont sorties de l'accompagnement du CIAS.

INTERVENTION COLLECTIVE

Dans le cadre de son accompagnement, la C ESF est en mesure de proposer des actions d'information et de sensibilisation collectives sur des thématiques en lien avec la vie quotidienne : logement, santé, budget, économie d'énergie, culture.

- Mise en place du projet Réseau d'échanges et de savoirs (RERS)

Le Service Economie Solidaire et Insertion Territoriale de Briey observe depuis plusieurs années les facteurs de rupture sociale, dont l'isolement, et le manque de confiance en soi des bénéficiaires du RSA.

Le souhait de conventionner avec le CIAS pour l'année 2018 sur la mise en place d'une action telle que le RERS permettrait de proposer un outil pour lutter contre les exclusions sociales sur notre territoire.

La finalité de ce projet serait de favoriser l'inclusion sociale en valorisant les savoirs faire des personnes, en les mettant en relation les uns avec les autres.

La mise en place du projet a nécessité 14 rencontres et temps de travail, soit 33h de comptabilisées pour la mise en place du projet.

Les nombreuses rencontres avec les partenaires, les bénévoles, les professionnels ont permis de définir le rôle des membres du comité technique et définir plus précisément les axes du projet.

Le Réseau se nomme « Partage de Savoirs » il inclut des temps de convivialité et d'échange lors « des cafés citoyen » et des temps de « partages de savoir-faire, de connaissances » au rythme des propositions et des demandes de chacun.

Tous les premiers mardis du mois, depuis février 2019 « les cafés citoyen » permettent de pointer les envies de partage et de connaissances des participants.

Ce projet permet de renforcer le travail partenarial et d'en créer du nouveau. L'ouverture aux volontaires, bénévoles, B.RSA souhaitant s'inscrire dans un projet commun collectif est un plus pour ce projet.

- Sport et Insertion :

La référente RSA est le seul travailleur social du secteur du Jarnisy à se mobiliser sur cette action proposée par le Conseil Départemental. Sport et Insertion, consiste à accompagner des groupes de B.RSA sur un cycle de 10 séances par activité pour mobiliser et soutenir les allocataires du RSA dans un effort physique et parfois technique.

La Randonnée pédestre, proposée sur la période d'avril à juin est encadrée par les animateurs du club USJ Rando qui planifient des sorties variées de 5 à 7kms aux alentours de Jarny.

Tennis de Table (TT), proposé d'octobre à décembre est encadré par le Président du club de TT de Labry.

L'action est évaluée auprès des bénéficiaires en fin de période et auprès des responsables du service d'insertion de Nancy et du référent du CDOS (Comité Département Olympique et Sportif) chargé de créer le lien entre les clubs sportifs et le CD.

Dans l'ensemble, les personnes mobilisées sont très actives durant la séance et sont satisfaites des bienfaits que le sport peut leur procurer.

Membre de l'équipe consultative :

Une demi-journée par mois, l'équipe consultative composée de représentants de l'insertion socio-professionnelle et du parcours emploi ainsi que des représentants de bénéficiaires du RSA volontaires se réunissent à la maison du Département à Homécourt. Sous la forme de commission, sont validés par l'équipe consultative les renouvellements des contrats d'insertion des bénéficiaires du RSA de plus d'un an. Les dossiers problématiques de B.RSA sont présentés à l'équipe pour recueillir leurs avis sur la suspension ou non de l'allocation RSA.

SERVICE DE L'AIDE SOCIALE LEGALE

PRESENTATION DU SERVICE :

Coordonnées : CIAS de JARNY 5, rue Clément HUMBERT BP 75 54800 JARNY

Contact : 03 82 33 10 10- virginie.mateo@olc54.fr

Equipe : Virginie MATEO

PRESENTATION DU SERVICE DE L'AIDE SOCIALE LEGALE

L'aide sociale légale est une aide spécialisée en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées ne pouvant pas faire face à leurs besoins ou avec l'aide de leurs proches.

Le CIAS participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale. Le CIAS est chargé de constituer certains dossiers dont l'instruction et la décision appartiennent à une autre autorité.

- Domiciliation
- Les demandes d'Aide Sociale à l'Hébergement pour personnes âgées ou personnes handicapées (ASH)
- Les demandes d'Obligation Alimentaire
- Les demandes d'Aide-ménagère au titre de l'aide social
- Les demandes d'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA)
- Les demandes d'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA)

Le service d'aide sociale légale apporte également une aide à la constitution des dossiers de la Maison Départementale des Personnes handicapées (MDPH)

- La carte de priorité et/ou d'invalidité et la carte de stationnement
- La reconnaissance de travailleur handicapé
- L'allocation adulte handicapée
- La prestation de compensation du handicap

ACTIVITES DU SERVICE DE L'AIDE SOCIALE LEGALE EN 2018

La domiciliation au CIAS

Références juridiques de la domiciliation

Articles L. 264-1 à L. 264-9 et articles D. 264-1 à D.264-15 du CASF du code de l'action sociale et des familles

Circulaire DGAS/MAS/2008/70 du 25 février 2008 relative à l'élection de domicile des personnes sans domicile stable.

Principe

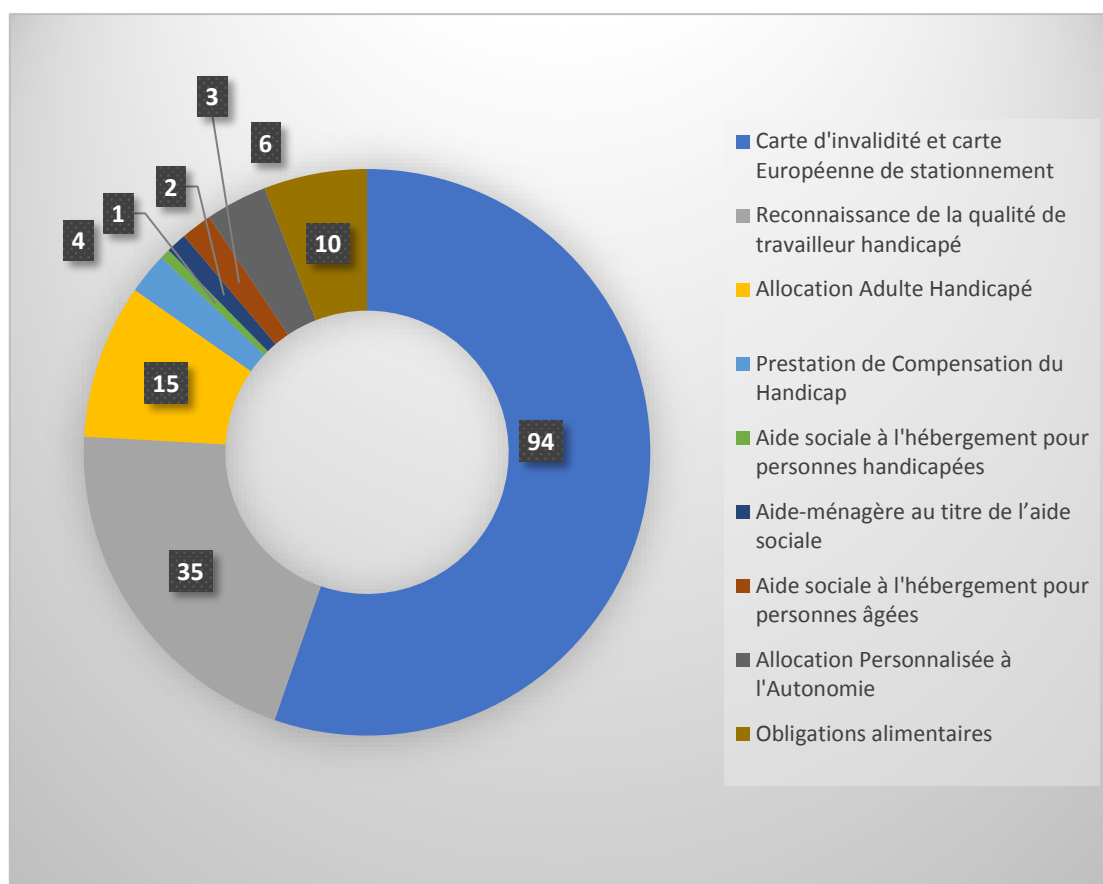
La procédure de domiciliation permet aux personnes sans domicile stable, en habitat mobile ou précaire, qui ne sont pas en mesure de recevoir et de consulter leur courrier de façon constante de demander une domiciliation afin d'avoir une adresse administrative pour faire valoir leurs droits civils, civiques et sociaux.

A ce titre, le CIAS est habilité de plein droit à procéder aux élections de domicile dès lors que la personne qui en fait la demande présente un lien suffisant avec la commune ou avec le groupement de communes.

En 2018, 27 personnes étaient domiciliées au CIAS. Nous avons enregistré 10 nouvelles demandes de domiciliation, et 6 domiciliations ont pris fin. Cette démarche permet aux demandeurs d'obtenir entre autres leurs droits RSA.

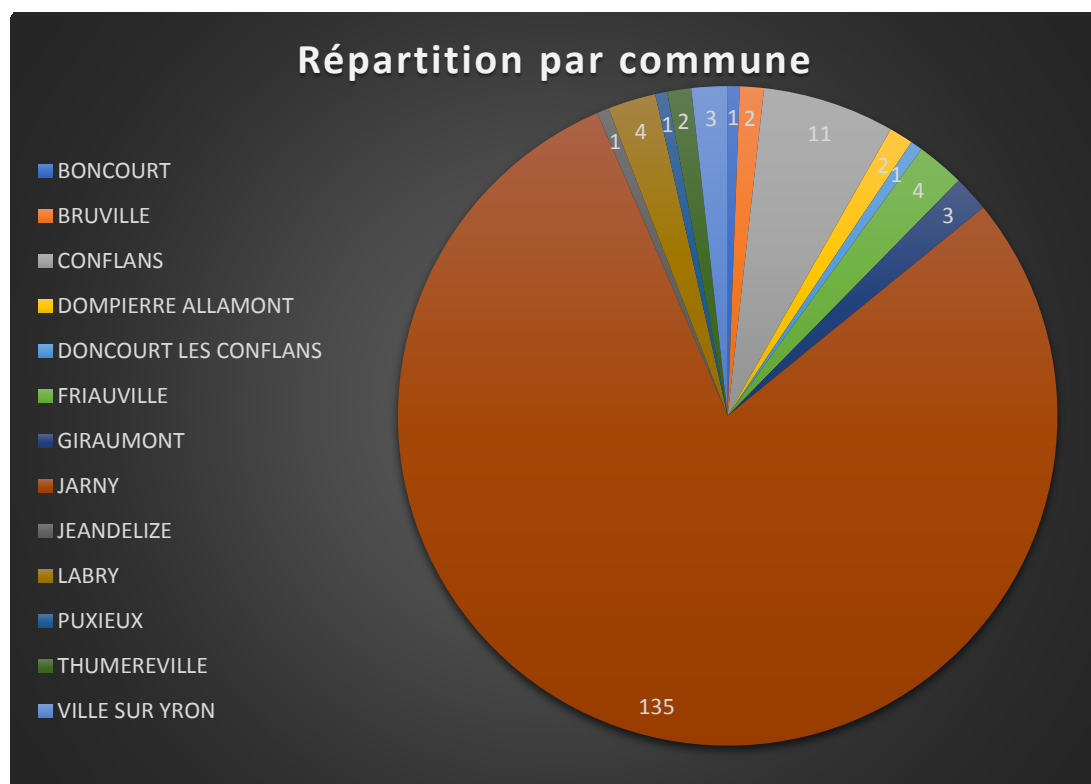
Désignation	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Carte d'invalidité et carte Européenne de stationnement	66	73	95	98	105	94
Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQHT)	28	29	33	25	39	35
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	20	19	21	15	8	15
Prestation de Compensation du Handicap (PCH)	10	6	5	4	3	4
Aide sociale à l'hébergement pour personnes handicapées	2	5	2	0	4	1
Aide-ménagère au titre de l'aide sociale	1	2	1	2	1	2
Aide sociale à l'hébergement pour personnes âgées	8	14	22	3	7	3
Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA)	64	69	62	19	7	6
Obligations alimentaires	37	66	19	10	2	10
Total	236	283	260	176	176	170

La domiciliation est renouvelable tous les ans à la demande du bénéficiaire.



Répartition de l'aide sociale légale par commune

Communes	Carte d'invalidité et carte Européenne de stationnement	RQT H	AA H	PCH	Aide sociale à l'hébergement pour personnes handicapées	Aide sociale à l'hébergement pour personnes âgées	Aide-ménagère	A P A	Obligations alimentaires	Total
BONCOURT		1								1
BRUVILLE	1			1						2
CONFLANS	6	2	2					1		11
DOMPIERRE ALLAMONT	1	1								2
DONCOURT-LES-CONFLANS						1				1
FRIAUVILLE	2	1		1						4
GIRAUMONT	1	1	1							3
JARNY	79	25	11	2	1	2	2	4	9	135
JEANDELIZE								1		1
LABRY	1	2	1							4
PUXIEUX	1									1
THUMEREVILLE	1	1								2
VILLE SUR YRON	1	1							1	3
TOTAL	94	35	15	4	1	3	2	6	10	170



FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS GUY MOQUET

PRESENTATION

Le F.J.T. est composé de 26 studios individuels d'une superficie d'environ 20 m².
L'un d'eux est spécialement aménagé pour recevoir des personnes à mobilité réduite.

MISSION

Un foyer de jeunes travailleurs (FJT) est un établissement qui loue des chambres à des jeunes âgés de 16 à 25 ans (parfois 30 ans). Le résident signe un contrat d'occupation avec le gestionnaire du foyer précisant notamment ses conditions d'admission. La durée de l'hébergement est de quelques mois à maximum 2 ans.

HISTORIQUE

Le F.J.T. Guy Môquet a ouvert ses portes en février 2005. Il est géré par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.) d'Orne Lorraine Confluences.

COORDONNEES

Foyer de Jeunes Travailleurs Guy Môquet, Place Aristide Briand, 54800 JARNY
Tél : 03.82.33.72.16 Mail : jessica.lallemant@olc54.fr ; didier.dossantos@olc54.fr

EQUIPE

Directeur : Monsieur Romuald GUEUSQUIN

Gestionnaire : Centre Intercommunal d'Action Sociale, Espace Gilbert Schwartz, 5 rue Clément Humbert, BP 75, 54802 JARNY Cedex

Nombre de salariés du Foyer employés par le gestionnaire et qualifications :

Un directeur : 0.3 ETP

Une éducatrice spécialisée : 0.5 ETP

Un conseiller en économie sociale et familiale : 0.5 ETP

Autres personnels (dont bénévoles) : 1 veilleur de nuit, 1 agent technique, une équipe d'entretien.

FONCTIONNEMENT

Il se décompose en différentes phases :

- La procédure d'intégration
- La Commission d'intégration
- L'intégration du résident
- Le projet d'accompagnement individualisé.
- Le suivi, l'accompagnement individualisé.
- La gestion budgétaire
- L'entretien des studios
- L'accompagnement autour de la rupture familiale

DONNEES QUANTITATIVES 2018

- Le nombre de résidents accueillis sur la période 2018 est de 40.
- Taux d'occupation du F.J.T. en 2018 exprimé en pourcentages :
Janvier : 79.4% / Février : 72.6% / Mars : 89.2% / Avril : 83.5% / Mai : 73% / Juin : 69.4 / Juillet : 60.2% / Août : 58.4% / Septembre : 82.4% / Octobre : 87% / Novembre : 88.9% / Décembre : 79.2%
La moyenne annuelle est de 77.3%.

Profil des jeunes accueillis en 2018 en pourcentages :

C.D.I : 15 / C.D.D : 10 / Contrats d'apprentissages, de professionnalisation : 30

Stagiaires : 10 / Scolaires et Etudiants : 22 / Demandeurs d'emplois : 5 / Autres situations : 8

Origine géographique des résidents accueillis en pourcentage :

- Jarny : 5
- Autres communes d'OLC : 10
- Autres communes du 54 : 0
- Autres départements de Lorraine : 40
- Autres pays de l'UE : 2.5
- Autres régions de France : 20
- Monde : 22.5

La majorité de nos résidents est issue de départements extérieurs à la Lorraine, ceci s'explique notamment par la présence d'une filière aéronautique au lycée Jean Zay à Jarny et d'une forte demande de main d'œuvre de certaines entreprises locales.

Le taux élevé de jeunes venant de pays extérieurs à l'union européenne est expliqué par la présence de l'entreprise Fresson située à Jarny.

Les jeunes issus de la commune de Jarny se tournent vers le FJT généralement suite à une rupture familiale.

LE PARTENARIAT

L'élaboration et la mise en œuvre du projet individualisé nécessite obligatoirement un travail en partenariat. L'équipe éducative du foyer ne peut pas agir seule sur l'ensemble du projet, le FJT s'entoure d'un ensemble d'acteurs du territoire avec lesquels les échanges et le partenariat sont primordiaux :

- La C.A.F. de Meurthe et Moselle financeur de la structure et avec qui nous réfléchissons aux orientations prises pour le développement de la structure
- Le réseau parentalité, qui nous permet de créer des liens avec les différents partenaires gravitant autour de la famille.
- Le travail de réseau autour du projet porté par la Mission Locale de Briey de « repérage et mobilisation des invisibles », à destination des jeunes de 16 à 29 ans, sortis du système scolaire, peu ou pas qualifiés, ayant des revenus faibles ou inexistantes et étant non accompagnés.
- Le C.I.A.S. est un appui logistique important pour le F.J.T. dans la mesure où il propose une multitude de rencontres possibles en un lieu unique.
- L'intercommunalité pour les services qu'elle met à disposition des personnes (piscines, cinéma, ludothèque...) mais aussi pour le partage des compétences.
- Le Trésor Public qui traite toutes les questions liées aux cautions, aux loyers...
- Le Conseil Départemental avec le service des jeunes majeurs qui les accompagne dans le cadre d'un contrat jeune majeur.
- La Mission Locale.
- L'association TELLOJE avec qui nous commençons un travail de collaboration.
- Les ateliers proposés par l'Eco Appart d'Homécourt pourront également permettre à nos résidents de préparer l'après FJT.

BUDGET

Budget annuel de la structure : 151 968 €

ANIMATIONS ET ATELIERS PROPOSES

Les ateliers de sensibilisations sur les infections sexuellement transmissibles (IST) et à la contraception Des intervenants du Centre d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des Infections Sexuellement Transmissibles (C.I.D.D.I.S.T.) et du Centre de Planification et d'Education Familiale (C.P.E.F.) ont

organisé des réunions d'information au foyer. Les thèmes abordés le sont à la demande des résidents ou selon les besoins recensés.

Les ateliers cuisine, soirées à thème

Ils ont lieu une fois par mois.

Chaque résident est partie prenante dans le déroulement des ateliers. Ainsi, toutes les animations proposées au F.J.T. sont préparées en amont par les résidents.

Journée d'intégration sportive à la base de Solan

Nous avons proposé à nos résidents une journée basée sur le sport et la solidarité. Durant la matinée, nous avons effectué le parcours d'accrobranche et de tyrolienne, et après avoir partagé un repas tiré du sac, résidents et professionnels avons participé à la course « Colors de Solan ».

Le mois sans tabac

L'équipe éducative était partie du constat qu'un certain nombre de résidents étaient fumeurs.

L'objectif étant la diminution ou l'arrêt total de la cigarette.

Projection débat sur le thème « Les violences sexuelles, un fléau : en parler, les prévenir, en guérir.

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

PRESENTATION DU SSIAD

Le SSIAD est un service médico-social géré par le Centre Intercommunal d'Action Sociale d'OLC. Il assure les soins d'hygiène, de confort, relationnels et préventifs, pris en charge à 100% par tous les régimes d'assurance maladie. Le service intervient sur prescription du médecin traitant, soumise à l'accord du médecin conseil de la caisse de sécurité sociale de l'assuré.

MISSIONS

- Permettre le maintien à domicile des personnes adultes dépendantes,
- Eviter ou d'écourter les séjours en milieu hospitalier,
- Faciliter un prompt retour à domicile après hospitalisation,
- Prévenir la dégradation de l'état de santé des patients,
- Accompagner les personnes en fin de vie.

Le secteur d'intervention est l'ex-canton de Conflans (territoire de l'ex-Communauté de Communes du Jarnisy) et l'ex-canton de Chambley.

La capacité est de 46 places pour personnes âgées dépendantes (plus de 60 ans)

La fréquence d'intervention est fonction de la dépendance des patients, et de la charge de travail du service. Elle est de 5 à 7 jours /semaine, matin et fin d'après-midi. L'intervention du week-end et de fin d'après-midi privilégie les patients de dépendance majeure.

FONCTIONNEMENT DU SSIAD

Equipe

L'équipe est composée d'une infirmière coordinatrice (100 %), de 14 aides-soignants (30, 50, 60, 75, 80, 100 %), d'une responsable administrative (50%) et d'une assistante administrative (50%).

Budget

Le SSIAD est entièrement financé par les crédits de l'Assurance Maladie, sous forme d'une dotation globale. L'allocation et le contrôle des financements dépendent de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est.

COORDONNEES

SSIAD Espace Gilbert Schwartz 5 rue Clément Humbert BP 75 54802 JARNY CEDEX

Téléphone : 03 82 20 19 19 / Courriel : ssiad.jarny@olc54.fr

ACTIVITES DU SSIAD

Liste et descriptifs synthétiques des activités réalisées en 2018

- Soins d'hygiène, de confort, relationnels et préventifs, assurés par l'équipe soignante.
- Soins techniques infirmiers, assurés par les cabinets d'infirmiers libéraux, par conventionnement avec le SSIAD.
- Activités de coordination avec les médecins traitants, les intervenants libéraux, les hôpitaux, les assistantes sociales... assurées par l'infirmière coordinatrice.

Activités spécifiques

Activités de coordination et de partenariat assurées par l'infirmière coordinatrice :

- Communication des plannings des aides à domicile par leur service respectif : l'objectif est d'optimiser la coordination avec les aides-soignants.

- Analyse conjointe entre l'infirmière et les responsables SAAD (Service d'Aide à Domicile) des dysfonctionnements dans la prise en charge des usagers : l'objectif est d'améliorer la qualité des interventions auprès des patients.
- Concertation au domicile des usagers avec les services d'aides à domicile et le SSIAD.
- Visites régulières de l'infirmière coordinatrice aux cabinets des médecins traitants, pour le suivi des usagers.
- Enquête de satisfaction auprès des usagers : sur 38 questionnaires restitués, 37 usagers sont totalement satisfaits de la qualité du service et des soins (1 usager n'a pas répondu). L'exploitation de l'ensemble des questionnaires a fait l'objet d'une synthèse transmise à chaque usager. Certains commentaires ont fait l'objet d'une réponse personnalisée.

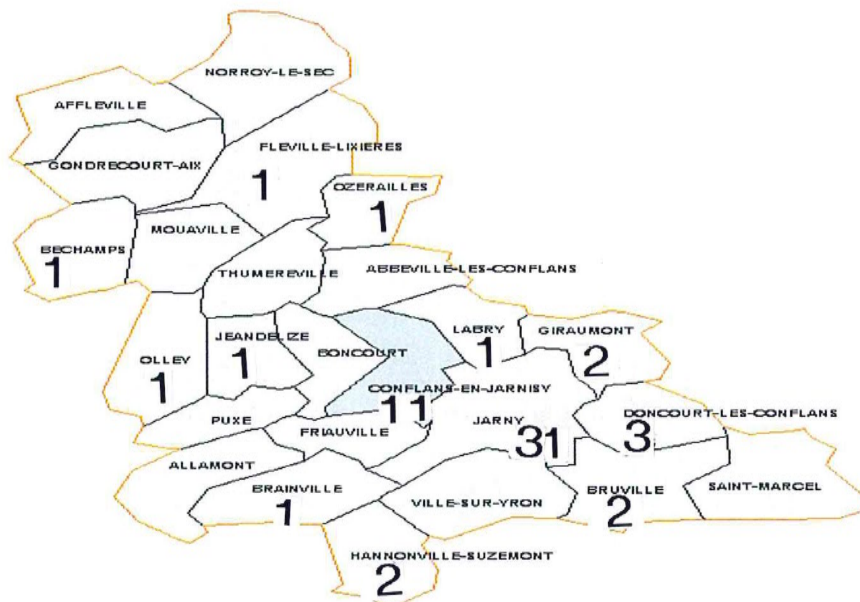
Activités des référents aides-soignants « Démarche qualité » :

- 3 référents nommés pour la *prise en charge et suivi des patients Alzheimer* : accompagner l'aidant principal et adapter les soins techniques et relationnels à l'évolution de la pathologie.
- 4 référents nommés pour la *prise en charge et suivi de la douleur* : savoir qualifier la douleur pour améliorer sa prise en charge.
- 4 référents nommés pour la *prise en charge et suivi des escarres* : uniformiser les pratiques professionnelles de l'équipe.
- 2 référents nommés pour la *réactualisation des plans de soins* : réactualiser les plans de soins en fonction de l'état de santé et de la dépendance.
- 3 référents nommés pour l'*ergonomie et l'équipement médical à domicile* : adapter le matériel médical aux besoins des usagers, à leur lieu de vie, tout en respectant la sécurité des professionnels.
- 3 référents nommés pour le matériel médical des aides-soignants : gérer le matériel médical.
- 2 référents nommés pour les *véhicules de service* : assurer la maintenance des véhicules.
- 3 référents « *Hygiène* » nommés : le référent en hygiène est le relais d'information entre son équipe et l'infirmière coordinatrice.
- 2 référents nommés pour le *parc informatique et la téléphonie* : veiller à la bonne utilisation et à l'entretien du matériel informatique et téléphonique.
- 2 référents nommés pour le *tutorat des stagiaires* : participer au parcours de professionnalisation des stagiaires, tout en optimisant leur encadrement.

Quelques références chiffrées de l'activité du ssiad

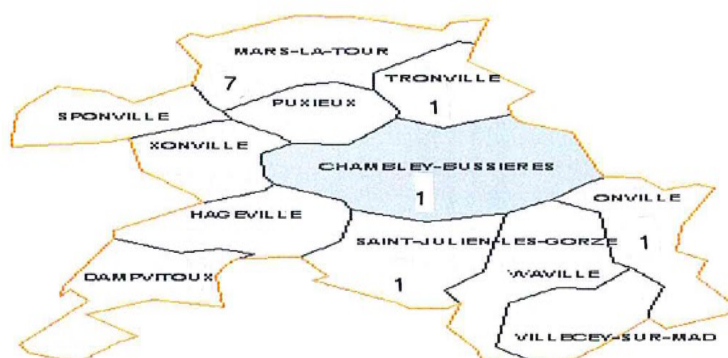
REPARTITION PAR CANTON DES 69 PRISES EN CHARGE

Territoire de l'ex-Communauté de communes du Jarnisy
Ex-canton de Conflans-en-Jarnisy (sauf la commune de Norroy-le-Sec)



58 prises en charge (84,06 %)

Ex-canton de Chambley-Bussièrès



11 prises en charge (15,94 %)

TAUX D'OCCUPATION ANNUEL

Capacité 46 places

	Nb bénéf.	Activité mensuelle en %	Moyenne patients/ jour	Activité cumulée en %	Mouvement dans le mois	
					Entrées	Sorties
Janvier	45	93,90%	43,19	93,90%	2	2
Février	44	91,54%	42,11	92,78%	2	3
Mars	46	92,85%	42,71	92,80%	6	5
Avril	47	94,20%	43,33	93,15%	6	6
Mai	48	95,44%	43,90	93,62%	6	7
Juin	47	95,94%	44,13	94,01%	5	2
Juillet	48	96,98%	44,61	94,44%	4	6
Aout	48	92,15%	42,39	94,15%	7	9
Septembre	45	88,84%	40,87	93,57%	10	9
Octobre	45	92,50%	42,55	93,46%	7	5
Novembre	44	91,38%	42,03	93,27%	3	6
Décembre	45	91,73%	42,19	93,14%	9	6
Total	69				67	66

RESULTAT DE L'ENQUETE DE SATISFACTION AUPRES DES USAGERS

Moyenne d'usagers totalement satisfaits : 84 %.

POLE CULTURE ET PATRIMOINE

Le Centre Culturel Pablo Picasso est l'un des quatre établissements du Pôle.

Structure : Centre Culturel Pablo Picasso

PRESENTATION

Structure de spectacle vivant avec une salle de 402 places maximum pour un plateau de 20m par 10m, avec un équipement scénique professionnel.

MISSIONS

Scène conventionnée jeune public, c'est une structure de diffusion et de soutien à la création de spectacles vivants avec une forte activité d'actions artistiques et culturelles, de médiation et de pratique artistique, en milieu scolaire et en tout public

HISTORIQUE (FACULTATIF, SI CELA PRESENTE UN INTERET POUR LE RAPPORT)

Inaugurée en janvier 1974, c'est une salle emblématique du Nord de la Lorraine

COORDONNEES

Place Leclerc, BP 70 048, 54311 Homécourt Cedex
03 82 22 27 12 / ccpicasso@wanadoo.fr

FONCTIONNEMENT

EQUIPE

10 personnes dont 8 agents territoriaux ou assimilés, mis à disposition de l'association, et 2 salariés de l'association, de droit privé.

BUDGET

Budget total : Total : 995.201 € dont Association : 567.926 € et OLC : 427.275€

POINTS PARTICULIERS

La Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) de la scène conventionnée se fonde autour du projet artistique du directeur qui en est le signataire et le garant

ACTIVITES

LISTE DES ACTIVITES REALISEES EN 2018

- Programmation de spectacles de théâtre, de danse, de cirque et de musique
- Résidences d'artistes
- Actions artistiques et culturelles en milieu scolaire dans le cadre du CTEAC
- Ateliers de pratique artistique pour enfants, adolescents et adultes tout public
- Actions de médiation auprès des publics
- Mise à disposition de la salle à des associations culturelles du territoire

DESCRIPTIFS SYNTHETIQUES DES ACTIVITES

- Programmation de spectacles de théâtre, de danse, de cirque et de musique
 - Prospection : visionnage de spectacles, rencontre d'équipes artistiques autour de leurs projets
 - travail en réseau : participation aux réseaux régionaux et nationaux permettant le repérage
 - Choix des spectacles : équilibre par rapport aux âges et aux disciplines
 - Communication : préparation de tous les documents (brochures, affiches, flyers, encarts...)

- relations publiques : information des publics, rencontre des partenaires
- accueil des compagnies : administrative, logistique et technique scénique
- accueil du public : billetterie, accueil avant et après le spectacle
- Résidences d'artistes
 - Mise à disposition de moyens techniques et de logistique
 - Accompagnement des projets
- Actions artistiques et culturelles en milieu scolaire dans le cadre du CTEAC
 - Mise en place des différentes actions en lien avec la programmation de la saison et les choix des professeur.e.s : thèmes abordés, sélection des artistes intervenants,
 - Suivi des actions pendant l'année : en terme administratif et de médiation
 - Suivi des restitutions des travaux, au Centre ou dans les écoles
- Ateliers de pratique artistique pour enfants, adolescents et adultes tout public
 - Organisation logistique, inscription, accueil des restitutions de fin d'année
- Actions de médiation auprès des publics
 - Visites du théâtre, réponse aux sollicitations sur l'histoire du Centre et sur ses activités
- Mise à disposition de la salle à des associations culturelles du territoire
 - Accueil des spectacles et/ou événements organisés par des associations culturelles du territoire dans la limite des disponibilités de la salle et de l'équipe technique.

QUELQUES CHIFFRES CLES

Programmation de 28 spectacles différents, dont 9 spectacles qui ont été créés au cours de l'année 2018. Le tout a donné lieu à :

- 50 représentations en tout public
 - 87 représentations en temps scolaire.
- Soit un total de **137 représentations** qui ont réuni **11.258 spectateurs** dont 8.685 pour les 87 séances scolaires.
- pour les maternelles : 6 spectacles
 - pour les primaires : 10 spectacles
 - pour les collégiens-lycéens : 7 spectacles
 - pour les adultes : 5 spectacles.

Résidences : 10 périodes de résidences pour **10 équipes artistiques** différentes, représentant un total de **100 jours** de travail au plateau

Actions artistiques, culturelles et de médiation :

- **443 heures d'ateliers** ont été assurées pour **684 élèves**, représentant **9 ateliers en primaire pour 17 classes** et **2 ateliers en collège pour 18 classes**. Les domaines d'intervention pour accompagner l'élève dans son parcours d'éducation artistique et culturelle sont variés : arts visuels, du son, du cirque, du spectacle vivant (théâtre) et danse.
- L'action « Carnet du spectateur » a concerné **40 classes de CP pour 649 enfants**, représentant **50 heures** d'intervention dans les classes.

Médiathèque « Les Forges »

PRESENTATION

La Médiathèque « Les Forges » permet à OLC de mener une politique de lecture publique sur son territoire.

MISSIONS

Prêt de livres, de documents sonores et de vidéos

COORDONNEES

2 bis, rue de Franchepré 54240 JOEUF
03 82 22 79 58 / mediatheque.lesforges@olc54.fr

FONCTIONNEMENT

EQUIPE

- 2 assistantes de conservation (TP)
- 2 adjoint.e.s du patrimoine (TP)
- 1 adjointe administrative (1/2 TP)
- 2 agentes d'entretien (TP)

BUDGET

Budget de fonctionnement de 42.000 € consacré à l'achat de documents.

ACTIVITES

LISTE DES ACTIVITES REALISEES EN 2018

- Prêt de documents
- Acquisition et élimination de documents
- Actions culturelles
- Partenariats
- Visites de classes

DESCRIPTIFS DES ACTIVITES

- Prêt de documents
 - accueil et conseil aux usagers
- Acquisition et élimination pour une constante remise à jour des collections, légitimant ainsi le fonds documentaire
 - acquisition de 3 196 documents, dont 2 697 livres (1 878 adultes, 819 jeunesse), 227 disques compacts et 272 DVD
 - élimination de 1 504 documents hors périodiques
- Actions culturelles
 - Venue de la conteuse Léa Pellarin pour son spectacle « La voix du Blizzard » 24 février 2018
 - Déambulation poétique : du groupe Liradom en mars 2018
 - Printemps des poètes
 - Atelier Jazz avec Impulse Jazz en juin 2018
 - Partir en Livre en juillet et août 2018
 - Rencontre de l'auteure Sophie Chérier avec deux classes du collège
 - Atelier Impression 3D novembre 2018
- Partenariats avec :
 - le RAM

- les enfants du multi-accueil « les petits crocos » de Joeuf
- la MJC, les Centres aérés, IME de Briey,
- le Lieu d'Accueil Parents Enfants d'Homécourt
- Ville Plurielle
- Visites de classes
 - Les bibliothécaires Jeunesse ont également organisé et accueilli des classes maternelles, primaires et collèges des communes d'OLC tout au long de l'année scolaire

QUELQUES CHIFFRES CLES

- **1384 inscrits actifs** (usagers inscrits ayant emprunté au moins 1 document dans l'année). Parmi ces emprunteurs actifs, on compte **311 nouveaux inscrits**. Les moins de 14 ans représentent 59 % des inscrits.
- Les prêts : **53 939 documents prêtés** (Livres : 39 108 (dont 21927 livres adultes, 17181 livres jeunesse), Périodiques : 2 682, CD : 4 037, DVD : 5 730, Prêts aux collectivités : 2 382)
- Partenariats : plus de **22 séances d'accueil** de groupes dans ce cadre
- **27 classes** sont venues à la médiathèque au moins 4 fois dans l'année pour y réaliser des animations autour du livre : 53 séances dans l'année.

Culture / Espace Gérard Philipe (Jarny)

PRESENTATION

L'Espace Gérard Philipe (EGP) de Jarny est un cinéma, une salle de spectacle, un hall d'exposition, un lieu d'accueil pour les conférences, les scolaires et les associations.

Depuis sa rénovation en octobre 2016, la salle compte 183 sièges et est accessible aux personnes à mobilité réduite.

MISSIONS

Rendre la culture accessible au plus grand nombre, faire découvrir des talents dans la chanson.

COORDONNEES

3 rue Clément Humbert, 54800 Jarny
03 82 33 53 38 / egp@olc54.fr

FONCTIONNEMENT DU SERVICE

EQUIPE

- Alexandra BOULANGER, Responsable du service
- Henri BIANCALANA, Responsable de la programmation cinéma et régisseur lumière
- Albert BOUTILIER, Projectionniste et régisseur son
- Galhia EL KHIR, Agent d'entretien du bâtiment

BUDGET

- 212 008 € de dépenses
- 249 446 € de recettes

ACTIVITES DU CINEMA

183 programmations de films dont 157 titres différents.

Total séances : 617, dont 23 annulées (4 %)

- projections en 2D (92%) et en 3D (en relief) (2%)
- 161 diffusions en VF (88 %) et 22 en VOSTF ((12 %)
- 13 445 entrées dont 12 877 en vf (96%) et 568 en vostf (4%)
- 12 435 entrées en 2D (95%) et 742 entrées en 3D (5%)
- 83 % des entrées avec la carte culturelle, 5 % d'entrées sans la carte culturelle, 12 % de scolaire

MEILLEURS RESULTATS :

- les tuches 3 (comédie) : 836 entrées
- la ch'tite famille : 565 entrées

DISPOSITIFS SCOLAIRES NATIONAUX :

Depuis la rentrée scolaire 2012/2013 l'EGP accueille 3 dispositifs scolaires liés au cinéma :

- Ecole et cinéma (maternelles et primaires)
- Collège au cinéma
- Lycéens et apprentis au cinéma (dispositif en place mais pas de réponse des lycées)

Chacune de ces catégories s'engage à choisir dans une liste de films proposés et à un tarif bloqué à 2,50 €, 3 films pour l'année scolaire (1 par trimestre)

Les enseignants peuvent bénéficier d'une session de formation dédiée aux films et chaque titre dispose de documentations pédagogiques spécifiques pour les professeurs et les élèves.

Total entrées scolaires : 1 553 entrées (12 % du total entrées)

-1ERE EDITION DE RETINES ET LUMIERES,

Festival de cinéma pour les jeunes de 6 à 25 ans (en partenariat avec le CTJEP d'Homécourt) : 6 films à l'affiche

SOIREE DEBAT

Avec l'association SVS lorraine sur les violences sexuelles avec le film « les chatouilles » le 9 décembre 2018

SPECTACLES ESPACE GERARD PHILIPPE

LES LAUREATS DE LA NOUVELLE CHANSON 10EME EDITION :

- 27/01/18 : 1^{ère} soirée : flo zink, bonbon vodou, marion rouxin
- 24/03/18 : 2^{ème} soirée : francois gaillard, julie rousseau, camu
- 26/05/18 : 3^{ème} soirée : mathias billard, clio, yvan marc
- 228 spectateurs

SPECTACLES JEUNE PUBLIC

(Convention avec Pablo Picasso d'Homécourt) :

- Les écoles maternelles (de janvier à juin 2018) : Spectacle « Et si ... », briques jaunes : 346 entrées
- Les écoles primaires (de septembre à décembre 2018) : Spectacle : 556 entrées

SPECTACLES ORGANISES HORS FESTIVALS

- 18/02/18 : julien STRELZIK à l'EGP
Nombre de spectateurs : 244
- 19/10/18 : « les doigts de l'homme » en partenariat avec le Nancy Jazz Festival de Nancy à Giraumont
Nombre de spectateurs : 87
- 24/11/19 : LADISLAVA histoire de la musique tzigane à l'EGP
Nombre de spectateurs : 38

LES F'ESTIVALES

20/07/2018	RADIO BISTROT	Ville-sur-Yron (intérieur)
27/07/2018	VIZ	Fléville-Lixières (extérieur)
03/08/2018	JACK SIMARD	Conflans-en-Jarnisy (extérieur)
10/08/2018	ACORPS DE RUE	Bruville (intérieur)
17/08/2018	LES CLEBARDS	Béchamps (extérieur)
24/08/2018	ALBERT MESLEY	Allamont (extérieur)

250 spectateurs en moyenne par spectacle

EXPOSITIONS

Espace Gérard Philipe- Jarny

Janvier 2018 : Hubert KELLER / sculpture
Février 2018 : Eloise GASTEUIL / photo
Mars 2018 : Nicole GASPARD / peinture
Avril 2018 : Philippe NO / sculpture
Mai 2018 : Cyrille BRICLOT / photo
Juin 2018 : MB GAUTHIER / peinture
Septembre 2018 : Présentation des artistes de la saison 2018/2019
Octobre 2018 : Leonie RAVAUX / photo
Novembre 2018 : Marie Christine FAUST / peinture et assemblage
Décembre 2018 : Claude BAILLARD / peinture

Nouveauté 2018 : remplacement des enceintes défectueuses et de son ampli et achat d'un caisson de basse en juin 18

PRET DE SALLE

- 26 prêts de salle pour les associations dont 5 payants
- convention à l'année avec l'association MVF (occupation de la salle les jeudis soirs)

POLE PETITE ENFANCE – ENFANCE – COORDINATION JEUNESSE – SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

La nouvelle organisation qui a consisté en la définition de deux pôles distincts nous a permis de valoriser une dynamique de partenariat, si cette nouvelle organisation est plus lisible pour l'ensemble du personnel et des partenaires, elle reste à mettre en adéquation avec l'ambition de notre projet de territoire validé par les élus d'OLC. Elle s'appuie sur les compétences des personnels tout en les valorisant et en les responsabilisant malgré le peu d'espace d'autonomie laissé par l'organisation centrale.

1) Création d'un réseau Piscine et harmonisation des pratiques en cours

2) Secteur Enfance/Petite-Enfance/CTJEP/Loisirs

- Une responsable Ludothèque – Valérie DOGARD
- Une responsable RPAM – Sophie BRANCHET
- Une référente Périscolaire-PEDT-Plan Mercredi Marianne VIALLE.
- Une directrice Multi-accueil Jarny- Adélaïde CHEVALIER
- Un responsable Loisirs /CAMPS/COLO – Olivier TORNIOIR
- Un référent LAPE Val de Briey – Michael FONTAINE
- Animation réseau Multi-accueil – Pascale THEATE (VILLE PLURIELLE)
- Animation réseau LAPE – Pascale THEATE (VILLE PLURIELLE)
- Une référente du service Entretien Périscolaire-ALSH secteur de Jarny- Brigitte REMY.

3) Jeunesse

- CTJEP : Se servir de la mission CTJEP en y ajoutant une mission de coordination avec la FDMJC (Emilie RICHARD) pour suivre le secteur Jeunesse.
- Mise en place d'une référente coordination jeunesse en lien avec le CTJEP ou toute autre forme de coopération - Valérie DOGARD.
- Formation BAFA et BAFD sous NOTRE responsabilité en partenariat avec les FRANCAS ou du service jeunesse de Jarny.

4) Divers

- Le secrétariat de la commission et suivi technique des activités ALSH et Périscolaire – Marianne VIALLE.
- Convention repas

Nous avons mis en place des réunions par thématique en plus des réunions de service (LAPE-Multi-accueil-Partenaires d'OLC-Responsable structure en gestion directe-Ludothèque-RPAM-Service entretien) ce qui représente une réunion toutes les 6 semaines.

Malgré cet important travail de réorganisation nous avons aussi géré le quotidien :

- Mise en place des Marchés publics Périscolaires et ALSH.
- Mise en place des Marchés publics Multi-accueils.
- Harmonisation des dispositifs périscolaires après le passage de 4.5 à 4 jours.
- Travail sur l'harmonisation des tarifs sur l'ensemble du territoire
- Mise en place des ALSH Mercredi et Petites vacances sur le secteur de Jarny
- Réorganisation du LAPE du Val de Briey suite au départ de plusieurs personnes.

- Création d'un service RPAM et maintien de la convention avec la CAF pour 3 animatrices.
- Elargissement du champ d'intervention sur l'ensemble du territoire de la Ludothèque et mutualisation avec les acteurs du territoire.
- Suivi des travaux du nouveau bâtiment réalisé à Giraumont.
- Ouverture du site périscolaire de Jeandelize
- Suivi du PEDT interco.
- Réouverture du site de Norroy-le-Sec à la demande des élus locaux et avec leur collaboration.
- Réorganisation du service « entretien Périscolaire » du secteur de Jarny pour répondre à plus de sites avec le même personnel et en collaboration avec l'association INTERVENTION de Labry.
- Mutualisation avec les villes et OLC pour l'opération *1er Départ en centre de vacances*.
- Signature d'une convention avec SODEXO, la chambre d'agriculture et le pays pour l'approvisionnement en circuit court et/ou BIO.
- Invitation des Maires pour partager un repas avec les enfants et échanger sur le développement du dispositif.

L'ensemble de ce travail a toujours été animé par un souci de partage et d'appropriation de la démarche par l'ensemble des acteurs même si la participation des usagers comme acteurs de l'action est toujours à travailler ou à faire découvrir à certains.

Cette démarche a été mise en œuvre dans un souci de respect des orientations politiques données par les élus et les instances mises en place par eux.

Les Multi-accueils

Une des volontés politiques de la nouvelle communauté de communes est de mettre en œuvre les politiques publiques de la petite enfance au sein de réseaux.

Nous avons mis en place des rencontres entre les 5 multi-accueils d'OLC afin d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil sur la communauté de communes et d'apporter une plus-value.

Ces structures n'ont pas le même fonctionnement, elles sont gérées par des entités différentes, elles n'ont pas forcément les mêmes valeurs mais peuvent œuvrer dans le même sens, dans l'intérêt des enfants et des familles.

MULTI-ACCUEIL COCCINELLE (JARNY) / GESTION OLC

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Ouvert depuis septembre 2007, le multi accueil « Coccinelle » est un établissement communautaire d'accueil de jeunes enfants, géré en direct par la communauté de communes. Il assure pendant la journée un accueil collectif régulier, occasionnel et d'urgence d'enfants âgés de 10 semaines à 6 ans.

STATISTIQUES

- Nombre d'enfants différents inscrits : 143 enfants
- Nombres de familles accueillies : 134 familles
- Nombre de jours d'ouverture : 228 jours
- Taux d'occupation planifié : 76.33 %
- Taux d'occupation planifié (avec modulation de la capacité théorique totale) : 85.64 %
- Taux d'occupation réel : 66.78 %
- Taux d'occupation réel (avec modulation de la capacité théorique totale) : 74.93 %
- Taux de facturation : 111.94 %
- Tarif horaire moyen : 1,65 euros

ACTIVITES DE L'ANNEE

Partenariat avec le Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM) de Jarny :

- Participation aux activités proposées par les assistantes maternelles tous les lundis et jeudis dans l'espace RPAM.
- Partage de temps de jeux en salle de psychomotricité.

Projet musical :

- L'éveil musical avec un intervenant musical : 2 séances par mois, la 1^{ère} dans la section des bébés, la 2nde dans la section des grands.
- Ateliers en musique, découverte des instruments, manipulation : projet mené par un agent du multi accueil.

Projet « les livres c'est bon pour les bébés » :

- La découverte du livre avec la médiathèque de Jarny : 3 sorties à la médiathèque ont été réalisées pour aller consulter et emprunter des livres qui sont après utilisés en atelier avec les enfants. Lors des sorties le goûter est pris au sein de la médiathèque.
- 3 séances « heure du conte » au sein du multi accueil, à destination des enfants des 2 sections animées par 2 animatrices de la médiathèque de Jarny.
- Ateliers autour du livre mené par un agent du multi-accueil

Projet « rencontres intergénérationnelles » :

- Le partenariat se poursuit avec la Maison de retraite de Jarny. Tous les mardis les résidents et les enfants se rencontrent pour partager un moment ensemble autour d'un atelier manuel ou un jeu.

Autres animations :

- Mise en place chaque 2^{ème} mercredi du mois d'un *atelier crèche* pour la section des grands. Les familles sont conviées à participer à ces ateliers. L'objectif est de développer la relation parents-professionnels et de donner une place aux familles au sein de la structure. Les ateliers ont attiré entre 4 à 17 parents à chaque séance.
- *Journée thématique* : mise en place d'une journée thématique 1 fois par mois, où petits et grands sont invités à se déguiser ou à porter un accessoire sur le thème (journée pyjama, journée tous en orange) le but étant d'apporter de la convivialité et casser la routine du quotidien.
- *Kermesse de fin d'année* sur le thème de la fête foraine et le spectacle de Noël en partenariat avec le RPAM de Jarny : 62 parents, 51 enfants présents pour le multi accueil.
- *Projet « médiation animale »* : ce projet a été proposé par la maman d'un enfant accueilli au sein du multi accueil qui est infirmière, formée à la zoothérapie et qui est la propriétaire du chien. Le chien est un husky sibérien de 4 ans qui a été jugé apte à la médiation animale et qui est habitué à travailler auprès d'enfants notamment des enfants porteurs de handicap.
 - Les ateliers ont lieu dans la cour extérieure 1 à 2 fois par semaine.

L'objectif étant de :

- Favoriser les interactions sociales et le processus de socialisation
- Favoriser l'expression du ressenti et des émotions
- Développer la communication verbale et non verbale
- En apprendre plus sur le chien et la façon de se comporter avec lui

Rencontres parents/professionnelles

Réunion de rentrée : présentation du projet pédagogique, rappel du règlement intérieur, présentation des actions menées dans l'année à destination des enfants et/ou des parents, présentation sous forme de films et diaporama de la vie au quotidien des enfants au sein de la crèche : 24 parents présents + 6 excusés

Réunion thématique à destination des parents et des professionnelles : sur le thème « des limites pour grandir » (15 parents + 5 professionnelles présents), et sur le thème « les services d'accueil après la crèche » (rencontre du service périscolaire pour l'accueil collectif, du service RPAM pour l'accueil individuel) : 9 parents présents et 6 excusés

Des affichages mensuels sur la santé de l'enfant, des conseils médicaux ont été proposés par l'infirmière

Des affichages thématiques ont été proposés aux parents : la canicule, les allergies, la morsure.

Réalisation d'une enquête de satisfaction : 82 % des familles très satisfaites de l'accueil de leur enfant au sein du multi accueil, 77.8 % des familles très satisfaites des activités proposées, 73 % des familles très satisfaites de la communication et des échanges, 64.9 % des familles très satisfaites de la vie quotidienne de leur enfant.

Travail mené au sein de l'équipe éducative

- Réalisation d'un guide sur l'alimentation à destination des enfants
- Mise à jour et diffusion du livret d'accueil du multi accueil à destination des parents (condensé du règlement intérieur et des guides pratiques de prise en charge des enfants dans les sections).
- Sensibilisation des enfants et de l'équipe à l'exercice incendie + découverte des pompiers et leur camion
- Accueil d'un enfant âgé de 3 ans ½ atteint de surdité profonde. Demande d'accueil faite d'une part par les parents et d'autre part par l'institut qui le suit (l'Institut National de Jeunes Sourds de Metz).

Nous l'avons accueilli 3 fois 1h dans la semaine. Nous bénéficions de l'intervention d'une professeure spécialisée (rattachée à l'INJS de Metz). Elle accompagnait l'enfant ¾ d'heure le mardi matin à nos côtés.

L'objectif était large : travailler la séparation avec la maman, proposer un cadre d'accueil collectif et construire un journal d'observations en vue d'une réflexion sur une possible intégration en école maternelle par la suite, proposer des ateliers langagiers en petit groupe aux côtés d'enfants maîtrisant le langage oral.

Dans le cadre de la coordination de la CAF, nous avons sollicité un temps d'intervention au sein du multi accueil pour mieux accompagner l'équipe dans la prise en charge d'enfant atteint de handicap et/ou de trouble du comportement. L'équipe a bénéficié d'une intervention de 2h30 en juin 2018, animée par Nadine WEBER. L'objectif étant de réfléchir sur cette thématique : comment intégrer au mieux un enfant atteint d'un handicap ou d'un trouble du comportement, comment mettre en place ce projet d'accueil au sein du multi accueil ?

Formation effectuée en 2018

- Formation sur « la bientraitance en structure petite enfance » (Ville Plurielle) : 2 agents
- Formation « j'en ai marre, pourtant j'adore mon métier » (Univers Syléty) : 2 agents
- Colloque sur « la santé environnementale » (PMI) : 1 agent
- Formation sur « la qualité de l'air dans les EAJE » (CNFPT) : 1 agent
- Formation sur la PSU (CAF) : 1 agent
- Formation de perfectionnement à la gestion d'un EAJE (CAF) : 1 agent
- Formation sur « dynamiser et motiver une équipe » (CNFPT) : 1 agent
- Formation sur « les fonctions de régisseur » (CNFPT) : 1 agent
- Formation sur « l'entretien professionnel, un acte de management » (CNFPT) : 1 agent
- Formation sur « les risques liés à l'utilisation et au stockage des produits d'entretiens » (CNFPT) : 1 agent
- Stage de titularisation : 1 agent
- Stage d'intégration à la fonction publique territoriale : 1 agent

Etudiants accueillis en stage sur 2018

19 stagiaires ont été accueillis en 2018 : CAP Petite Enfance, Educateurs de jeunes enfants, stages de découverte, Bac ASSP.

MULTI-ACCUEIL PINOCCHIO (VAL DE BRIEY) / GESTION CROIX ROUGE

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Ouvert depuis septembre 2007, le multi accueil « Pinocchio » est un établissement communautaire d'accueil de jeunes enfants, géré en délégation de service public par la CROIX-ROUGE Française. Situé côte des Corbeaux à BRIEY, il assure pendant la journée un accueil collectif régulier, occasionnel et d'urgence d'enfants âgés de 10 semaines à 6 ans.

CAPACITE D'ACCUEIL

Le multi-accueil Pinocchio a un agrément de 40 enfants. Sa capacité théorique maximale pour l'année 2018 est de 103 500 h. Sa capacité théorique modulée est de 92 250 heures.

Le taux d'occupation réel pour l'année 2018 est de 68 % (grosse baisse par rapport à 2017 où nous étions à 71.35%, toutes les demandes d'accueil ont pourtant été honorées), la CAF a été mise au courant en amont de cette baisse afin de voir si l'ouverture de la micro crèche et de la MAM avait un impact sur cette baisse.

LA POPULATION DES ENFANTS ACCUEILLIS

Le multi-accueil a accueilli 136 enfants pour 131 familles différentes.

6 familles sont au tarif plancher, 5 familles sont au tarif plafond, 32 familles sont en dessous du seuil de pauvreté (- 1 € de l'heure)

Il y a eu 63 042.80 heures réalisées pour 67 418.60 heures facturées. Le taux de facturation est donc de 106.94 %.

Le tarif moyen pour 2018 était de 1.88 euros.

Les heures d'accueil en occasionnel sont de 7 457.43, il y a eu 54 349.5 d'heures d'accueil régulier (dont 11 087 en accueil atypique, 270.73 heures d'adaptation et 967.74 heures d'urgence).

LE PROJET PEDAGOGIQUE

Notre projet pédagogique est basé sur l'éveil sensoriel, nous avons retravaillé cette année l'observation et avons mis en place une section verticale afin de répondre au mieux aux demandes des familles et développer la socialisation.

Sur l'année 2018, nous avons continué à mettre en place le potager, les ateliers cuisine pour les enfants. Nous avons également proposé un atelier cuisine à destination des parents afin de les sensibiliser à l'importance de l'équilibre alimentaire et d'utiliser dès que cela est possible les produits frais et de saison.

Nous avons mis en place le café des parents 1 fois par mois. Ainsi les familles peuvent passer un temps d'échange avec le personnel entre 7h et 9h30. Parfois des thèmes sont proposés (alimentation), d'autres fois nous invitons les partenaires (comme la puéricultrice de PMI). Les familles restent parfois 10 min parfois plus en fonction du temps qu'elles ont.

MULTI- ACCUEIL LES PETITES FRIMOUSSES (HOMECOURT) / GESTION VILLE PLURIELLE

EN QUELQUES MOTS...

Le Multi-Accueil Les Petites Frimousses est situé 7 rue des Quatre Vents à Homécourt. Ouvert depuis 2006, le multi- accueil est géré par le Centre Social Ville Plurielle. Sa capacité d'accueil est de 26 enfants par jour, âgés de 10 semaines à 6 ans. Il est ouvert du lundi au vendredi de 6h45 à 18h30 et est fermé 1 semaine entre Noël et nouvel an et 3 semaines en Août.

EN QUELQUES CHIFFRES....

Durant l'année 2018, le Multi-Accueil a pu accueillir 72 familles différentes, ce qui représente 76 enfants. Durant cette année, nous avons accueillis 7 enfants placés en foyer ou en famille d'accueil afin de travailler la séparation, de permettre aux éducateurs de pouvoir se rendre à leur réunion ou encore dans une démarche de socialisation et d'apprentissage de la vie en collectivité.

Durant l'année, il a été réalisé 43 285.93 heures correspondant à un taux moyen d'occupation de 73%. Nous observons une baisse du taux d'occupation en Août dûe aux vacances ainsi qu'en septembre car il y a beaucoup d'adaptations, qui représentent un total de 409 heures sur l'année 2018. La participation des familles s'élève à 78 248.19€ et le taux de facturation est de 107.81%. Le prix horaire moyen facturé est de 1.63€. En effet, 20 contrats sont tarifés à moins de 1€/heure, 35 entre 1€ et 2€ l'heure et 21 au-dessus d'1 €. La majorité des familles habitent sur le territoire Homécourtois (53.9%) ou sur le territoire d'Orne Lorraine et Confluences (38.1%).

ENSEMBLE DANS UNE MEME DIRECTION...

L'équipe professionnelle est composée d'une directrice EJE, d'une adjointe EJE, d'une infirmière à mi-temps, 2 auxiliaires de puériculture et 4 CAP petite enfance. Le Multi-Accueil est divisé en deux sections et se situe dans une maison sur deux étages. Ainsi, la section des bébés se trouve à l'étage et accueille les enfants de 10 semaines à 15 mois environs. La section des grands située en bas accueille les enfants de 15 mois jusqu'à l'entrée à l'école. Les professionnelles sont affectées à une section afin d'assurer une continuité éducative pour les enfants et permettre une figure de référence. Cependant, elles peuvent à tout moment intervenir dans l'autre section en cas de remplacement ou autre.

Durant cette année 2018, certains projets ont pu être reconduits tels que cuisine, développement moteur, ou encore toucher-massage chez les bébés. Au quotidien, les enfants ont pu effectuer différentes activités en rapport avec les saisons ou les fêtes annuelles. Des temps journaliers ont été ritualisés en chansons, lecture. L'intervenant musique intervient toujours une fois par mois. Les enfants se rendent à la ludothèque sur le même rythme. Au cours des différentes vacances, quand l'effectif le permet, les enfants ont eu l'occasion de se rendre à la base de loisirs de Solan pour évoluer dans la structure intérieure. Cela a été aussi l'occasion pour eux de pique-niquer sur place.

Le Multi-Accueil a organisé durant l'année 3 petits-déjeuners, la fête de Noël, Carnaval, le barbecue de fin d'année, 1 rencontre parents- professionnels autour du thème des « émotions ». Nous avons aussi organisé un temps de rencontre parents-enfants-professionnels un samedi matin autour de jeux et de diverses activités. Cette rencontre a remporté un franc succès. L'équipe réfléchit déjà autour d'une matinée autour de la diversité culturelle qui se déroulera en 2019.

MULTI-ACCUEIL POMME D'API (HATRIZE) / GESTION CARREFOUR JEUNESSE

La structure Multi accueil *Pomme d'Api* est un équipement de 20 places, de 234 m², qui propose de l'accueil régulier et occasionnel pour les enfants âgés de 10 semaines à 6 ans. La structure est ouverte du Lundi au Vendredi de 06h45 à 18h30. Elle est régie par la circulaire d'Août 2000 et de Février 2007 qui fixe les modalités d'accueil pour les établissements destinés aux enfants de moins de 6 ans. « Pomme d'api » est implantée 2, rue des vergers, 54800 HATRIZE.

La direction est assurée par une éducatrice de jeunes enfants.

PETIT RETOUR SUR 2018

Depuis 2015 et le passage à 20 places, grâce notamment au soutien de la CAF et de l'intercommunalité, le nombre d'heures d'accueil régulier n'a cessé d'augmenter. Cependant, en 2018, il a fallu faire face

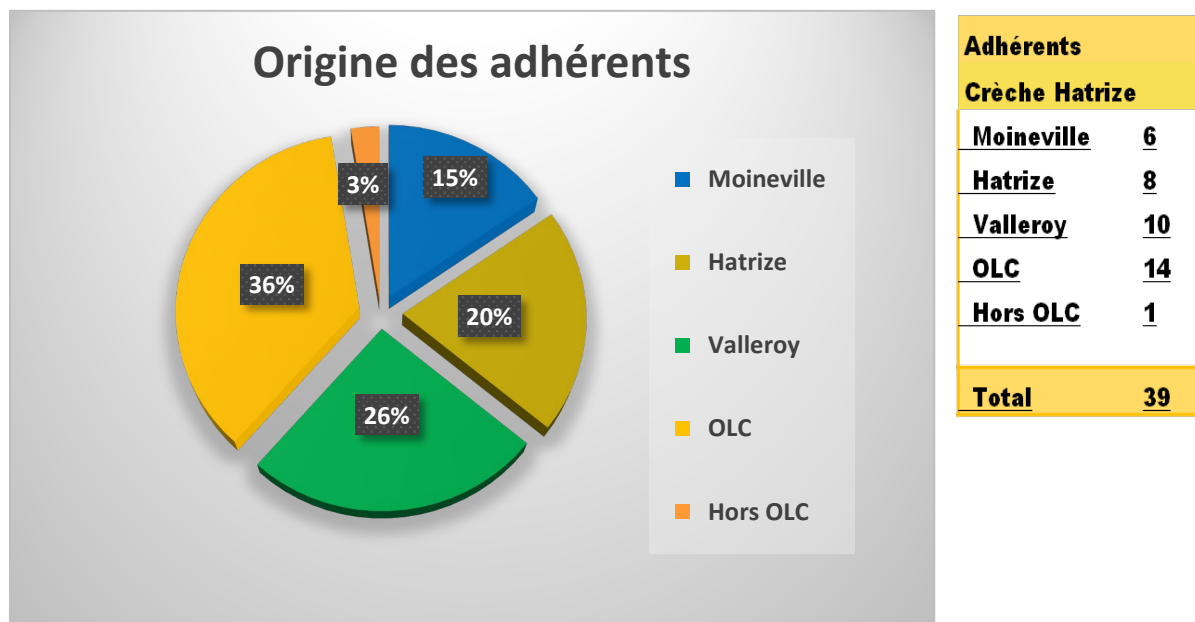
non seulement à des problèmes structurels liés à des mouvements de personnel, mais également à la perte de plusieurs contrats, occasionnant un taux de remplissage plutôt médiocre, et donc impactant financièrement le service.

Toutefois, le projet pédagogique laissant une place importante aux parents : 2 espaces usagers ont vu le jour, soit 1 par semestre, permettant de resserrer les liens entre professionnels et parents, mais aussi de prendre part au fonctionnement du service en y apportant des idées.

Également à noter des sorties à l'extérieur au centre culturel Pablo Picasso à Homécourt et à la base de loisirs Solan à Moineville. Un travail inter-service permet également au Multi-Accueil de s'ouvrir davantage, avec des liens vers le périscolaire de Moineville que les plus grands ont pu aller visiter, mais également avec les écoles de Hatrize et de Valleroy en vue des futures admissions aux prochaines rentrées.

Autre fait marquant : l'embauche d'une nouvelle directrice, éducatrice de jeunes enfants, à compter de novembre 2018.

QUELQUES CHIFFRES



- Nombre de jours d'ouverture annuelle : 227
- Nombre d'enfants inscrits de 0 à moins de 6 ans : 46
- Nombre d'enfants inscrits sous le seuil de pauvreté : 6
- Taux de ressortissants 0-6 du régime général 96,49 %
- Capacité d'accueil théorique : 53 345 heures
- Nombre d'heures facturées de 0 à moins de 6 ans RG : 34 564
- Nombre d'heures facturées de 0 à moins de 6 ans MSA : 1 256
- Tarif moyen : 1,95 €
- Taux de remplissage : 66.27 %

MULTI-ACCUEIL LES PETITS CROCOS (JOEUF) / GESTION VILLE PLURIELLE

PRESENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT :

Ouvert depuis octobre 2011, le multi accueil « Les Ptit's Crocos » est un établissement d'accueil de jeunes enfants. Situé rue du 8 mai 1945, il assure pendant la journée un accueil collectif régulier, occasionnel et d'urgence d'enfants âgés de 10 semaines à 6 ans.

Heures d'ouverture et fermeture – Fermeture annuelle – Nombre de jours d'ouverture :

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 6h45 à 18h30. En 2018, elle a ouvert 229 jours avec les fermetures suivantes :

- du 6 au 27 août inclus
- du 24 décembre au 31 décembre

Agrément – agrément modulé – capacité max :

La capacité d'accueil est de 26 places depuis le 1^{er} janvier 2016. Pour l'année 2018, la capacité théorique maximale était de 69 959.50 heures pour l'année complète. La capacité modulée était de 61 772.75 heures.

Le taux d'occupation réel pour 2018 est de 77%.

Présentation des sections (Petits – Grands) :

L'accueil des enfants est réparti sur deux zones de vie définies selon l'âge des enfants

- **La section des bébés** : enfants âgés de 10 semaines à 18/20 mois.
- **La section des grands** : enfants âgés de plus de 18 mois.

RAPPORT D'ACTIVITES ET STATISTIQUES :

La population d'enfants accueillis :

Au cours de l'année 2018, la structure a accueilli 79 enfants ; 43 d'entre eux habitent Joeuf, 31 habitent dans la communauté de communes OLC et 5 en dehors. 8 enfants ont été facturés à moins de 33 centimes par heure et 27 autres entre 33 cts et 1€ de l'heure.

En 2018, 47 839 heures ont été facturées et 45 316.95 heures ont été réalisées.

Les heures facturées représentent 3 805.50 heures d'accueil occasionnel, 37 613 heures d'accueil régulier et 6 420.50 heures en volume horaire. Concernant les heures réalisées, 41 480.50 sont des heures d'accueil régulier et 3 836.45 sont des heures d'accueil occasionnel.

PROJET PEDAGOGIQUE

Ce qui nous caractérise chez les « petits crocos » c'est la mise en place d'activités éducatives et d'éveil, dans le respect du rythme d'acquisition des apprentissages, des connaissances et des compétences de chacun. Nous avons donc proposé quotidiennement aux moyens/grands, des activités favorisant le langage (association d'images, répétition de nouveaux mots) ou la préhension (enfilage de grosses perles, de bobines, pâte à modeler), et des jeux de réflexion, de logique comme le tri, les puzzles, ou le classement de formes géométriques... Mais aussi, des activités dirigées telles que : peinture ou remplissage d'espace avec diverses matières telles que pâtes, laine, sable et gommettes..., et des activités plutôt manuelles, en lien avec tous les thèmes annuels comme les saisons, et les fêtes.

Pour les bébés, nous avons tenté au maximum et en priorité de respecter leurs rythmes biologiques et individuels. Nous nous sommes donné les moyens de répondre au mieux aux besoins d'alimentation, de motricité et d'éveil (de l'éveil sonore, musical à la découverte des différents jeux et jouets). Ceci en complémentarité de l'utilisation et de la découverte des nombreux et différents jouets sonores et musicaux dont nous disposons, ainsi que de la piscine à balles attenante à l'espace de psychomotricité, très convoitée.

Par ailleurs le travail de partenariat avec les familles est très important au sein de la structure. Nous avons veillé tout au long de l'année à proposer des temps en commun entre les parents, professionnels et enfants ; notamment, lors des espaces usagers, qui ont pu démontrer l'investissement de chacun et leur intérêt pour le multi-accueil. Ainsi, les 3 rencontres annuelles mises en place (à la rentrée, à Noël et pour le barbecue de fin d'année) ont été un succès ainsi que les petits déjeuners tous les trimestres. Également, lors des sorties mensuelles à la médiathèque et ludothèque de Joeuf, nous proposons aux parents de nous accompagner. Cette année nous avons proposé un espace usagers un samedi matin (petit déjeuner et un grand jeu style kermesse) à l'attention de toutes les familles fréquentant la crèche et beaucoup de parents avec leurs enfants sont venus à ce rendez-vous. Pendant l'été 2018, nous avons organisé tous les mercredis des sorties pique-niques et plusieurs mamans nous ont accompagné. Ces moments forts de la structure sont appréciés de tous et indispensables pour le bien-être de chacun.

Lieux d'Accueils Enfants Parents (Homécourt/Joeuf et Val de Briey)

Le LAPE (Lieu d'Accueil Parents-Enfants) est un lieu d'accueil et de rencontre entre enfants et entre parents.

Le LAPE accueille les enfants de la naissance à 6 ans accompagnés d'un parent et a pour buts de :

- Socialiser le jeune enfant en lui permettant de rencontrer d'autres enfants et de partager l'espace et les jouets en toute sécurité puisqu'un parent reste présent.
- Faciliter une séparation en douceur de l'enfant et de son parent en vue de son entrée dans d'autres structures d'accueil et dans les écoles.
- Proposer aux parents un espace où ils peuvent passer un moment avec d'autres parents et des professionnels avec lesquels ils peuvent échanger autour de leurs préoccupations parentales et être rassurés dans un climat convivial.

4 rencontres ont été organisées en 2018 entre le LAPE de Briey et le LAPE d'Homécourt/ Joeuf, le but est d'échanger sur les pratiques, les familles, se donner des conseils. Les échanges ont porté également sur la rupture de l'accueil pour les enfants de plus de 6 ans avec un rituel à instaurer.

Ont été évoquées également la conception commune d'une plaquette de communication et l'harmonisation de la feuille d'évaluation.

Un comité de pilotage commun a été mis en place en présence de la CAF et OLC.

La coordination a mis en lumière, après réflexion, le fait qu'il soit nécessaire de réfléchir la création d'une telle structure sur le territoire de Jarny qui en est dépourvu. Le réseau pourrait associer à la réflexion le Conseil Départemental qui anime un lieu d'éveil sur le secteur.

AU PETIT JARDIN (HOMECOURT) ET AUX PETITES GRENOUILLES (JOEUF) : GESTION VILLE PLURIELLE

En 2018, nous avons accueilli 93 enfants différents accompagnés de leur parent ou d'un substitut parental, soit 61 familles et 74 adultes différents.

L'augmentation de la fréquentation des Petites Grenouilles est l'objectif principal de notre action sur les 4 prochaines années. Il a porté ses fruits début 2018 avec un changement d'horaire et une ouverture l'après-midi. Les familles viennent plus régulièrement. 8 familles profitent du lieu d'accueil assidûment.

Les enfants peuvent être accompagnés d'un substitut parental. 52 mamans et 5 papas ont fréquenté le lieu en 2018. 2 pères sont très assidus et apprécient le lieu. Même si 77 % d'entre eux sont des parents, quelques « mamies » et un papy se sont pris au jeu et fréquentent régulièrement le lieu. 4 assistantes maternelles et deux assistantes familiales aiment y passer quelques moments également. Il est toutefois à noter qu'elles sont acceptées dans la mesure où le LAPE ne devient pas le repère des assistantes maternelles au détriment des parents. Le parent reste le 1^{er} éducateur de l'enfant. Aussi, il est hors de question de juger quelque comportement de parent employeur que ce soit. Les assistantes maternelles échangent entre elles ou avec les parents comme tout un chacun sur des sorties, l'alimentation, les jeux à proposer...

Une Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale (TISF) a été acceptée cette année pour l'accompagnement pour un 1^{er} contact. La famille n'est malheureusement pas revenue seule. Il y aurait un travail à faire à ce niveau avec l'UDAF.

En 2018, seulement 6 nationalités différentes ont fréquenté le lieu d'accueil (français, marocain, algérien, mauritanien, turc et yougoslave). Les familles viennent au LAPE pour différentes raisons. La première raison invoquée est la socialisation mais petit à petit, les parents avouent fréquenter le lieu pour rompre l'isolement, échanger et passer un bon moment.

Ils sont orientés la plupart du temps par le bouche-à-oreille.

Les différents services de Ville Plurielle sensibilisent également les familles à l'intérêt du LAPE (Multi-accueils, Passerelle...).

Nous avons connu 1 060 présences en 2018 et avons accueilli 42 nouvelles familles soit 45 nouveaux enfants. La fréquentation reste identique à celle de l'année dernière. Les nouveaux arrivants représentent environ 50% de nombre d'enfants, le renouvellement des enfants qui ne peuvent plus venir est donc assuré. Les principaux thèmes abordés ont été les suivants :

1 178 conversations. Les thèmes de prédilection ont été cette année l'école avec la préoccupation de l'inscription en classe « classique » ou passerelle pour les nombreux enfants qui sont rentrés à l'école, l'éducation qui interpelle de nombreux parents et la vie quotidienne qui est au cours des échanges (les parents ne fréquentent pas le LAPE parce qu'ils ont uniquement des problèmes).

Les thèmes ont beaucoup évolué cette année : on parle désormais de problèmes de couple, les parents étant en confiance se livrent facilement, ils n'hésitent pas à nous confier leur stress, leur sentiment de solitude.

Le LAPE représente donc un refuge, un lieu de parole et d'écoute, un lieu de rencontre où l'on peut créer du lien. Des liens s'étaient créés entre les parents l'an passé et perdurent cette année.

LA MAISON DES PETITS PAS (VAL DE BRIEY) : GESTION OLC

- 121 accueils (40 lundis, 41 mercredis, 40 vendredis), soit 323 heures d'ouvertures
- 860 heures de présences cumulées par les familles
- 4.4 familles en moyenne par accueil (4 les lundis, 4.5 les mercredis, 4.7 les vendredis)
- 5.1 enfants en moyenne par séance
- 76 % des familles habitent sur le territoire d'OLC
- 96 enfants différents
- 73 familles dont 41 nouvelles familles en 2018 : 68 mères différentes, 18 pères, 11 grands-parents
- 39% des nouvelles familles ont eu connaissance du LAPE par des relations, 32% par des professionnels (secteurs social, loisirs, médecins...), 22% par le site internet et 7% autrement (en passant devant...)

LES MISSIONS DU LIEU

Un lieu d'individuation

L'enfant est prénommé, on s'adresse à lui dans une parole authentique. Dans quel but ? Permettre à l'enfant de prendre conscience du fait qu'il est une personne à part entière et de ce fait, pouvoir se séparer de ses parents et devenir autonome.

Un lieu de socialisation

Proposer un lieu de socialisation du jeune enfant en favorisant la communication des enfants entre eux. Apprendre le respect des règles de vie collective et apprendre à partager (l'espace, les jeux...).

Un lieu qui favorise la séparation

Parents et enfants expérimentent petit à petit la séparation physique et psychique.

Un lieu passerelle

Favoriser l'entrée des enfants dans les institutions comme le multi-accueil et les écoles. Comment ? En permettant une séparation en douceur, grâce à la construction d'un lien parent-enfant suffisamment sécurisant.

Un lieu de prévention

Des difficultés d'adaptation scolaire : problème d'adaptation à la vie en groupe, difficultés d'apprentissage. Des difficultés des parents à faire confiance à l'école et aux adultes qui s'occupent des enfants dans les autres institutions (multi-accueil, périscolaire, centre aéré...).

Un lieu d'intégration

Pour les enfants porteurs de handicaps physiques ou psychiques et leurs parents. Pour les familles appartenant à la communauté des gens du voyage.

Un lieu d'échange et de lien social

- Pour les futurs parents qui désirent échanger sur l'arrivée d'un premier ou d'un nouvel enfant dans la famille.
- Pour valoriser les compétences des parents.
- Pour permettre la rencontre entre parents et avec des professionnels de la petite enfance.
- Pour permettre de rompre l'isolement social des familles, de créer du lien social en essayant, de plus, d'atteindre plus de famille de catégorie socio-professionnelle défavorisée.

Service Ludothèque « Le Petit prince » (Joeuf)

PRESENTATION

La vocation première de la Ludothèque est tout d'abord le prêt de jeux. Mais le prêt n'est qu'une des multiples facettes de cette structure d'animation socioculturelle qui propose également des espaces de jeu et des ateliers. La ludothèque est un espace d'expérience où le jeu est libre et source de plaisir.

COORDONNEES

Ludothèque « Le Petit Prince »

Quartier Mermoz 54240 Joeuf

Tél : 03.82.22.11.01 ; Mail : ludotheque@olc54.fr

FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

JOURS DE FONCTIONNEMENT

Horaires périodes scolaire

- Lundi : 15h/18h30
- Mardi : 9h/12h-15h/18h30
- Mercredi : 9h/12h – 14h/18h
- Jeudi : 9h/12h-15h/18h30
- Vendredi : 15h/18h30

Horaires périodes de vacances scolaires

- Lundi : 14h/18h
- Mardi : 9h/12h-14h/18h
- Mercredi : 9h/12h – 14h/18h
- Jeudi : 9h/12h-14h/18h
- Vendredi : 9h/12h- 14h/18h

LE PERSONNEL PERMANENT DE LA LUDOTHEQUE

- Une animatrice responsable à mi-temps diplômée « BEATEP Ludothécaire »
- Une animatrice à temps plein diplômée « BPJEPS LTP »
- Une animatrice à temps plein diplômée « C.A.P Petite Enfance »
- Un agent de service 35h/semaine (dont 40% RPAM Joeuf et Briey et LAPE)

BUDGET

Fonctionnement	Budget Total
Achats prestations de services	3000.00
Alimentation	1250.00
Fournitures de petit équipement	1000.00
Fournitures administratives	1000.00
Fournitures scolaires	4300.00
Fournitures d'entretien	1000.00
Documentation Générale	210.00

ACTIVITES DE LA STRUCTURE

ACTIVITES REALISEES EN 2018

Animation à la ludothèque (nbr de présences)	Accueil des Ecoles maternelles Et primaires	Accueil des Multi-accueil Hatrize, Joeuf, Homécourt	Intervention Formation sur le territoire (BAFA, BPJEPS)	Anniversaires	
2018	460 enfants du <u>Territoire OLC</u> classe Passerelle 9 séances 155 enfants (Auboué, Joeuf, Homécourt) Café des parents 3 séances 12 parents	88 enfants sur 13 séances	1 demi-journée d'intervention pour l'IRTS dans le cadre de la formation des Assistantes Maternelles 1 séance session BAFA de Territoire (32 adultes)	9 anniversaires 68 enfants Animation qui s'est arrêtée en cours d'année en raison d'un trop grand nombre de personnes présentes dans les locaux les jours d'animation anniversaire	
Animation sur le Territoire (nbr de présences)	Animations dans les Ecoles maternelles	Animations dans les ACM Péricolaires NAP	Animations dans les Ecoles primaires	Animations à EHPAD Homécourt RPAM Briey MEDIATHEQUE Jarny LAPE Briey	Animation au Multi-accueil
2018	StExupéry Briey/7séances 50 enfants PPicasso Jarny / 3séances 57enfants LMichel Joeuf/7séances 156 enfants JCurie Moutiers/7séances 109 enfants Hatrize/7 séances 159 enfants ElsaTriolet Homécourt/2séances 50 enfants M Pagnol Jarny/7séances 196 enfants	Batilly / 12 séances 77 de + 6 ans 36 de - 6ans Les Baladins/ 3 séances 35 de + de 6 ans 22 de -6ans Les Francas / 17 séances 178 de + de 6ans 117 de – de 6 ans Joliot Curie / 3 séances 24 enfants de + 6 ans	M Pagnol / 7séances 392 enfants Les Tilleuls Joeuf / 1 séance 12 enfants	RPAM Briey / 2 Séances / 9 enfants LAPE Briey / 4 séances / 7 familles 21 enfants de - de 6 ans 23 enfants des + de 6 ans 24 adultes Médiathèque Jarny /10 séances 168 enfants 81 adultes	Petites grenouilles 9 séances 116 enfants Pinocchio 8 séances 167 enfants

Depuis le 1^{er} septembre 2015, les animations spécifiques telles que les NAP, les animations fabrications de jeux ou les temps d'animations en extérieur sont facturés 20 euros la séance. Ce tarif comprend le trajet, le temps de mise en jeu par une animatrice et le prêt de jeux.

Nous comptons *du 1er janvier au 31 décembre 2018, 52 animations payantes.*

Les interventions dans les écoles et les partenariats sur projets tels que la Fête du Jeu, l'inter-centre ou certaines animations dans le cadre du PEDT restent gratuites.

Les écoles du territoire font de plus en plus appel à la Ludothèque afin de monter des projets autour du Jeu dans le cadre scolaire.

Durant ces temps de jeu, il est constaté que les parents et/ou grands parents souhaitent assister aux séances avec leur enfant.

BILAN PRÊT DE JEUX

	Nombre de prêts	Nombre de jeux empruntés
2017	146	557
2018	174	689

	Prêt adhérents	Prêt collectivités	Jeux non rendus
2017	248	309	17
2018	509	180	25

Projet Intergénérationnel

Le projet intergénérationnel est un projet co-porté par le CTJEP et la Ludothèque qui s'oriente autour de 3 objectifs :

- Favoriser la transmission de savoir entre les générations : agir ensemble
- Susciter la rencontre entre les différentes générations
- Changer le regard de l'adulte sur les enfants et/ou les jeunes et des enfants et/ou des jeunes sur les adultes.

Médiathèque de Jarny

La Ludothèque « Le Petit Prince » est un outil culturel de la Communauté de Communes. Il a été convenu, entre la Ludothèque et la Médiathèque, un partenariat visant à mettre en place une animation prêt de jeux dans les locaux de la structure Jarnysienne. L'objectif de ce partenariat est de faire connaître la ludothèque au public de la nouvelle Communauté de Communes par le biais d'un espace culturel tel que la Médiathèque « La Maison d'Elsa ».

Une animatrice de la Ludothèque est présente dans les locaux de la Médiathèque 1 demi-journée par mois selon un calendrier établi entre les deux parties.

Durant cet accueil, le public peut, s'il le souhaite avoir accès au stock de jeux apportés par la Ludothèque et ainsi découvrir et emprunter ceux-ci selon les consignes d'une Charte.

Partenariat

La ludothèque fait souvent appel aux structures du secteur et inversement, afin de mettre en place des partenariats pour des animations autour du jeu.

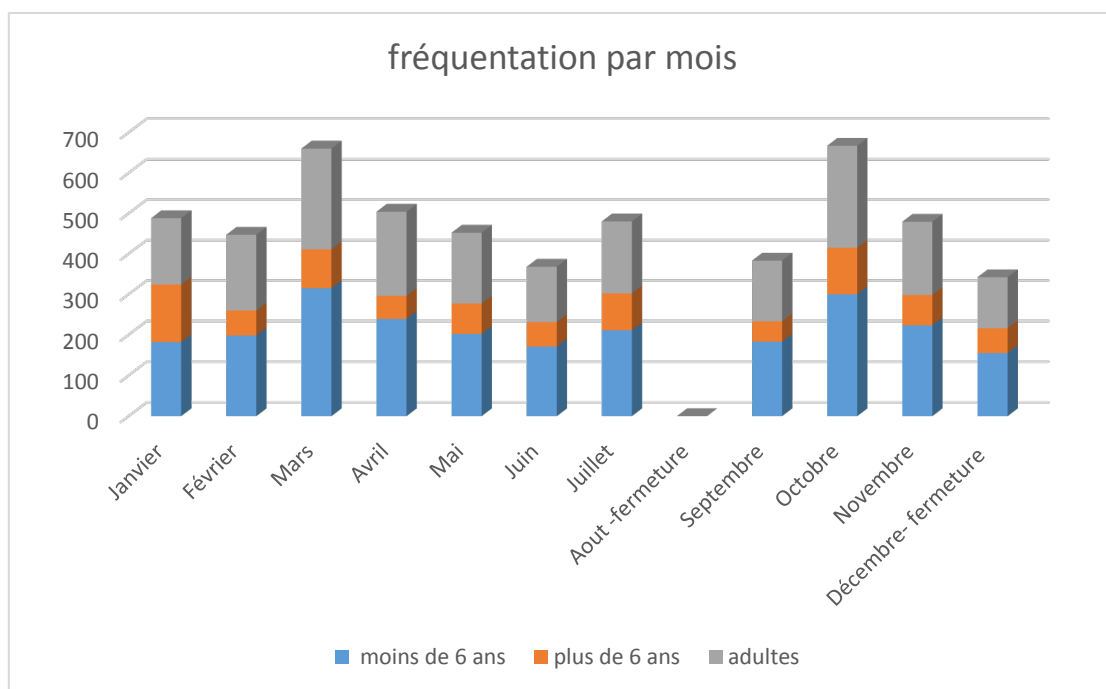
- Ville plurielle : accueil des ACM, animations d'été, ateliers jeux dans les écoles dans le cadre des NAP
- Association SOLAN : ludobus, animations d'été, bourse aux jouets et puériculture, PEDT...
- Carrefour Jeunesse : animations d'été, accueil ACM
- CAJT : partenariats pour de nombreux projets autour du jeu
- Association « Le Soleil Couchant » : accueil des résidents du Cantou pour des animations bricolage et jeux de mémoires avec les enfants fréquentant la ludothèque
- Ecoles d'OLC: Homécourt, Joeuf, Hatrize, Moutiers, Auboué : prêt de jeux, accueil à la ludothèque, animations dans les classes.
- Association FRANCAS : actions autour de la Convention des droits de l'enfant, accueil des sections BAFA et BP JEPS pour des interventions autour du jeu
- U2AF : travail autour du jeu avec la famille, prêt de jeux
- M.J.C « Les Renardeaux » JOEUF : animations dans le cadre des NAP
- M.J.C Animation Moutiers : animation autour du jeu
- Association Ligue de l'Enseignement : animations dans le cadre des NAP et formation des animateurs sur « le Jeu »
- Médiathèque « La Maison d'Elsa » Jarny : animation jeux et prêt de jeux

QUELQUES CHIFFRES CLES

	Nombre de jours d'ouverture dans l'année	Familles adhérentes à jour de cotisation	Enfants inscrits +/- de 6 ans confondus	Nombre de présences sur l'année - de 6 ans	Nombre de présence sur l'année + de 6 ans
2017	223	118	248	3195	871
2018	225	186	421	5216	

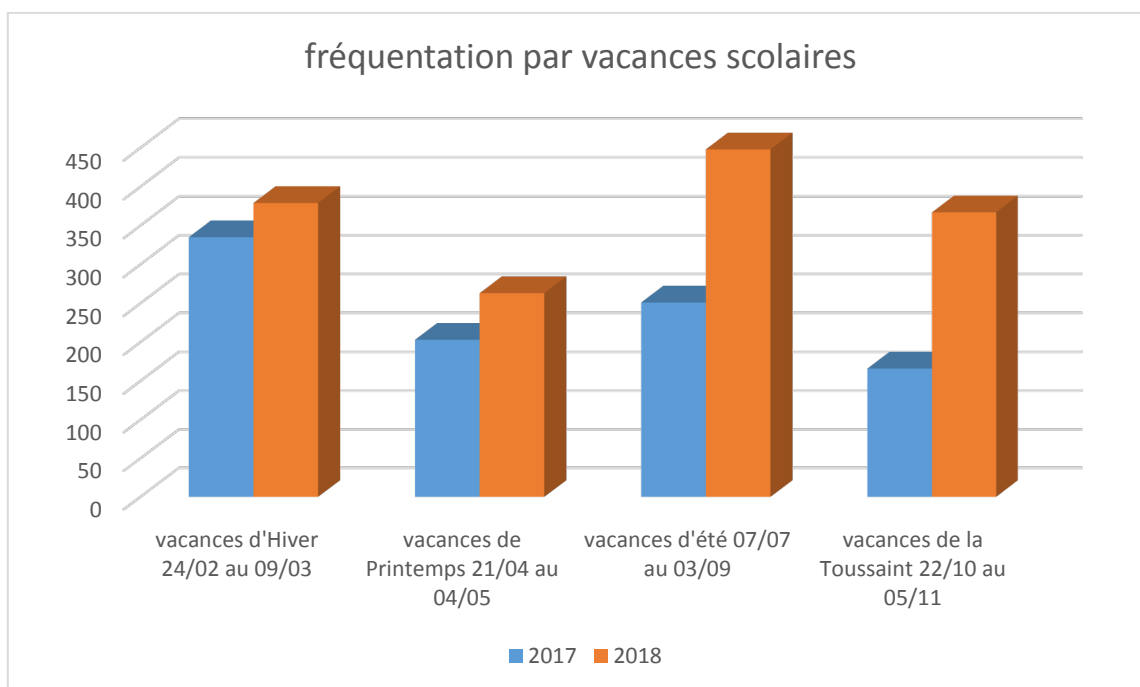
Ces 2 dernières années une forte augmentation des familles inscrites et à jour de cotisation est constatée. Cette affluence s'explique notamment par les nombreuses animations réalisées dans les écoles du territoire ainsi que dans les structures de nos nouveaux partenaires (Francas 54, Ligue 54, Médiathèque Jarny, écoles de Briey, crèches, RPAM...).

La participation de la ludothèque aux différentes animations PEDT et autres partenariats explique également ce phénomène.



Une forte fréquentation peut être constatée durant les mois d'automne et d'hiver ; fréquentation qui s'explique par des saisons froides. La fréquentation ne diminue pas avec l'arrivée des beaux jours et du printemps. La baisse de la fréquentation en juin s'explique par les nombreuses sollicitations du public au sein des écoles (kermesses, voyages scolaires...) et associations locales (fêtes de fin d'année scolaire, restitutions des PEDT...)

Le mois de septembre est aussi un mois un peu moins fréquenté par le public en raison du rythme de la rentrée scolaire.



Le taux de fréquentation durant les vacances est le double de celui d'une période scolaire. Cette augmentation s'explique simplement par le fait que beaucoup de parents ou accompagnateurs se rendent plus disponibles aux activités du territoire durant leur temps libre.

Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s (Jarny, Joeuf et Val de Briey)

MISSIONS

Selon la lettre circulaire C.N.A.F n° 2011 – 003 : (extrait)

« La présente lettre circulaire a pour objet de préciser les modalités susceptibles de favoriser le développement des RAM tout en les aidant techniquement et financièrement pour mettre en place une offre globale comportant une double entrée.

Du côté des familles, il s'agit de mieux les informer sur l'ensemble des modes d'accueil sans opposer l'accueil individuel à l'accueil collectif.

Du côté des professionnels, il s'agit d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants, renforcer l'attractivité du métier d'assistant maternel et participer à la professionnalisation du secteur de la garde d'enfants à domicile en invitant les RAM à ouvrir l'ensemble de leurs services à ces professionnels. »

Le relais a ainsi pour missions :

- D'être un lieu d'information, d'accès aux droits et d'orientation. Participant à l'éveil des enfants contribuant à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile.
- De rompre l'isolement des professionnelles de l'accueil individuel, de favoriser les échanges parents / enfants / professionnels,
- De créer du lien, de contribuer à la formation des professionnels de l'accueil individuel et de valoriser ces métiers.

L'action du relais s'appuie sur un réseau de partenaires, tel que : les ressources locales (Multi accueil, médiathèque, etc.) et élargi au réseau des relais de la Meurthe et Moselle (Relais, FEPEM, IFP, etc.)

COORDONNEES

Site de Jarny :

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES – site JARNY
Espace Gilbert Schwartz, 5 rue Clément Humbert, B.P 75 54802 JARNY CEDEX
Tél. : 03 82 20 96 97 - Mail : rpamjarny@olc54.fr

Site de Joeuf :

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES – site JOEUF
Quartier Mermoz, 54240 JOEUF
Tél. : 03 82 33 42 82 - Mail : rpamorne@olc54.fr

Site Val de Briey :

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES – site VAL DE BRIEY
« Maison Arc-En-Ciel »
Quartier des Vignottes, rue du Général Bigeard, BRIEY 54150 VAL DE BRIEY
Tél. : 03 82 46 54 95 - Mail : rpambriey@olc54.fr

EQUIPE

Référénte Responsable :

Mme Sophie BRANCHET, site de Jarny, 1 ETP

Responsables :

Mme Célia JEAN-PHILIPPE, site de Joeuf, 1 ETP

Mme Béatrice BERNHARD, site du Val de Briey, 1 ETP

BUDGET : COMPTE DE RESULTAT TRANSMIS A LA CAF AVRIL 2019

Compte de Résultat 2018 RPAM 3 sites		DEPENSES	RECETTES	
Site de Jarny	Personnel	47 079.70 €	Prestation de Service	40 448.25 €
	Autres charges	8 032.33 €	OLC	14 163.78 €
			C.D.54	500 €
Site de Joeuf	Personnel	47 716.74 €	Prestation de Service	35 638.22 €
	Autres charges	7 565.47 €	OLC	17 307.99 €
			Autres prod. de gestion	2 336 €
Site du Val de Briey	Personnel	37 521.03 €	Prestation de Service	31 928.37 €
	Autres charges	12 499.70 €	OLC	17 967.36 €
			C.D.54	125 €
TOTAL	DEPENSES	160 414.97 €	RECETTES	160 414.97 €

POINTS PARTICULIERS

Le relais parents assistants maternelles accueille les futurs parents, les parents, les assistants maternels, les garde à domicile, les candidates à l'agrément des 41 communes de la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences.

Avec principalement un public d'assistantes maternelles au nombre de **451 assistantes maternelles** sur le territoire Orne Lorraine Confluences.

Les enfants ne sont accueillis qu'accompagnés par un adulte responsable.

LISTE DES ACTIVITES REALISEES EN 2018

Les activités du RPAM consistent en direction du public à proposer des :

- Permanences téléphoniques, Mails
- Accueils physiques sur Rendez-vous
- Actions collectives ludiques, ou professionnalisantes ou en direction des Parents - parents / employeurs.

Dans les activités du RPAM, il conviendra de considérer aussi des activités complémentaires :

- Rencontres partenariales,
- Administratives

DESCRIPTIFS SYNTHETIQUES DES ACTIVITES

Le RPAM est avant tout un lieu d'information en direction des parents, parents / employeurs, candidates à l'agrément, professionnelles de l'accueil individuel (assistantes maternelles, employées au domicile du parent.

La demande de RDV personnalisée par les parents est privilégiée à la participation aux réunions d'information collectives.

A partir, notamment des mois de mars / avril jusqu'à septembre / octobre, on note une recrudescence des demandes.

Questionnement autour de la relation contractuelle principalement : Fiscalité particulière des salariées, congés payés, modalité dans le cadre de la rupture du CDI et quelques demandes autour des futurs contrats envisagés à la rentrée scolaire. En général, il s'agira de la première entrée du public au sein du service. La confiance établie lors de ces entretiens individuels permettra plus facilement d'amener le public à participer aux actions collectives.

Les actions collectives permettront de répondre aux missions suivantes, citées plus haut. Le public, notamment les professionnelles de l'accueil individuel, n'ont aucune obligation de participation au service ; il s'agit surtout d'une relation entre la salariée et les parents / employeurs avant tout. Avec le relais, cela restera de leur propre volonté, possibilité ou disponibilité.

Les activités complémentaires sont aussi nécessaires dans la gestion du service. Les rencontres partenariales permettent de mutualiser les actions collectives et de conserver une réponse homogène en direction du public.

L'activité administrative correspond à la mise en place d'outils en direction du public et en un rendu de compte aux partenaires co-financeurs CAF, CD54 (pour les principaux).

QUELQUES CHIFFRES CLES

Nom du temps collectif	Intervenants (animateur Ram, extérieur)	Nombre d'ateliers	Asmats	Enfants	Parents	Autres	TOTAL
Accès libres	Resp. RPAM, équipe éducative « Asmat »	73	241	337	7	9	594
Eveil musical	Régis Peyrard, EJE et musicien	14	76	122	5	6	209
Partenariat RPAM / Média.	Prof. Média.	4	21	41	11	3	76
Partenariat RPAM / SMA	Resp. RPAM et SMA	23	42	178	94	5	319
Permanences décentralisées : Moineville – Base de Solan (Chasse à l'œuf	Resp. RPAM	1	7	10	0	0	17
Relaxation (0 - 3 ans)	M-L Reboul, resp. RPAM	10	57	93	1	2	153
SOUS TOTAL RPAM site de Jarny		125	444	781	118	25	1368
Permanences décentralisées : Moineville – Base de Solan (Chasse à l'œuf	Resp. RPAM	1	7	15	5	0	27
Ateliers d'éveil	Resp. RPAM	49	208	343	11	10	572
Eveil musical	Régis Peyrard, EJE et musicien + Resp. RPAM	9	46	82	2	4	134
Relaxation enfants et adultes	M-L Reboul + Resp. RPAM	10	37	67	0	5	109
Contes et arts plastiques	Nathalie Zolkos + Resp RPAM	3	15	27	1	0	43
Partenariat RPAM / LAPE: Goûter Noël	Musiciens et Maquilleuses	1	9	52	32	15	108
Ludothèque	Anim Ludo + Resp RPAM	2	8	9	0	0	17
SOUS TOTAL RPAM site Val de Briey		75	330	595	51	34	1010
Ateliers d'éveil / Bricolages sur site	Resp. RPAM	31	107	169	10	0	286
Espace usagers animation sur site	Resp. RPAM	3	12	24	0	0	36
Chasse à l'œuf / Pique-nique	Resp RPAM, base de Solan	2	10	23	0	0	33
Eveil musical	Régis Peyrard, EJE et musicien	9	43	76	8	0	127
Médiathèque	Prof. Média.	3	11	15	2	0	28
SOUS TOTAL RPAM site de Joeuf		48	183	307	20	0	510
TOTAUX GENERAUX		248	957	1683	189	59	2888

ACTIONS	Intervenants	Lieux (communes)	Nombre de séances	Nombre de participants (Asmats et/ou gardes à domicile et Resp. RPAM/RAM)
Formation continue	I.F.P + Resp. RPAM Jarny Pro Alliance	RPAM site de Jarny et Val de Briey	9	50 Asmats OLC 4 Asmats (57)
Formation continue (externe OLC)	I.F.P + Resp. RPAM CCCPH	RPAM Audun le Roman	3	3 Asmats OLC
Partenariat RPAM /IRTS formation initiale volet A	Resp. RPAM Jarny	RPAM site de Jarny	2	20 Asmats
Etudiants accueillis Stagiaire EJE 2ème année Stagiaire 3ème	I.R.T.S + Resp RPAM CES Aragon + CES A. Mézières + Resp RPAM	RPAM site de Jarny, de Joeuf et Val de Briey RPAM site de Jarny	6 semaines 2 X 1 sem.	1 étudiante 3 collégiens
Partenariat RPAM OLC et RAM du territoire Réunion fiscalité	3 Resp. RPAM OLC + CCCPH	RPAM (salle d'Avril)	1	22 Asmats
Réunion RPAM - RAM de Territoire (Réseau du Pays Haut) Partenariat RPAM OLC et RPAM – RAM départementaux	Resp. RPAM - RAM territoires Briey et Longwy Resp. RPAM – RAM (54) + Coord. CAF 54 + 2 GRETA + 2 net particulier employeur	RPAM sur chacun des sites RPAM Salle communautaire Jarny	4 dt 1 avec les gestionnaires 1	24 Resp. RPAM et RAM 4 gestionnaires 1 EPE 21 personnes
Réunion Espace usager	Resp. RPAM Joeuf	RPAM Site de Joeuf	2	7 Asmats et 7 enfants
P'tit Déj d'accueil : nouvelles agréées	Resp. RPAM Joeuf	RPAM Site de Joeuf	1	8 Assmats et 4 enfants
TOTAL			31	168 Prof. 11 enfants

Le fonctionnement du Réseau RPAM – RAM du Pays Haut est toujours aussi efficient :

- Rencontre entre les gestionnaires et les responsables de RPAM – RAM a donné lieu à la signature de la charte territoriale.
- Partage d'information, réalisations de documents communs
- Mutualisation de projets, notamment autour de la formation continue des assistantes maternelles

Contacts selon le questionnaire du public	ASMAT	PARENTS	TOTAL
RELATIVE AU METIER	279,00	95,00	374,00
MODE D'ACCUEIL	0,00	148,00	148,00
DISPO D'ACCUEIL	143,00	0,00	143,00
FONCTIONNEMENT DU RPAM	2957,00	245,00	3202,00
STATUT PROF	719,00	576,00	1295,00
SOUTIEN PROF, ACCOMPAGNEMENT PARENTALITE	140,00	53,00	193,00
TOTAL	4238,00	1117,00	5355,00

Le CTJEP (Contrat Territorialisé de Jeunesse et d'Éducation Populaire)

L'outil d'une politique jeunesse partagée sur le territoire OLC

Le CTJEP est une **démarche partenariale et participative et d'éducation populaire** conventionnée entre le CD 54, la Communauté de Communes OLC et la Fédération Départementale des MJC 54.

Le CTJEP vise à :

- **Rassembler les acteurs d'un territoire** (élus, représentants des institutions, responsables associatifs, parents, enseignants et éducateurs) pour :
 - **Partager** une vision du territoire et de ses besoins,
 - **Décider** ensemble de ce que l'on souhaite partager, mettre en commun et/ou développer,
 - **Renforcer** des projets existants avec d'autres acteurs locaux pour les élargir à une autre échelle,
 - **Développer** de nouveaux projets collectifs sur le territoire OLC,
 - **Créer des liens** entre les acteurs d'éducation populaire, jeunesse, culturels du territoire OLC
 - **Mutualiser** des moyens humains, financiers et matériels pour développer des projets au bénéfice des jeunes du territoire OLC,
- **Participer à la mise en réseau et au maillage territorial des acteurs autour de projets collectifs**, pour contribuer à favoriser :
 - une **meilleure cohérence** et d'une **complémentarité éducative**,
 - **l'épanouissement et l'émancipation des citoyens** de manière générale et des jeunes en particulier,
 - **l'engagement** à travers la prise d'initiatives et de responsabilités des citoyens de manière générale et des jeunes en particulier,
 - le renforcement et développement des liens sociaux et culturels favorisant un **mieux vivre ensemble**.
 - **L'accès à la culture pour tous**

En 2018 le CTJEP c'est :

- **Un Comité de pilotage**, qui s'est réuni 2 fois, composé de représentants des 3 signataires de la convention (CD 54, CC OLC, FDMJC 54) mais aussi de la CAF, des communes d'OLC volontaires, des établissements scolaires et des associations locales œuvrant pour la jeunesse volontaire, décide des orientations du CTJEP, des budgets et de l'évaluation du CTJEP.
- **1,3 animatrice coordinatrice ETP** (1 salariée de la FDMJC 54 à temps plein et 1 salariée d'OLC à 1/3 temps), pour mettre en réseau les acteurs, animer les réunions de travail, coordonner et animer les projets.
- **3 commissions de travail thématiques** (accès à la culture, maillage territorial et engagement citoyens) ouvertes à tous les acteurs locaux intéressés, qui se sont réunis plusieurs fois chacune pour réfléchir, co-construire et mettre en œuvre collectivement des projets sur le territoire dans le cadre des orientations définies par le comité de pilotage.

- **Une trentaine de partenaires** qui s'impliquent en fonction de leurs projets et de leurs moyens : La Ligue de l'Enseignement 54, Les Francas 54, Les MJC d'Auboué, Moutiers, Jarny, Joeuf et Labry, Design project, Ville Plurielle, Tympan, Service Jeunesse de Jarny, Carrefour Jeunesse, SOLAN, Centre Culturel Pablo Picasso, l'Espace Gérard Philipe, la médiathèque et la ludothèque intercommunales, la médiathèque de Jarny, le Cinéma Casino de Joeuf, 8 écoles primaires du territoire, le Collège M.Barrès de Joeuf, Partage ta Rue, Service Jeunesse de Jarny, le CMJ d'Auboué, Hatrize Découverte.
- **Une dizaine de projets collectifs :**
 - 4 réunions de sensibilisation pour présenter le CTJEP aux acteurs locaux (communes et associations d'OLC) et les impliquer dans la démarche (17 élus communaux et associatifs présents)
 - 3 p'tit dej des acteurs socio-culturels pour favoriser le maillage territorial (une trentaine de professionnels présents à chaque p'tits déj)
 - La création d'une charte de représentation du réseau dans les CESC des établissements scolaires : des professionnels présents dans les établissements où les CESC fonctionnent.
 - La mise en place d'un concours pour la création du nouveau logo du CTJEP : annulé forme à revoir en 2019
 - La co-construction d'un escape game pour la « Fête du jeu » : 40 personnes tout public (de 7 à 77 ans)
 - L'animation d'expositions sur la liberté d'expression au collège de Joeuf dans le cadre du projet « Moi collégien citoyen de demain » 40 élèves de 3^{ème} et dans le cadre du forum de la Mission Locale une vingtaine de jeunes.
 - La participation aux « F'Estivales » (700 spectateurs de tous âges) avec l'organisation d'une semaine de création musicale pour les enfants avec une intervenante artistique pour 8 enfants de 8 -10 ans.
 - Le développement de « Partir en Livres », évènement national autour du livre jeunesse sur le territoire OLC (spectacles, animations, rencontre d'auteurs...) 350 personnes de 3 à 80 ans.
 - La création du festival « Rétines et Lumières », un festival de cinéma pour favoriser l'éducation à l'image en temps scolaire (960 élèves) et hors temps scolaire (175 spectateurs de 6 à 80 ans), pour les enfants et les jeunes.
- **Budget de fonctionnement de 74 377€** (poste + actions) dont 43% d'OLC, 26% du CD54, 11% de contributions volontaires

Séjour vacances

En partenariat avec Jeunesse au Plein Air (JPA) et la base de loisirs SOLAN à travers son service séjours de vacances il est proposé aux enfants et ados du territoire des vacances de 12 à 16 jours tout inclus.

Aperçu des destinations 2018 :

- Sorbo (Corse),
- Vescato (Corse spéciale plongée),
- Querciolo (Corse spéciale montagne),
- Saint Michel (Vendée),
- Clairsapin (Vosges),
- Saint Jean (Savoie).

C'est 22 d'enfants sur le secteur Orne et 24 sur le secteur de Jarny qui ont profité de vacances à moindre coût. Le financement se découpe comme suit :

- Prix brut du séjour – vendu par Vacances Pour Tous 54 (Ligue de l'enseignement)
- Déduction des aides intercommunales (OLC attribue des aides sans conditions à toutes les familles)
- Déduction des aides communales (Communes participantes faisant un effort supplémentaire)
- Déduction des aides CAF (pour les familles en bénéficiant)
- Déduction des aides JPA (aides au 1^{er} et 2^{ème} départ jusqu'à 80€ par enfant)

Pour toujours proposer des séjours à moindre coût et accéder à une richesse de destination, SOLAN fait appel comme chaque année au service vacances de la Ligue de l'enseignement 54 (Vacances Pour Tous).

Camps Ados

L'an passé, les camps Ados organisés par la base de loisirs de Solan se sont déroulés du 09 juillet au 12 août, soit 5 semaines. Ils ont accueilli 85 enfants.

Dans chacune des semaines, les enfants ont profité de tout le panel d'activités de la base de loisirs ainsi que de la thématique conductrice de la semaine réservée.

APERÇU DES THEMATIQUES

- Du 9 au 15 juillet : activités scientifiques (total de 15 enfants)
- Du 16 au 22 juillet : partir en livre et conte (total de 17 enfants)
- Du 23 au 29 juillet : camp basket et multisport (total de 24 enfants)
- Du 30 juillet au 5 août : multisport &/ou basket (total de 18 enfants)
- Du 6 au 12 août : ça roule (total de 11 enfants)

Encadrés par des professionnels de l'animation, les enfants sont « responsabilisés » par l'équipe. En effet, c'est eux-mêmes qui font le planning des tâches, c'est eux aussi qui s'attellent à la préparation des repas sous la houlette d'un membre de l'équipe.

L'encadrement des activités de SOLAN (tyrolienne, quad, etc....) est assuré par les éducateurs sportifs de l'association.

Des veillées collectives sont aussi proposées aux enfants. Ces veillées (20 :00 à 23 :00) sont ouvertes à l'ensemble des résidents du camping.

PROGRAMME 2018

- Lundi : soirée libre (jeux de société, chant, projection etc....)
- Mardi : « Just dance » géant
- Mercredi : tournoi de Beach volley et de Beach soccer
- Jeudi : grande boom du camping
- Vendredi : grand jeu (uniquement camps Solan)
- Samedi : grand rallye île aux loulous (uniquement camps Solan)

Au moment des temps libres, les enfants profitent d'activités mises en place par l'équipe. C'est aussi le moment de ranger sa tente et de se reposer.

Piscines

PISCINE VAL DE BRIEY

La piscine de Briey se situe sur le territoire de Briey rue Olivier DROUOT.

C'est une piscine de type tournesol rénové.

De janvier à fin mai 2018 la piscine était en travaux de rénovation.

Le mois de juin a été consacré au retour du matériel pédagogique et au nettoyage de l'ensemble du bâtiment.

MISSION :

La mission principale est l'enseignement de la natation en accueillant les écoles du secteur.

- 7 écoles primaires
- 3 collèges
- 2 lycées
- 5 écoles spécialisées ITEP, IME, HDJ, EREA, CER

L'autre partie du temps disponible est consacrée au public et aux différentes activités.

- club de natation
- club de plongée
- activités aquagym, aquabike

L'EQUIPE :

L'équipe est constituée de 4 Maîtres-nageurs sauveteurs (MNS) et de 4 agents d'entretien polyvalents.

FORMATION DU PERSONNEL :

- 1 MNS en révision Quinquennale.
- Recyclage PSE1 de tous les MNS assistés des agents d'entretien.
- Formations de 3 agents d'entretiens en secourisme (SST)
- Formation de 2 agents d'entretien sur le stockage des produits d'entretien.

MAINTENANCE :

Le nettoyage est réalisé par le personnel d'entretien.

ACTIVITES :

La piscine a ré ouvert ses portes le 30 juin 2018. Ce même jour, était organisée la fête du sport du Val de Briey.

Le dimanche 1^{er} juillet, la piscine a été réouverte au public. Le 10 juillet a eu lieu l'inauguration des nouvelles installations.

Le 24 août, un triathlon a été organisé par la commune de Val de Briey.

En septembre 2018, les activités ont pu reprendre et un nouveau planning de fonctionnement scolaire et public a été instauré.

L'activité aquabike s'est arrêtée en décembre 2018, l'intervenant exerçant cette activité l'ayant cessée.

QUELQUES CHIFFRES :

- | | |
|------------------------------|--------------|
| • Dépenses de fonctionnement | 509 156,38 € |
| • Recettes de fonctionnement | 35 382,70 € |

- Coût social 473 773,68 €

Type de public		Nombre d'entrées	Total des entrées
ECOLES			
PRIMAIRES		6950	
COLLEGES	Louis Bertrand	843	
	Jules Ferry	1269	
	Assomption - ugsel	1704	
	Jean-Maumus - unss	2476	Total scolaires : 13242
CENTRES DE LOISIRS			
	Arlequin	164	
	Baladin	241	
	Troubadours	58	
	Les P'tits Loups	143	
	Les Moussaillons	24	
	Base de Solan	15	
	Carrefour Jeunesse	11	
	Centre de loisirs h OLC	68	Total centres de loisirs : 724
ECOLES SPECIALISEES			
	Itep	123	
	Ime	194	
	HDJ	133	
	Erea	209	
	CER	25	Total écoles spécialisées : 684
CLUB ET LOISIRS			
	Club de natation adulte	1300	
	Club de natation enfant	1544	
	Ecole de natation	5195	
	Club de plongée	918	
	aquabike	589	
	aquagym	1535	Total des clubs : 11081
public			Total public : 12766
évènements			
	Napatant	33	
	Fête du sport	47	Total évènements : 80
Pompiers + Police + Gend		58	
			Total : 64366

PISCINE INTERCOMMUNALE OLC A JOEUF

PRESENTATION

Piscine publique plutôt positionnée vers l'enseignement de la natation scolaire et accueil d'un public orienté vers de la natation sportive ou loisir (3 lignes d'eau consacrées en permanence au public)

Missions

Accueil du Public, Collège, primaires, maternelles, Associations, Enseignement aux écoles primaires, Sécurité des usagers

Historique

Construction : début des travaux en 1970, sur le site de la Butte de Ravenne, inaugurée en 1972.

Coordonnées

1 Rue du Stade, Complexe Platini, 54240 JOEUF Tél : 03 82 22 21 24

FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

Equipe

10 Agents

- 5 Maîtres-nageurs (B.E.E.S.A.N) diplômés d'état,
- 5 agents d'entretien dont 2 caissières,
- Chef d'établissement : Yves CUEILLETTE

Budget

Budget total : 843 337 €

- Dépenses de fonctionnement : 715 380,65 €
- Recettes de fonctionnement : 67 561,84 €

POINTS PARTICULIERS

2 Vidanges annuelles : Mars-Avril, Septembre

Investissement annuel permanent

ACTIVITES DE LA STRUCTURE

Liste des activités réalisées en 2018

- Scolaires, Primaires Maternelles, Collèges, Kinésithérapie, Centres aérés,
- Accueil de nombreuses écoles et collèges de Moselle (Moyeuvre, Marange, St Privat, Pierrevillers, Amanvillers, Montois, Roncourt, etc...
- Accueil : I.M.E PIERREVILLERS, E.R.E.A. BRIEY
- Associations : Plongée (2/semaine), Kayak (2/semaine), Aquagym (5/semaine)
- Adultes (1/semaine), Ecole de Natation (2/semaine), Club compétition (5/semaine)
- 2 Vidanges annuelles

Descriptif des activités

Toutes les activités représentent une occupation de la piscine tous les jours du matin 8h au soir 22h du lundi au vendredi, ouverte le samedi – dimanche, de nombreuses manifestations de natation compétitives se déroulent sur plusieurs week-end (samedi - dimanche complet) tout au long de la saison sportive, ainsi que quelques compétitions de kayak ;

Fin juin : se sont déroulés 2 GALAS de natation synchronisée (*dans le cadre de la fusion des 3 piscines gérées par OLC, le club de natation synchronisée de Jarny utilise désormais la piscine de JOEUF équipée d'un balcon*)

Quelques chiffres clés

En 2018 la piscine intercommunale à JOEUF a accueilli

- 30727 scolaires répartis sur 2 semestres : Septembre-Janvier et Février-Juin
- 3634 entrées sauna, 18315 entrées club,
- 16295 baigneurs, (*une baisse liée à la fermeture du mois d'Août pour travaux*)
- 555 licenciés ou adhérents club par semaine

Tarifs pour les habitants du territoire OLC

- Carte annuelle enfants de 20 €, entrée simple 2 €
- Carte annuelle adultes de 30 €, entrée simple 3 €
- Carte annuelle Sauna-piscine de 100 €, entrée simple 5 €

Tarifs pour les habitants hors territoire OLC

- Carte annuelle enfants de 30 €, entrée simple 3 €
- Carte annuelle adultes de 70 €, entrée simple 4 €
- Carte annuelle Sauna-piscine de 150 €, entrée simple 6 €

AQUAPOLE DU JARNISY (JARNY)



L'Aquapôle du Jarnisy est un centre aquatique qui a ouvert ses portes en juin 2009. Il est composé d'une zone sportive avec un bassin de 25m sur 15m en inox avec un fond mobile de 150m², d'une zone ludique avec une pataugeoire de 50m² en inox avec une protection mousse sous liner, d'un bassin d'initiation de 100m² en inox avec rivière à courant, de bain bouillonnant et banquettes massantes, d'un toboggan de 40m linéaire avec réception accompagnée de 10m² et d'une plage extérieure minérale de 357m².

Il se situe à Jarny, chemin des Marcaires avec les autres établissements sportifs de la ville.

FONCTIONNEMENT DU SITE

L'équipe de l'Aquapôle est composée de 14 personnes :

- 1 directeur / 6 MNS / 2 hôtesse d'accueil / 5 agents d'entretien.

Sa mission est de mettre en place la politique sportive souhaitée par les Elus communautaires qui est basée sur 4 grands axes :

- Les scolaires
- Les activités
- Les associations
- Le public

L'Aquapôle répond aux attentes de tous les utilisateurs quel que soit leur âge, leur niveau de pratique, leur attente et/ou leur handicap.

De nombreuses activités sont pratiquées au sein de l'établissement pour satisfaire au plus grand nombre de personnes. Toutes les activités sont encadrées par le personnel intercommunal et gérées en régie par la collectivité.

Les recettes 2018 s'élèvent à 311 038.68 €.

ACTIVITES DU SITE

L'Aquapôle propose de nombreuses activités toute l'année qui se décompose en trois parties :

Pendant la période scolaire

- Jardin aquatique : dès 6 mois, elle permet l'éveil de l'enfant, la familiarisation et la découverte du milieu aquatique.
- Ecole de natation : pour les enfants âgés de 7 à 11ans, apprentissage des 4 nages.
- Nage ado : pour les adolescents entre 11 et 16ans, apprentissage des 4 nages.
- Nage adulte : activité réservée aux adultes nageurs et non-nageurs, apprentissage des 4 nages.
- Aquagym : activité en musique réservée aux adultes pour le développement et l'amélioration des conditions cardiorespiratoires, musculaire, de la souplesse articulaire et la coordination.
- Aquasénior : activité en musique réservée au plus de 60ans, permet de pratiquer un exercice physique sans contrainte articulaire en utilisant l'apesanteur de l'eau.
- Aquabike : activité en musique réservée aux adultes qui se pratique sur un vélo immergé dans l'eau pour gagner en capacité cardio respiratoire, c'est une activité non contraignante pour les articulations.

Pendant les petites vacances

- Stage de natation enfant et adulte : Apprentissage et/ou perfectionnement des 4 nages, sauvetage et aisance dans le milieu aquatique.
- Aquabike

Pendant la saison estivale

- Stage de natation enfant et adulte
- Aquabike
- Nage avec palmes

Fréquentation	AQUAPOLE	JOEUF	VAL DE BRIEY	Total
Nombre d'entrées (global)	79 945	61 145	14 728	155 818
Activités (sauf aquabike)	18 540	15 105	501	34 146
Aquabike	4 907		969	5 876
Ecoles/Collèges/Lycée (en nombre d'entrées)	27 980	25 717	5 657	59 354
UNSS	297	210	188	695
Centres Aérés	1 736	530	542	2 808
Services OLC (crèches, multi-accueil, ludothèque, etc.)			0	0
Secteur public hors Education Nationale (armée, pompier, JSP, Police, IME, etc.)	1 574		326	1 900
Clubs (licenciés natation, plongée, loisirs, etc.)	2 576	19 634	4 116	26 326
Sauna	Sans objet	4 634	Sans objet	4 634
Dépenses de fonctionnement	786 829,14 €	725 380,65 €	509 156,38 €	2 021 366,17 €
Recettes de fonctionnement	311 038,68 €	67 561,84 €	35 382,70 €	413 983,22 €
Coût social (dépenses de fonctionnement - recettes de fonctionnement)	475 790,46 €	657 818,81 €	473 773,68 €	1 607 382,95 €

Services périscolaires

LES FRANCAS 54 (JARNISY)

LES ACTIVITES PEDAGOGIQUES

- Activités physiques et sportives
 - Activités artistiques et culturelles
 - Activités scientifiques et techniques
 - Ateliers lecture, écriture
 - Jeux de stratégie
 - Jeux collectifs et extérieurs
 - Citoyenneté et développement durable
 - Aide aux leçons
 - Jeux calmes, repos, détente
-
- 140 jours d'ouverture
 - Horaires d'ouverture en 2018 les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h00 à 8h30 de 11h30 à 13h30 et 16h30 à 18h30
 - Formation (BAFA, BAFD...)



Pendant les vacances de février un stage de base BAFA a été mis en place.

En avril un stage de base et perfectionnement BAFD.

En automne un stage d'approfondissement BAFA.

Périscolaire Conflans-en-Jarnisy

La directrice possède un budget pédagogique pour acheter du matériel.

Des malles pédagogiques sont mises à disposition des directeurs : malle activités découvertes scientifiques et techniques, malle arts et spectacle, malle culture et citoyenneté, malle flag, malle kin-ball.

Dans un souci d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants et dans le but de proposer des activités éducatives de qualité, l'équipe d'animation a proposé aux enfants durant l'année 2018 des ateliers éducatifs tels que :

- Participation à l'opération Agis pour tes droits
- Ateliers culinaires
- Ateliers contes et production d'art
- Initiation aux gestes de premier secours IPS
- Ateliers environnement
- Ateliers sportifs
- Soirées parents-enfants autour du jeu

Quelques chiffres

Site CONFLANS-EN-JARNISY	
Nombre de journées d'ouverture	140
Nombre d'enfants concernés – 6	41
Nombre d'enfants concernés + 6	101
Nombre de famille	109

La fréquentation (- 6 ans)

Site CONFLANS-EN-JARNISY	Nombre de places	Effectif Matin	Effectif Midi	Effectif SOIR
	42	8	32	11

La fréquentation (+ 6 ans)

Site CONFLANS-EN-JARNISY	Nombre de places	Effectif Matin	Effectif Midi	Effectif SOIR
	90	11	75	27

Moyens humains et matériels

Effectifs d'encadrement

Les matins nous avons : 4 animateurs

Les midis nous avons : 8 animateurs

Les après-midis nous avons : 6 animateurs

Locaux, matériels...

Deux salles à l'école élémentaire Paul Bert ainsi qu'une salle dans l'école Jacques Prévert pour le périscolaire du matin et du soir et pour les midis, une salle est mise à disposition à la salle des fêtes du Pâquis.

Périscolaire Giraumont

Quelques chiffres

Site GIRAUMONT	
Nombre de journées d'ouverture	140
Nombre d'enfants concernés – 6	26
Nombre d'enfants concernés + 6	27
Nombre de famille	37

La fréquentation (- 6 ans)

Site GIRAUMONT	Nombre de places	Effectif Matin	Effectif Midi	Effectif SOIR
	20	6	15	11

La fréquentation (+ 6 ans)

Site GIRAUMONT	Nombre de places	Effectif Matin	Effectif Midi	Effectif SOIR
	28	6	15	7

Moyens humains et matériels

Effectifs d'encadrement

- Les matins nous avons 2 animateurs
- Les midis nous avons 4 animateurs
- Les après-midis nous avons 3 animateurs

Locaux, matériels...

Le matin la bibliothèque de l'école est disponible pour le périscolaire, le temps du midi se passe à la maison de retraite et l'accueil du soir se passe dans la salle de réunion de la mairie.

Des malles pédagogiques sont mises à disposition des directeurs : malle activités découvertes scientifiques et techniques, malle arts et spectacle, malle culture et citoyenneté, malle flag, malle kin-ball.

La directrice possède un budget pédagogique pour acheter du matériel.

Dans un souci d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants et dans le but de proposer des activités éducatives de qualité, l'équipe d'animation a proposé aux enfants durant l'année 2018 des ateliers éducatifs tels que :

- Mise en place d'une association temporaire d'enfant citoyen (ATEC)
- Le projet inter générationnel avec la maison de retraite de Giraumont
- Ateliers culinaires
- Participation à l'opération Agis pour tes droits
- Soirées parents-enfants autour du jeu
- Initiation aux gestes de premier secours IPS

Périscolaire Doncourt-lès-Conflans

Quelques chiffres

Site DONCOURT-LES-CONFLANS	
Nombre de journées d'ouverture	140
Nombre d'enfants concernés – 6	31
Nombre d'enfants concernés + 6	62
Nombre de famille	63

La fréquentation (- 6 ans)

Site DONCOURT-LES-CONFLANS	Nombre de places	Effectif Matin	Effectif Midi	Effectif SOIR
	30	5	20	9

La fréquentation (+ 6 ans)

Site DONCOURT-LES-CONFLANS	Nombre de places	Effectif Matin	Effectif Midi	Effectif SOIR
	42	9	37	17

Moyens humains et matériels

Effectifs d'encadrement

- Les matins nous avons 4 animateurs
- Les midis nous avons 5 animateurs
- Les après-midis nous avons 4 animateurs

Locaux, matériels...

Une salle périscolaire est mise à disposition, le midi les enfants vont manger à la maison du temps libre.

Des malles pédagogiques sont mises à disposition des directeurs : malle activités découvertes scientifiques et techniques, malle arts et spectacle, malle culture et citoyenneté, malle flag, malle kin-ball.

La directrice possède un budget pédagogique pour acheter du matériel.

Dans un souci d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants et dans le but de proposer des activités éducatives de qualité, l'équipe d'animation a proposé aux enfants durant l'année 2018 des ateliers éducatifs tels que :

- Mise en place d'une association temporaire d'enfant citoyen (ATEC)
- Le projet inter générationnel avec la maison de retraite de Giraumont
- Ateliers culinaires
- Participation à l'opération Agis pour tes droits
- Soirées parents-enfants autour du jeu
- Initiation aux gestes de premier secours IPS

Périscolaire Jarny

Quelques chiffres

Site JARNY	
Nombre de journées d'ouverture	140
Nombre d'enfants concernés – 6	58
Nombre d'enfants concernés + 6	168
Nombre de famille	158

La fréquentation (- 6 ans)

Sites JARNY	Nombre de places	Effectif Matin	Effectif Midi	Effectif SOIR
	50	17	40	19

La fréquentation (+ 6 ans)

Sites JARNY	Nombre de places	Effectif Matin	Effectif Midi	Effectif SOIR
	126	30	112	39

Moyens humains et matériels

Effectifs d'encadrement

- Les matins nous avons 11 animateurs
- Les midis nous avons 15 animateurs
- Les après-midis nous avons 13 animateurs

Locaux, matériels...

Les matins et les soirs, une salle dans chaque école est mise à disposition, deux à l'école Langevin wallon, une à l'école St Exupéry, une à la maternelle Yvonne Imbert, une à la maternelle Marcel Pagnol, une à l'école Pablo Picasso, et une autre au foyer Guy Môquet

Les repas de midi sont pris au Foyer Guy Môquet ainsi qu'une salle au Lycée Jean Zay

Des malles pédagogiques sont mises à disposition des directeurs : malle activités découvertes scientifiques et techniques, malle arts et spectacle, malle culture et citoyenneté, malle flag, malle kin-ball.

Les directeurs possèdent un budget pédagogique pour acheter du matériel.

Dans un souci d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants et dans le but de proposer des activités éducatives de qualité, l'équipe d'animation a proposé aux enfants durant l'année 2018 des ateliers éducatifs tels que :

- Ateliers sportifs
- Soirées parents-enfants autour du jeu
- Atelier découverte de la faune et de la flore et création d'un jardin pédagogique en partenariat avec l'école élémentaire Langevin Wallon
- Ateliers culinaires
- Participation à l'opération Agis pour tes droits
- Ateliers créatifs
- ateliers cinéma (création d'un court métrage)
- ateliers citoyens

Périscolaire Jeandelize

Quelques chiffres

Site JEANDELIZE	
Nombre de journées d'ouverture	140
Nombre d'enfants concernés – 6	6
Nombre d'enfants concernés + 6	44
Nombre de famille	30

La fréquentation (- 6 ans)

Site JEANDELIZE	Nombre de places	Effectif Matin	Effectif Midi	Effectif SOIR
	10	0	4	1

La fréquentation (+ 6 ans)

Site JEANDELIZE	Nombre de places	Effectif Matin	Effectif Midi	Effectif SOIR
	42	4	25	6

Moyens humains et matériels

Effectifs d'encadrement

- matins : 2 animateurs
- midis : 3 animateurs
- après-midis : 2 animateurs

Locaux, matériels...

Les accueils se déroulent à la salle des fêtes de Jeandelize.

Des malles pédagogiques sont mises à disposition de la directrice : malle activités découvertes scientifiques et techniques, malle arts et spectacle, malle culture et citoyenneté, malle flag, malle kin-ball.

La directrice possède un budget pédagogique pour acheter du matériel.

Dans un souci d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants et dans le but de proposer des activités éducatives de qualité, l'équipe d'animation a proposé aux enfants durant l'année 2018 des ateliers éducatifs tels que :

- Participation à l'opération Agis pour tes droits
- Ateliers culinaires
- Ateliers contes et production d'art
- Initiation aux gestes de premier secours IPS
- Ateliers environnement
- Soirées parents-enfants autour du jeu
- Ateliers sportifs

Périscolaire Labry

Quelques chiffres

Site LABRY	
Nombre de journées d'ouverture	140
Nombre d'enfants concernés – 6	15
Nombre d'enfants concernés + 6	64
Nombre de famille	56

La fréquentation (- 6 ans)

Site LABRY	Nombre de places	Effectif Matin	Effectif Midi	Effectif SOIR
	20	5	8	6

La fréquentation (+ 6 ans)

Site LABRY	Nombre de places	Effectif Matin	Effectif Midi	Effectif SOIR
	42	12	38	24

Moyens humains et matériels

Effectifs d'encadrement

- matins : 4 animateurs
- midis : 4 animateurs
- après-midis : 4 animateurs

Locaux, matériels...

Une salle périscolaire est mise à disposition dans les locaux de l'école élémentaire ainsi qu'une autre salle pour le repas du midi.

Des malles pédagogiques sont mises à disposition de la directrice : malle activités découvertes scientifiques et techniques, malle arts et spectacle, malle culture et citoyenneté, malle flag, malle kin-ball.

La directrice possède un budget pédagogique pour acheter du matériel.

Dans un souci d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants et dans le but de proposer des activités éducatives de qualité, l'équipe d'animation a proposé aux enfants durant l'année 2018 des ateliers éducatifs tels que :

- Initiation aux gestes de premier secours IPS
- Atelier astronomie
- Ateliers sportifs
- Mise en place d'une association temporaire d'enfant citoyen (ATEC)
- Ateliers créatifs
- Soirées parents-enfants autour du jeu

Périscolaire Norroy-le-sec

Quelques chiffres

Site NORROY LE SEC	
Nombre de journées d'ouverture	140
Nombre d'enfants concernés – 6	6
Nombre d'enfants concernés + 6	7
Nombre de famille	9

La fréquentation (- 6 ans)

Site NORROY LE SEC	Nombre de places	Effectif Matin	Effectif Midi	Effectif SOIR
	10	2	4	2

La fréquentation (+ 6 ans)

Site NORROY LE SEC	Nombre de places	Effectif Matin	Effectif Midi	Effectif SOIR
	14	1	5	3

Moyens humains et matériels

Effectifs d'encadrement

- matins : 2 animateurs
- midis : 2 animateurs
- après-midis : 2 animateurs

Locaux, matériels...

Une salle périscolaire est mise à disposition ainsi qu'une autre salle pour le repas du midi dans les locaux du foyer d'éducation populaire.

Des malles pédagogiques sont mises à disposition des directeurs : malle activités découvertes scientifiques et techniques, malle arts et spectacle, malle culture et citoyenneté, malle flag, malle kin-ball.

Dans un souci d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants et dans le but de proposer des activités éducatives de qualité, l'équipe d'animation a proposé aux enfants durant l'année 2018 des ateliers éducatifs tels que :

- Participation à l'opération Agis pour tes droits
- Ateliers culinaires
- Ateliers contes et production d'art
- Initiation aux gestes de premier secours IPS
- Ateliers environnement
- Ateliers sportifs
- Soirées parents-enfants autour du jeu

MJC JOEUF**ALSH LES RENARDEAUX**

La Maison des Jeunes et de la Culture est organisatrice d'ACM (Accueil Collectif de Mineurs) durant toutes les périodes de vacances scolaires.

L'équipe d'encadrement est aujourd'hui composée en 2018 :

- D'un directeur de l'accueil de loisirs (Arnaud Brazzale - Diplômé BPJEPS et BAFD)
- D'une animatrice et / ou directrice (Sandrine Cappelletti - Diplômée BAFA et BAFD)
- De 2 animatrices titulaires du BAFA (Nathalie Schmitt et Pascale Carpentieri)



Des animateurs (ices) vacataires complètent l'équipe de permanent lors des périodes de fortes affluences. Nous privilégions les animateurs formés dans le cadre des stages BAFA de territoire organisés par les FRANCAS et la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences.

Les enfants de 6 à 11 ans sont accueillis en dehors du temps scolaire, du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30.

Les inscriptions se font à la journée, à la demi-journée avec ou sans repas.

Quelques chiffres

MJC JOEUF « les renardeaux »	Hiver	Printemps	Eté	Automne	Noel	Total
Nombre de journées d'ouverture	10	9	29	9	4	61
Nombre d'enfants concernés (+ 6 ans)	170 enfants différents -407 enfants inscrits en 2018 (398 en 2017)					

La fréquentation (+ 6 ans)

MJC JOEUF « les renardeaux »	Nombre de places	Nombre d'enfants accueillis (heures facturées)
Hiver	50	3 564.5h
Printemps	50	2 625h
Juillet	60	8001h
Août	60	5 030 h
Automne	50	3 252 h
Noel	50	564h
Mercredi ½ année	50	1 800h

Le nombre d'heures d'accueil des enfants durant les périodes de vacances scolaires est de **26 072 heures** contre 25 062 heures facturées en 2017.

L'accueil de loisirs LES RENARDEAUX progresse au niveau des inscriptions (+ 6 enfants différents).

Périscolaire

La MJC de JOEUF propose et organise l'**accueil périscolaire** sur la ville de JOEUF.

Plusieurs horaires pour l'accueil des enfants sont proposés en fonction des écoles.

Le matin : accueil de 7h00 à 8h30 avec petit déjeuner, temps calme, jeux divers

Le midi : de 11h30 à 13h30 au foyer Raymond Mondon : prise en charge dès la sortie de l'école, repas collectif, temps de récréation avant le retour en classe.

Le soir : de 16h30 à 18h30, temps réservé aux devoirs pour ceux qui le désirent, petit atelier...

L'équipe d'encadrement est composée des animateurs/directeurs de la MJC.

MOYENNE DES ENFANTS ACCUEILLIS AU PERISCOLAIRE

- Le matin : 5 à 12 enfants
- Le midi : entre 40 et 70 enfants (voir 75 exceptionnellement)
- Le soir : entre 7 et 25 enfants

MJC JOEUF « les renardeaux »	
Nombre d'enfants concernés – 6	181
Nombre d'enfants concernés + 6	

-> Il n'y a plus d'activités TAP/NAP/Péri éducatif depuis septembre 2017. Il est difficile de comparer les années 2017 et 2018

La fréquentation (+ 6 ans) : HEURES D'ACCUEILS

MJC JOEUF les renardeaux	Nombre de places	Effectif Matin	Effectif Midi	Effectif soir	Mercredi ½ année
	70	2017 h	10422h	3058h	1536

Le nombre d'heures d'accueil est de 17 033 heures (16225 en 2017)

Moyens humains et matériels :

- Effectifs d'encadrement : l'encadrement est assuré le matin, midi et soir par deux à trois animateurs permanents en fonction du nombre. Le midi, 6 animateurs encadrent la pause méridienne + 2 agents de collectivités
- Locaux, matériels... les locaux sont situés dans la MJC de Joeuf et au foyer Mondon pour la pause méridienne
- Formation (BAFA, BAFD...) : le directeur de l'ALSH & PERISCOLAIRE est diplômé BPJEPS et BAFD ; une animatrice permanente est titulaire du BAFA et du BAFD. Les autres intervenants sont titulaires du BAFA

CENTRE SOCIAL VILLE PLURIELLE (HOMECOURT)**I – ENFANTS DE L'ÉLEMENTAIRE – 6/10 ANS****1.1 – LE PÉRISCOLAIRE**

Introduction

L'accueil périscolaire, comme l'extrascolaire (Centre de loisirs du mercredi et des petites vacances – Hométoons) est régi par un marché de 3 ans passé avec La Communauté de Communes OLC depuis le 1^{er} janvier 2018.

Sur la Ville de Homécourt, le Centre Social avec la municipalité, a engagé et entretenu la dynamique pour que tous les partenaires concernés se mobilisent (Inspection primaire, Ecoles, parents d'élèves, associations et bien sûr la municipalité) et contribuent à la validation du projet et à sa mise en œuvre autour des axes suivants :

1. L'accessibilité pour tous
2. La gouvernance (qui fait quoi) avec les différents partenaires
3. Le Territoire (la grande communauté des communes doit rédiger un nouveau PEDT intercommunal). Actuellement, sont déjà utilisés dans le cadre du PEDT le Centre Culturel Pablo Picasso, la Ludothèque, la Médiathèque et SOLAN. D'autres lieux pourraient alors être désignés
4. La citoyenneté (développer la participation des enfants et des parents, l'intergénérationnel...)
5. Encadrement (il y a 1 encadrant pour 10 enfants de – de 6 ans et 1 encadrant pour 14 enfants de + de 6 ans)
6. Parentalité (le souhait est d'impliquer le plus possible de parents, car est constaté de plus en plus un retrait des parents)
7. Petite enfance (cité ci-dessus)

A noter qu'à Homécourt, la municipalité a mis à disposition le bus scolaire pour ces activités afin de faciliter les aller/retour dans les différents endroits où se font ces activités (salle des sport, Billard Club, Complexe sportif etc.). Le transport est également possible le matin pour conduire les enfants du Périscolaire dans les écoles.

Organisation et chiffres

Matin : de 7h à l'entrée en classe

2017	2017	2018	2018
inscrits	moyenne	inscrits	moyenne
27	13	28	17

Repas du midi : de 11h30 à 13h30

2017	2017	2018	2018
inscrits	moyenne	inscrits	moyenne
164	68	168	78

On constate une augmentation de 20% des effectifs – Les lieux de restauration atteignent leur capacité d'accueil lorsque 84 personnes adultes compris sont présentes. La restauration est de bonne qualité. Le temps de pause méridienne est suffisant.

Accueil du soir sur les lieux de proximité (MQ Gare et Bois de la Sarre, grande fin et centre : de 16 à 18h30

2017	2017	2018	2018
inscrits	moyenne/jour	inscrits	moyenne/jour
-	-	142	76

Pass Sport et Culture : de 16 à 18h30

Ouverture culturelle, technique et sportive tous les lundis et jeudis de l'accueil périscolaire.

2017	2017	2018	2018
inscrits	moyenne/jour	inscrits	moyenne/jour
-	-	228	219

A noter :

Chaque inscription fait l'objet d'un entretien avec l'un ou l'autre des parents, voire les deux.

Pourquoi ? : Ce qui facilite la prise de contact avec les familles par la suite en cas de besoin. Les animateurs n'hésitent pas à informer les familles sur des suites à donner aux événements du quotidien des accueils, ce qui représente plus qu'un simple accueil de service. Cela permet d'assurer en quelque sorte une continuité éducative en accord et en partenariat avec les familles. Sur l'année, une trentaine de « suites » a été donnée aux aléas et événements rencontrés dans les lieux d'accueils (problèmes de comportements, petits et gros bobos, petites et grandes questions, conflits entre enfants, entre familles, relais entre école et familles, entre famille et institution, problématiques familiales, difficultés de règlement des factures...).

1.2 – EXTRASCOLAIRE HOMETOONS + 6 ans :

Les enfants sont accueillis dans les salles au rez-de-chaussée du bâtiment Thorez les mercredis après-midi et lors de toutes les « Petites vacances scolaires » (excepté l'été).

Dirigée par Gaëlle, puis par Nathalie le mercredi matin et Grégoire le mercredi AM et pendant les petites vacances. Après une période de baisse des effectifs en cours d'année, les effectifs repartent à la hausse, notamment le mercredi.

	2017 Mercredis	2018 Mercredis	2017 Petites vacances	2018 Petites vacances
inscrits	55	41	55	47
moyenne	13	15	17	32

Le programme d'activités est varié et propose aux enfants des sorties régulières, de la création de jeux, de la pratique sportive, artistique selon des thématiques chaque fois différentes en fonction des périodes.

Un travail sur la participation des parents est toujours mené régulièrement avec des rencontres conviviales mais aussi et surtout un contact étroit et chaleureux avec les responsables et les membres de l'équipe...

Les enfants sont sécurisés et heureux d'être là. Ils ont aussi des espaces de paroles où ils peuvent s'exprimer et être acteurs de leurs loisirs.

II – ENFANTS D'AGE MATERNELLE – 3/6 ANS : LES DIABLOTINS (HOMECOURT) ET PETITES GRENOUILLES (JOEUF)

2.1 – CHIFFRE DU PERISCOLAIRE

	Petites Grenouilles	Diablotins
Matin	6	10
Midi	30	35
Soir	12	17
Mercredis à partir de septembre	11	16
Nombre d'enfants différents	71	130
Pourcentage par rapport aux enfants scolarisés	30%	56%

2.2 – CHIFFRES DU TEMPS PERISCOLAIRE

	Petites Grenouilles	Diablotins
Mercredi avant septembre	12	12
Vacances d'hiver	16	17
Vacances de printemps	17	18
Vacances d'été	21	17
Vacances octobre	16	17
Vacances Décembre	4	4
Nombre d'enfants différents	108	106

2.3 – COMMENTAIRES

Un des objectifs est l'accompagnement à la fonction parentale. Cet objectif semble atteint puisque les parents utilisent le lieu en fonction de leurs besoins et pour le loisir également.

Etant donné que les enfants sont accueillis à partir de 2 ans, plusieurs axes de travail sont respectés : apprentissage, découverte, expérimentation, sécurisation matérielle et affective et respect du rythme.

L'ensemble des activités pratiquées et l'organisation de la vie quotidienne peuvent faciliter l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie et de la citoyenneté.

L'enfant a besoin de jeux et d'activités appropriées à son âge, activités distinctes de celles de l'école. En cela, elles doivent permettre à l'enfant de rompre avec la routine de l'école et de souffler, de prendre de la distance avec un trop plein de stimulations.

Une attitude bienveillante de l'adulte pour chaque enfant est également nécessaire, afin de donner une place à l'enfant.

Les repères dans le temps sont extrêmement importants, leur répétition aide au sentiment de sécurité.

Toutes les familles ont accès à ce service ainsi qu'au centre de loisirs.

L'accueil de loisirs étant une continuité de l'année, le projet pédagogique en est commun. Est simplement ajoutée une partie spécifique à chaque session, relative au thème choisi par l'équipe.

Le Plan mercredi mis en place depuis septembre a été l'occasion d'organiser des ateliers cuisine. Les animations sont ouvertes à tous. Aux Petites Grenouilles au 1^{er} trimestre, les enfants ont eu l'occasion de pratiquer des ateliers scientifiques avec une exposition pour les familles et une collation pour clôturer l'atelier. Un atelier conte et littérature est prévu sur les deux sites, la découverte d'autres structures ou associations (Sport Enfants, Ludothèque, médiathèque), un travail de passerelle avec les structures de + de 6 ans, un atelier petit reporter existe également.

Chaque soir des animations sont pratiquées également après la classe : relaxation, musique, jeux de société, modelage, sans compter les différents thèmes instaurés à chaque vacance.

CARREFOUR JEUNESSE (BATILLY, MOINEVILLE, VALLEROY)

Carrefour Jeunesse est une association d'éducation populaire qui a vu le jour en avril 2003. Son siège est situé à Valleroy (54910), à l'Est du territoire de la communauté de communes Orne Lorraine Confluences. L'association, de type loi 1901, propose ses services sur 4 communes : Moineville, Hatriz, Valleroy et Batilly. Ces communes sont toutes mitoyennes. Le projet social de l'association couvre non seulement les besoins en matière de garde collective et d'animations pédagogiques sur ces 4 communes, mais s'étend à un plus large public en passant par les adolescents et les adultes, de la crèche jusqu'aux animations famille. Carrefour Jeunesse regroupe aujourd'hui 810 adhérents.

Siège : Centre Socioculturel – 11, allée du parc 54910 Valleroy

Tel : 03.82.46.15.69 Mail : carrefour.jeunesse@orange.fr



CARREFOUR JEUNESSE BATILLY

ALSH

Jours et horaires d'ouverture 2018 périodes d'hiver, de printemps, d'été, d'automne

Sur le site de Batilly, le centre de loisirs « les minipouss et les maximonstres » accueille les enfants de 3 à 12 ans durant toutes les vacances scolaires, excepté en décembre, de 7h00 à 18h30, de la manière suivante :

Février :	Du 26 février au 9 mars 2018	-	2 semaines
Avril :	Du 23 avril au 4 mai 2018	-	2 semaines
Juillet/Août :	Du 9 juillet au 3 août 2018	-	4 semaines
Octobre :	Du 22 octobre au 2 novembre 2018	-	2 semaines

Quelques chiffres

Site Batilly	Hiver	Printemps	Eté	Automne	Total
Nombre de journées d'ouverture	10	9	20	9	48
Nombre d'enfants concernés (- 6 ans)	22	22	29	26	
Nombre d'enfants concernés (+ 6 ans)	32	33	40	37	
Nombre de famille	30	30	38	32	

La fréquentation (- 6 ans)

Site Batilly	Nombre de places/jour	Nombre d'enfants accueillis par jour
Hiver	20	7
Printemps	20	9
Juillet	30	12
Août	30	-
Automne	20	8

La fréquentation (+ 6 ans)

Site Batilly	Nombre de places	Nombre d'enfants accueillis
Hiver	48	11
Printemps	48	15
Juillet	48	18
Août	48	-
Automne	48	9

Périscolaire

- Jours et horaires d'ouverture en 2018

Ouverture durant toute l'année périscolaire, du lundi au vendredi, mercredi inclus

- Lundi ; Mardi ; Jeudi ; Vendredi
 - Matin : 07h00 à 08h30
 - Midi : 12h00 à 13h45
 - Soir : 16h00 à 18h30
- Mercredi :
 - ½ journée : 07h00 à 12h00 ou 13h30 à 18h30
 - ½ journée + repas : 07h00 à 13h30 ou 12h00 à 18h30
 - Journée : 07h00 à 18h30

Quelques chiffres

Site Batilly	
Nombre de journées d'ouverture	138
Nombre d'enfants concernés – 6	36
Nombre d'enfants concernés + 6	67
Nombre de famille	77

La fréquentation (- 6 ans)

Site Batilly	Nombre de places	Effectif Matin	Effectif Midi	Effectif Soir
	20	2	13	12

La fréquentation (+ 6 ans)

Site Batilly	Nombre de places	Effectif Matin	Effectif Midi	Effectif NAP
	30	4	25	28

Moyens humains et matériels

- Effectifs d'encadrement : 1 Directrice ; 5 animateurs
- Locaux, matériels... Accueil périscolaire en période scolaire et salle des fêtes

En période de vacances

- Formation (BAFA, BAFAFD...) 1 BPJEPS LTP ; 4 BAFA ; 1 CAP enfance ; 1 BAFA Stagiaire

Les activités pédagogiques

- Activités physiques et sportives
- Activités artistiques et culturelles
- Ateliers lecture, écriture
- Atelier de langues
- Citoyenneté et développement durable
- Autres activités ludiques
- Jeux calmes, repos, détente
- Autres : Parcours de motricité ; activité cuisine

CONCLUSION

2018 fût une année très riche concernant la qualité pédagogique des animations mises en place malgré la perte des TAP, avec pas moins de 7 ateliers différents proposés aux enfants. Malheureusement donc, pour le site de Batilly, les TAP n'ont plus eu lieu depuis le passage de la semaine à 4 jours d'école à la rentrée 2017/2018. Du temps pédagogique en moins pour les enfants.

CARREFOUR JEUNESSE MOINEVILLE

ALSH

- Jours et horaires d'ouverture 2018 périodes d'hiver, de printemps, d'été, d'automne, décembre

Sur le site de Moineville, le centre de loisirs « les P'tits mômes » accueille les enfants de 3 à 6 ans durant toutes les vacances scolaires, de 07h00 à 18h30, de la manière suivante :

Février :	Du 26 février au 9 mars 2018	-	2 semaines
Avril :	Du 23 avril au 4 mai 2018	-	2 semaines
Juillet/Août :	Du 9 juillet au 17 août 2018	-	6 semaines
Octobre :	Du 22 octobre au 2 novembre 2018	-	2 semaines
Décembre :	Du 2 janvier au 4 janvier 2019	-	3 jours

Quelques chiffres

Site Moineville	Hiver	Printemps	Eté	Automn e	Noël	Total
Nombre de journées d'ouverture	10	9	28	9	3	59
Nombre d'enfants concernés (- 6 ans)	19	21	23	17	8	88
Nombre de famille	16	18	19	15	6	74

La fréquentation (- 6 ans)

Site Moineville	Nombre de places	Nombre d'enfants accueillis
Hiver	24	19
Printemps	24	21
Juillet	32	23
Août	32	17
Automne	24	17
Décembre	24	8

Périscolaire

- Jours et horaires d'ouverture en 2018

Ouverture durant toute l'année périscolaire, du lundi au vendredi, mercredi et TAP inclus

- Lundi ; Mardi ; Jeudi ; Vendredi
 - Matin : 07h00 à 08h30
 - Midi : 12h00 à 13h45
 - Soir : 15h45 à 18h30
- Mercredi semaine de 4,5 jours :
 - Matin : 07h00 à 08h30
 - Midi : 10h30 à 13h45
 - Après-midi : 13h30 à 18h30
- Mercredi semaine de 4 jours :
 - ½ journée : 07h00 à 12h00 ou 13h30 à 18h30
 - ½ journée + repas : 07h00 à 13h30 ou 12h00 à 18h30
 - Journée : 07h00 à 18h30

1/ Périscolaire - 6 ans 2018

Quelques chiffres

Site Moineville	
Nombre de journées d'ouverture	138
Nombre d'enfants concernés – 6	67
Nombre de famille	61

La fréquentation (- 6 ans)

Site Moineville	Nombre de places	Effectif Matin	Effectif Midi	Effectif Soir
	40	7	34	26

Moyens humains et matériels

- Effectifs d'encadrement : 1 Directrice ; 5 animateurs
- Locaux, matériels... Site périscolaire et centre de loisirs Moineville
- Formation (BAFA, BAFD...) 1 DEES ; 2 BAFA ; 3 CAP enfance

Les activités pédagogiques

- Activités physiques et sportives
- Activités artistiques et culturelles
- Ateliers lecture, écriture

- Jeux collectifs et extérieurs
- Citoyenneté et développement durable
- Autres activités ludiques
- Jeux calmes, repos, détente
- Autres : Piscine ; activité à la ferme ; activité cuisine

CONCLUSION

2018 fût une année très riche concernant la qualité pédagogique des animations mises en place malgré la perte des TAP à la rentrée de septembre 2018. De la même façon que pour Batilly, il s'agit de temps pédagogique en moins pour les enfants.

CARREFOUR JEUNESSE VALLEROY

ALSH

- Jours et horaires d'ouverture 2018 périodes d'hiver, de printemps, d'été, d'automne et décembre

Sur le site de Valleroy, le centre de loisirs « les copains d'abord » accueille les enfants de 6 à 12 ans durant toutes les vacances scolaires, de 07h00 à 18h30, de la manière suivante :

Février :	Du 26 février au 9 mars 2018	-	2 semaines
Avril :	Du 23 avril au 4 mai 2018	-	2 semaines
Juillet/Août :	Du 9 juillet au 17 août 2018	-	6 semaines
Octobre :	Du 22 octobre au 2 novembre 2018	-	2 semaines
Décembre :	Du 2 janvier au 4 janvier 2019	-	3 jours

Quelques chiffres

Site Valleroy	Hiver	Printemps	Été	Automn e	Noël	Total
Nombre de journées d'ouverture	10	9	28	9	3	59
Nombre d'enfants concernés (+ 6 ans)	34	24	45	17	12	88
Nombre de famille	16	18	19	15	6	74

La fréquentation (+ 6 ans)

Site Valleroy	Nombre de places	Nombre d'enfants accueillis
Hiver	24	34
Printemps	24	24
Juillet	32	45
Août	32	29
Automne	24	24
Décembre	24	12

Périscolaire

- Jours et horaires d'ouverture en 2018

Ouverture durant toute l'année périscolaire, du lundi au vendredi, mercredi et TAP inclus

- Lundi ; Mardi ; Jeudi ; Vendredi
 - Matin : 07h00 à 08h30
 - Midi : 12h00 à 13h45
 - Soir : 15h45 à 18h30

- Mercredi semaine de 4,5 jours :
 - Matin : 07h00 à 08h30
 - Midi : 10h30 à 13h45
 - Après-midi : 13h30 à 18h30
- Mercredi semaine de 4 jours :
 - ½ journée : 07h00 à 12h00 ou 13h30 à 18h30
 - ½ journée + repas : 07h00 à 13h30 ou 12h00 à 18h30
 - Journée : 07h00 à 18h30

1/ Périscolaire + 6 ans 2018

Quelques chiffres

Site Valleroy	
Nombre de journées d'ouverture	138
Nombre d'enfants concernés – 6	-
Nombre d'enfants concernés + 6	149
Nombre de famille	129

La fréquentation (+ 6 ans)

Site Valleroy	Nombre de places	Effectif Matin	Effectif Midi	Effectif Soir
	84	14	64	52

Moyens humains et matériels

- Effectifs d'encadrement : 1 Directrice ; 5 animateurs
- Locaux, matériels... Centre socioculturel de Valleroy
- Formation (BAFA, BAFD...) 1 BAFD ; 3 BAFA ; 2 CAP enfance ; 1 BPJEPS LTP

Les activités pédagogiques

- Activités physiques et sportives
- Activités artistiques et culturelles
- Atelier de langues
- Jeux collectifs et extérieurs
- Citoyenneté et développement durable
- Autres activités ludiques
- Jeux calmes, repos, détente
- Autres : Piscine ; activité équestre ; activité cuisine

Conclusion

2018 fût une année très riche concernant la qualité pédagogique des animations mises en place malgré la perte des TAP à la rentrée de septembre 2018. De la même manière que pour Moineville, il s'agit de temps pédagogique en moins pour les enfants.

Cependant, il a fallu faire face à un afflux d'inscriptions périscolaire à compter de la rentrée 2018-2019, et ainsi revoir le fonctionnement durant le temps de midi. Un avenant au marché a été mis en place à compter des vacances d'octobre, avec l'ouverture de locaux à la salle des fêtes d'Hatrive, pour une meilleure prise en charge des enfants de l'école élémentaire d'Hatrive, se restaurant dorénavant à Hatrive.

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT / DOMAINE DE MONCEL (JARNY)

Le site du château de Moncel accueille les enfants de 3 à 12 ans révolus pendant les vacances de printemps, d'été et de Toussaint, soit au total 11 semaines de fonctionnement. La capacité d'accueil est de 160 enfants.

Le centre de loisirs fonctionne du lundi au vendredi inclus de 8h30 à 17h30, un accueil est également possible en après-midi (de 13h30 à 17h30).

Un ramassage en car est organisé avec plusieurs arrêts dans la commune.

ALSH -6 ans et + 6 ans

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 – vacances de printemps, d'été et de la Toussaint au total 11 semaines

Quelques chiffres (- 6 ans)

Site Moncel	Hiver	Printemps	Eté	Automne	Total
Nombre de journées d'ouverture	0	9	35	10	54
Nombre d'enfants concernés	0	57	272	30	
Nombre de famille	0	38	207	21	

Quelques chiffres (+ 6 ans)

Site Moncel	Hiver	Printemps	Eté	Automne	Total
Nombre de journées d'ouverture	0	9	35	10	54
Nombre d'enfants concernés		98	515	57	
Nombre de famille		65	374	43	

Moyens humains et matériels

Le personnel d'encadrement est composé d'un directeur (titulaire BAFD), de deux adjoints (titulaires BAFA et/ou BAFD), de 22 animateurs et 6 agents d'entretien.

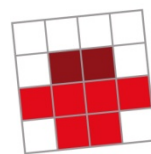
Le projet pédagogique et éducatif prévoit la mise en place d'activités variées afin de permettre aux enfants de participer à la vie d'un centre de loisirs où ils sont les véritables acteurs.

L'enfant doit pouvoir s'épanouir par le biais des occupations proposées et lui permettre d'aborder des règles de vie propres au « vivre ensemble » : respect, politesse, découverte, partage, échanges, solidarités...

Le projet favorise l'accueil des enfants en situation de handicap et la mise en œuvre des moyens spécifiques tenant compte de la diversité des enfants (adhésion au dispositif Handiloisirs54)

Le château de Moncel ainsi que le Vieux Colombier sont mis à disposition par la Ville de Jarny pour l'organisation des centres de loisirs. Un parc de plus de 17 hectares permet de bénéficier d'un cadre de verdure appréciable.

SERVICES EXTRASCOLAIRE ET PERISCOLAIRE PROPOSES PAR LA MJC D'AUBOUÉ (AUBOUÉ, MOUTIERS)



Maison des Jeunes
et de la Culture
(AUBOUÉ)

Chaque Accueil de Loisirs est une entité éducative qui fait l'objet d'une déclaration auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (D.D.C.S.). La production d'un projet éducatif est réalisée en répondant aux principes de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse.

Équipe d'encadrement

Les équipes sont composées de personnel qualifié et répondant à la législation en vigueur pour les Accueil Collectif de Mineurs. A savoir au minimum le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) ou le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Direction (BAFD), mais également des diplômes professionnels tel que : le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS), le Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS), le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) petite enfance et le Certificat de Qualification Professionnel Pétiscolaire.

Les équipes sont supervisées par le directeur général titulaire d'un Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DESJEPS)

Le personnel de service mis à disposition par les municipalités concernées complète les équipes.

La structure est également lieu de formation. A ce titre, des stagiaires sont régulièrement accueillis dans le cadre de leurs cursus, en lien avec les domaines des loisirs éducatifs, de l'animation socioculturelle et de la petite enfance.

Périodes d'ouverture

Les structures d'accueil sont ouvertes toute l'année scolaire, du lundi au vendredi, de 7h00 à 18h30.

Les structures d'accueil sont ouvertes pendant les périodes de vacances scolaires, du lundi au vendredi, de 7h00 à 18h00.

Fermeture les jours fériés. Fermeture annuelle la dernière quinzaine d'août.

Conformément à la réglementation du ministère de tutelle, les structures se réservent le droit de fermer leurs portes lors des vacances scolaires, si les effectifs minimums réglementaires ne sont pas atteints.

Lieux d'implantation

MJC Auboué, Centre Culturel Abowels, Place De Gaulle 54580 Auboué

Administration, bibliothèque et activités hebdomadaires de la structure (scrabble, club détente, caméra club, yoga, alphabétisation, etc.), ainsi que le secteur ados pour les 12/17 ans.

- **Papooses, Parc Leonov 54580 Auboué**
Accueils en temps périscolaires et accueils de loisirs (extrascolaires) des enfants de 3 à 12 ans.
- **Les P'tits Loups, 13 rue Foch 54660 Moutiers**
Accueils en temps périscolaires et accueils de loisirs (extrascolaires) des enfants de 3 à 12 ans.

Horaires

En temps périscolaires :

- matin : de 7h00 à 8h30
- midi : de 11h30 à 13h30
- soir 1 : de 15h45 à 16h30
- soir 2 : de 16h30 à 18h30

En temps extrascolaires :

- matin : de 9h00 à 11h45
- matin + repas : de 9h00 à 13h45
- après-midi : de 14h00 à 18h00
- après-midi + repas : de 11h45 à 18h00
- journée : de 9h00 à 18h00.

Un accueil est possible les matins à partir de 7h00 sur demande.

Les soirs, les enfants peuvent être récupérés à partir de 17h00 (sauf les jours de sorties).

Pendant les Centres de Loisirs sont notamment proposés des grands jeux des sorties thématiques ou ludiques de type parc à thème (ferme, parc de loisirs, DynamicLand, etc.) des sorties dans les structures de l'intercommunalité (Centre Culturel Pablo Picasso, piscine intercommunale, ludothèque, cinéma de Joeuf, etc.) des spectacles de cirque, mais également des activités de bricolage, de cuisine, etc. Une participation au concours enfant de notre salon du livre « Au plaisir de lire » a été réalisée lors des temps périscolaires, sont proposées des activités éducatives de loisirs dans des domaines tels que le sport et la culture. Un temps est consacré également à célébrer les anniversaires.

LES PAPOUSES

Parc Alexis Leonov 54580 AUBOUE

Particularités

En plus des activités traditionnelles et depuis la réforme des rythmes scolaires, l'association a proposé à partir de 2017 des ateliers trimestriels : le mardi soir du Self défense et le vendredi soir du Tennis de table.

Elle organise également depuis de nombreuses années les activités du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) proposant ainsi une aide méthodologique à l'apprentissage des leçons et à l'organisation de la scolarité. Elle met aussi en place une activité spécifique qui travaille les apprentissages de façon transversale par rapport aux difficultés principales rencontrées à l'école par les enfants. Cette action est organisée avec l'aide de la CAF54 et du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.

Heures réalisées

Service Extrascolaire

Période		Tranches d'âges	
		- 6 ans	6/12 ans
Hiver		841	859
Printemps		681	676
Eté		2 372	4 951
Toussaint		822	866
Noël		241	539
TOTAL	12 848	4 957	7 891

Nombre d'enfants : 104

Périscolaire hors TAP

Période		Tranches d'âges	
		- 6 ans	+ 6 ans
Matin		640	795
Midi		4 587	6 313
Soir		2 813	3 997
Mercredi		2 049	2 495
TOTAL	23 689	10 089	13 600

Nombre d'enfants : 198

TAP

Période		Tranches d'âges	
		- 6 ans	+ 6 ans
TOTAL	1 620	721	899

Nombre d'enfants : 68

LES P'TITS LOUPS

13 rue Foch 54660 MOUTIERS

Particularités

En plus des activités traditionnelles et depuis la réforme des rythmes scolaires, l'association a proposé à partir de 2017 des ateliers trimestriels : Club journalisme et ateliers cuisine « Les P'tits cuisto »

Heures réalisées

Service Extrascolaire

Période		Tranches d'âges	
		- 6 ans	6/12 ans
Hiver		445	411
Printemps		254	271
Eté		2 320	2 593
Toussaint		628	397
Noël		4	
TOTAL	7 323	3 651	3 672

Nombre d'enfants : 47

Périscolaire hors TAP

Période		Tranches d'âges	
		- 6 ans	+ 6 ans
Matin		71	312
Midi		1 657	4 300
Soir		1 117	1996
Mercredi		1 073	1 406
TOTAL	11 932	3 918	8 014

Nombre d'enfants : 102

TAP

Période		Tranches d'âges	
		- 6 ans	+ 6 ans
TOTAL	766	213	553

Nombre d'enfants : 37

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT (AVRIL, VAL DE BRIEY, MANCIEULLES, MANCE, IMMONVILLE)

Ligue de l'enseignement Meurthe et Moselle 49 rue Isabey 54052 Nancy



Les Accueils Collectifs de Mineurs sont gérés par la Ligue de l'enseignement de Meurthe-et-Moselle et font l'objet d'un partenariat avec OLC et la CAF de Meurthe-et-Moselle.

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences, a confié à la Ligue de l'Enseignement de Meurthe-et-Moselle, l'organisation et l'animation de l'ensemble des accueils périscolaires et extrascolaires sur le territoire du Val de Briey, d'Avril et d'Immonville, à savoir :

- | | |
|--------------------|----------------------------|
| • Arlequin | ACM 3-6 ans à BRIEY |
| • Les Baladins | ACM 6-12 ans à BRIEY |
| • Les Moussaillons | ACM 3-12 ans à AVRIL |
| • Les Troubadours | ACM 3-12 ans à IMMONVILLE |
| • Les P'tits Loups | ACM 3-12 ans à MANCE |
| • Les lucioles | ACM 3-12 ans à MANCIEULLES |

Sur le département de Meurthe et Moselle, en impliquant ses salariés dans la démarche, le service Loisirs Educatifs de Proximité de la Ligue 54 a précisé ses priorités pour 2018-2021 :

Axe 1 : Placer les enfants aux cœurs de nos actions

Axe 2 : favoriser l'égalité des chances

Axe 3 : Accompagner l'enfant dans son évolution en s'appuyant sur nos valeurs

Axe 4 : Accompagner les équipes et encourager leur formation.

LES MOUSSAILLONS (AVRIL)



Périscolaire : ouverture les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h à 8h30 de 12h à 14h et de 16h30 à 18h30.

En ce qui concerne le mercredi, la structure est ouverte de 7h à 14h. L'effectif ne permettant pas d'ouvrir sur la journée complète, les enfants ont la possibilité d'accéder aux activités qui ont lieu sur les sites de Briey.

ALSH

Les enfants sont accueillis de 7h à 18h30 en continu du lundi au vendredi.

Les parents ont la possibilité d'inscrire leurs enfants à la semaine, à la journée ou même en demi-journée.

Quelques chiffres

	Hiver	Printemps	Eté	Automne	
Nombre de journées d'ouverture	10	9	15	9	
Nombre d'enfants concernés (- 6 ans)	15	20	26	22	
Nombre d'enfants concernés (+ 6 ans)	26	26	37	30	
Nombre de famille	63				

La fréquentation moyenne

Nombre d'enfants accueillis Moyenne journalière	
Hiver	13
Printemps	17
Eté	24
Automne	16

Périscolaire

	LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	MERCREDI Accueil de loisirs
PERISCOL. MATIN	7h00-8h30	7h00-11h30
ECOLE	8H30-12H00	11H30-13H30
PERISCOL. RESTAURATION	12h00-14h00	ACCUEIL DE LOISIRS 13H30-18H30 <u>A BRIEY</u>
ECOLE	14h00-16h30	
PERISCOL. APRES-MIDI/SOIR	16h30-18H30	

Quelques chiffres

Nombre de journées d'ouverture	175
Nombre d'enfants concernés	115
Nombre de famille	81

La fréquentation (- 6 ans)

	Nombre de places	Effectif Matin	Effectif Midi	Effectif Soir
		9	24	8

La fréquentation (+ 6 ans)

	Nombre de places	Effectif Matin	Effectif Midi	Effectif Soir
		18	50	19

Moyens humains et matériels

- Une directrice BAFD, une directrice –adjointe BAFD, 5 animatrices diplômées (BAFA/CAP Petite enfance)
- La structure est attenante à l'école primaire avec laquelle la cour est partagée.

	LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI	MERCREDI
PERISCOL. MATIN	7h00-8h30	ACCUEIL DE LOISIRS 7h00-11h30
<i>ECOLE</i>	8h30-11h30	
PERISCOL. RESTAURATION	11h30-13h30	11h30-13h30
<i>ECOLE</i>	13h30-16h30	ACCUEIL DE LOISIRS 13h30-18h30
PERISCOLAIRE SOIR	16h30-18h30	

- A l'intérieur : une salle aménagée pour les petits avec tables et chaises à leur taille, coin jeux, une salle consacrée aux grands.
- Nous avons la chance d'être à proximité du city stade du village.

Les activités pédagogiques

Durant cette année 2018, diverses activités ont été réalisées en mettant en place des jeux collectifs comme des activités de bricolage, des expériences scientifiques...

L'équipe a choisi sur l'année de sensibiliser les enfants au respect de la nature.

Pendant les Mercredis, le livre a été investi sous toutes ses formes avec une sortie à la médiathèque de Joeuf, des créations de livres, et bien évidemment des ateliers lecture.

Pendant les vacances, différents thèmes ont été retenus.

- *Hiver* : Météo et animaux domestiques. Tout au long de ces vacances la météo a été suivie et il a été fait des grands jeux de rôles en respectant les sujets.
- *Printemps* : Les animaux de la ferme avec une initiation au poney, balade en calèche et entretien soigneux du poney. Le sport en général avec la mise en place de jeux de rôles, de chasses au trésor, de création d'accessoires sportifs.
- *Automne* : Le monde des couleurs et Halloween, avec des jeux, des maquillages, des potions magiques.
- *Eté* : Le sport en général avec la mise en place de jeux de rôles, de chasses au trésor, de création d'accessoires sportifs.

En conclusion

En 2018, une hausse des effectifs sur le temps méridien et une baisse de fréquentation pendant les vacances ont été constatés.

L'équipe s'est investie dès septembre dans la charte qualité du plan mercredi. Cela consiste à proposer une action éducative cohérente sur les différents temps d'animation.

Cette démarche vient conforter le travail en cours sur nos sites autour de la dimension de projet.

ARLEQUIN (VAL DE BRIEY)



ALSH

Tous les enfants scolarisés en maternelle sont accueillis durant toutes les vacances scolaires de 7h00 à 18h30, en journée ou demi-journée avec ou sans repas.

Quelques chiffres

Site	Hiver	Printemps	Eté	Automne	
Nombre de journées d'ouverture	10	9	34	9	
Nombre d'enfants concernés (- 6 ans)	46	46	58	43	
Nombre d'enfants concernés (+ 6 ans)	0	0	0	0	
Nombre de famille	62				

La fréquentation moyenne

	Nombre d'enfants accueillis Moyenne journalière
Hiver	15
Printemps	16
Eté	18
Automne	20

Périscolaire

Les enfants, scolarisés en école maternelle de Briey (Yvonne Imbert - Briey Forêt et Saint-Exupéry - Briey Bas) sont accueillis sur le site de la côte des corbeaux, du lundi au vendredi de 7H00 à 18h30. Les enfants sont véhiculés en mini bus ou en grand bus de l'école au périscolaire.

Quelques chiffres

Nombre de journées d'ouverture	175
Nombre d'enfants concernés	150
Nombre de famille	115

La fréquentation (- 6 ans)

Site	Nombre de places	Effectif Matin	Effectif Midi	Effectif Soir
		11	58	22

Moyens humains et matériels

Effectifs d'encadrement : L'équipe est composée d'une directrice titulaire du diplôme BEATEP animateur, acteur du projet local, d'une adjointe BAFD, d'animatrices permanentes titulaires du BAFA ou du CAP PE et d'une personne assurant l'entretien des locaux.

Quatre personnes de l'équipe ont suivi la formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1

Locaux, matériels : Situé au plein cœur de Briey, à proximité d'une petite forêt, la structure Arlequin se situe dans l'enceinte d'un immense espace de verdure, partagé avec la Rotonde, salle des fêtes

municipale qui peut être mise à notre disposition sous réserve d'accord de la mairie mais également avec le Multi-Accueil Pinocchio, géré par la Croix Rouge, qui accueille les enfants de 3 mois à 4 ans.

L'ACM Arlequin, structure d'accueil agréable et spacieuse, est située à l'entrée du parc.

Elle dispose de plusieurs espaces afin d'assurer au mieux l'accueil des enfants et de leurs parents.

Les activités pédagogiques :

Au cours de l'année, les enfants sont partis à la découverte des sports : vivre, s'épanouir, apprendre à connaître le sport. Tous les sports ont été déclinés en activités manuelles, sportives, culturelles. – Pendant les Mercredis, différents thèmes ont été abordés notamment le bricolage et le jardinage avec la création d'un pot en terre cuite, d'un abri à oiseaux, d'un montage d'avion à réaction... ce qui a permis aux enfants de développer leur créativité, leur imaginaire et leur motricité. Des ateliers cuisine, des sorties cinéma, activités manuelles ont permis aux enfants de s'exprimer, l'ambiance était au rendez-vous.

Pendant les vacances, différents thèmes ont été retenus.

- *Hiver* : Le thème était « Les cro-mignons » qui sont arrivés grâce à leur machine à remonter le temps mais qui est cassée, ils ont donc besoin de l'aide des enfants pour la réparer. Activités manuelles diverses et une veillée « cro-mignonne » bien réussie.
- *Printemps* : A la recherche du petit lapin qui s'est sauvé, les enfants sont amenés à le retrouver. Sortie au cinéma, restauration au Buffalo Grill, grands jeux au plan d'eau de Briey, rencontre inter-centre avec Tri-anim de Trieux, grand tournoi de jeux de société, sortie au Fond St Martin de Rombas.
- *Automne* : Les vacances de la peur des émojis, beaucoup de sorties notamment au jardin des traces à Uckange, cinéma...
- *Eté* : • La potion magique d'Astérix et Obélix, toute une thématique sur la recherche de plusieurs objets volés à Astérix et Obélix, sortie, activités diverses.

Conclusion :

La hausse des effectifs sur le temps de la pause méridienne a nécessité d'ouvrir un site de restauration dans les locaux de la crèche Pinocchio.

Par ailleurs une baisse d'effectifs pendant les vacances et sur les mercredis a été notée.

L'équipe s'est investie dès septembre dans la charte qualité du plan mercredi. Cela consiste à proposer une action éducative cohérente sur les différents temps d'animation.

Cette démarche vient conforter le travail en cours sur nos sites autour de la dimension de projet.

LES BALADINS (VAL DE BRIEY)



ALSH

Les enfants de 6 à 12 ans sont accueillis durant les vacances d'automne, d'hiver, de printemps et d'été (juillet et août). Les horaires d'ouverture 7h-18h30.

La structure est fermée durant les vacances de Noël

Quelques chiffres

Nombre d'enfants accueillis Moyenne journalière					
Hiver	18				
Printemps	22				
Eté	48				
Automne	25				

LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI			MERCREDI		
PERISCOL. MATIN	7h00-8h30		ACCUEIL DE LOISIRS 7h00-11h30		
ECOLE	8H30-11H30				
PERISCOL. RESTAURATION	11H30-13h30		11H30-13H30		
ECOLE	13h30-16h30		ACCUEIL DE LOISIRS 13H30-18H30		
PERISCOLAIRE SOIR	16h30-18H30				

Site BALADINS	Hiver	Printemps	Eté	Automne	
Nombre de journées d'ouverture	10	9	34	9	
Nombre d'enfants concernés (- 6 ans)	0	0	0	0	
Nombre d'enfants concernés (+ 6 ans)	55	66	99	64	
Nombre de famille	85				

La fréquentation moyenne

Périscolaire

Les enfants âgés de 6 à 12 ans des deux écoles élémentaires de Briey (école Louis Pergaud à proximité de Baladins l'école Jacques Prévert à Briey en Forêt) sont accueillis.

Le midi, les enfants se restaurent sur deux sites différents : Lycée Louis Bertrand et aux Baladins et depuis septembre 2018 un troisième lieu au collège Jules Ferry.

La fréquentation (+ 6 ans)

Nombre de journées d'ouverture	175
Nombre d'enfants concernés	324
Nombre de famille	211

Site	Nombre de places	Effectif Matin	Effectif Midi	Effectif Soir
		25	132	36

Moyens humains et matériels

- L'équipe compte une directrice, deux adjointes, 9 animatrices et un agent de service.
- La directrice est diplômée d'un BEATEP et les deux adjointes sont en BAFA en cours.
- Trois animatrices sont parties en formation BAFA organisé par la Ligue 54 (stage de base) lors des vacances de printemps.
- Le reste de l'équipe est diplômée soit du BAFA, soit CQP.
- En plus de la structure, il est possible de disposer durant la période scolaire du dojo de judo juste à côté des Baladins pour pouvoir y faire jouer les enfants en cas de mauvais temps. Lors des vacances scolaires, l'utilisation du gymnase Alfred Merkel et de la piscine intercommunale est envisageable.
- Sont privilégiés les espaces verts (forêt et plan d'eau) en cas de beau temps.

Les activités pédagogiques

Tout au long de cette année, les enfants ont profité d'activités autour du sport, des initiations aux jeux de sociétés, des sorties à la bibliothèque, ils ont participé au projet Tous Pareils Tous Différents. Pendant les mercredis, différents thèmes ont été proposés à chaque période en gardant les objectifs de l'année : implication, épanouissement, autonomie de l'enfant. Jeux collectifs, sorties culturelles (bibliothèque, cinéma...), sportives (piscine, foot en salle, danse...) activités manuelles.

Pendant chaque période de vacances, un thème nouveau a été développé.

- *Hiver* : une semaine de folie avec un thème différent chaque jour : journée pyjama, à l'envers, journée déguisée mais également pour la seconde semaine des énigmes à résoudre, des casse-têtes, un escape-game, une semaine à se « casser la tête » avec tous ces jeux mis en place.
- *Printemps* : Semaines sportives avec en particulier la découverte de l'Handisport avec une rencontre inter-sport.
- *Automne* : Au musée des enfants, les enfants ont réalisé un musée éphémère pour lequel ils se sont beaucoup investis.
- *Été* : Le voyage dans le temps avec des activités liées aux années 80 et autres et Découverte de l'Italie : sa langue, sa gastronomie, ses coutumes.....

Conclusion :

La hausse des effectifs sur le temps de la pause méridienne a nécessité d'ouvrir un 3^{ème} site de restauration dans les locaux du collège Jules Ferry.

Par ailleurs une baisse d'effectifs pendant les vacances et sur les mercredis a été notée.

L'équipe s'est investie dès septembre dans la charte qualité du plan mercredi. Cela consiste à proposer une action éducative cohérente sur les différents temps d'animation.

Cette démarche vient conforter le travail en cours sur nos sites autour de la dimension de projet.

LES LUCIOLES (MANCIEULLES)



LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI	
Périscolaire	
PERISCOL. MATIN	7h00-8h30
<i>ECOLE</i>	8H30-11H30
PERISCOL. RESTAURATION	11H30-13h30
<i>ECOLE</i>	13h30-16h30
PERISCOLAIRE SOIR	16h30-18H30

Le site périscolaire des Lucioles à Mancieulles a ouvert ses portes en septembre 2015. Ce site accueille les enfants de 3 à 12 ans scolarisés à l'école Hervé Bazin de Mancieulles. La salle restauration a été aménagée pour accueillir les enfants des différents âges. Faisant face à une hausse des effectifs depuis l'ouverture, les équipes ont été partagées sur les sites de Lucioles et P'tits Loups. Certaines salles restent encore à être adaptées, notamment pour l'accueil des moins de 6 ans.

Ce site n'est pas ouvert les mercredis ni pendant les vacances scolaires. Les enfants de la commune ont le choix de s'inscrire dans la structure de leur choix, et au plus proche, à l'AMC « Les P'tits Loups » à Mance.

Quelques chiffres

Nombre de journées d'ouverture	175
Nombre d'enfants concernés	141
Nombre de famille	94

La fréquentation (- 6 ans)

Site	Nombre de places	Effectif Matin	Effectif Midi	Effectif Soir
		9	30	11

La fréquentation (+ 6 ans)

Site	Nombre de places	Effectif Matin	Effectif Midi	Effectif Soir
		19	61	20

Moyens humains et matériels

- Effectifs d'encadrement : 8 animateurs/ 1 directrice adjointe/1 directrice
- Formation : directrice BPJEPS LTP ; directrice adjointe BPJEPS LTP ; 8 animateurs BAFA / CAP PE ou CQP
- Locaux, matériels... : 2 salles repas (-6ans/ + 6 ans) ; 1 salle partagée pour les activités à l'étage.
- Toilettes à l'extérieur.

Les activités pédagogiques

L'année 2018 a été portée sur le sport avec des jeux extérieurs, mais également sur la création de jeux de société et sur des lectures de contes pour les moins de 6 ans. L'illustration d'une histoire imaginée par les enfants a été réalisée.

Conclusion

La hausse des effectifs sur le temps de la pause méridienne a nécessité d'optimiser l'accueil dans les locaux de l'école

Comme sur les autres sites, l'équipe des Lucioles s'est investie dans une réflexion autour de son projet et des valeurs qu'elle souhaitait poursuivre. Cette réflexion a été conduite autour de la démarche d'« arbre à projets ».

LES TROUBADOURS (IMMONVILLE)



Le site « Les Troubadours » accueille les enfants de 3 à 12 ans, fréquentant les écoles du RPI (Lubey-Génerville-Les Baroches). Les TAP ont été maintenus à la rentrée de septembre 2017 et sont organisés sur l'école maternelle de Lantéfontaine, pour les enfants de moins de 6 ans et à la salle St Eloi pour les enfants de plus de 6 ans. Les ALSH ont lieu sur les petites vacances et le mois de juillet.

ALSH

- Fonctionne les périodes d'hiver, de printemps, d'été en juillet uniquement, d'automne de 7h à 18h30

Quelques chiffres

Site.	Hiver	Printemps	Eté	Automne	
Nombre de journées d'ouverture	10	/	15	9	
Nombre d'enfants concernés (- 6 ans)	10	/	18	17	
Nombre d'enfants concernés (+ 6 ans)	23	/	29	16	
Nombre de famille	31				

La fréquentation moyenne

Nombre d'enfants accueillis Moyenne journalière	
Hiver	8
Printemps	/
Eté	20
Automne	14

Périscolaire

AVRIL	LUNDI ET JEUDI	MARDI ET VENDREDI	MERCREDI
PERISCOL. MATIN	7h00-8h30	7h00-8h30	7h00-8h30
ECOLE	8h30-11h50	8h30-11h50	8h30-11h30
PERISCOL. RESTAURATION	11h50-13h45	11h50-13h45	11h30-13h30
ECOLE	13h45-15h40	13h45-15h40	ACCUEIL DE LOISIRS 13h30-18h30
TAP	15h40-17h10		
PERISCOL. APRES-MIDI/SOIR	17h10-18h30	15h40-18h30	

Quelques chiffres

Nombre de journées d'ouverture	175
Nombre d'enfants concernés	87
Nombre de famille	55

La fréquentation (- 6 ans)

Site	Nombre de places	Effectif Matin	Effectif Midi	Effectif Soir
		3	12	28

La fréquentation (+ 6 ans)

S	Nombre de places	Effectif Matin	Effectif Midi	Effectif Soir
		3	17	35

Moyens humains et matériels

- Effectifs d'encadrement
 - 1 directrice BAFD comptant dans l'équipe d'encadrement
 - 1 adjointe de direction BAFD
 - 3 animatrices BAFA ou équivalents (cap petite enfance)
- Pour les Temps d'Accueil Périscolaire (TAP) l'équipe sera renforcée par des animatrices diplômées BAFA ou CAP PE ou CQP et des intervenants extérieurs
- Formation : une animatrice en formation BAFD en cours, et la directrice renouvellement BAFD

La structure est située sur 2 niveaux : Les espaces d'animation au rez-de-chaussée et un espace administratif à l'étage.

- **Une entrée indépendante, vestiaire**
- **Des sanitaires** : 1 seul sanitaire pour les enfants de 6 ans et plus et 3 sanitaires pour les enfants de moins de 6 ans
- **Un office cuisine**
- **Deux salles principales d'activités de 16 et 38 m²**
- **Une salle de repos** et de temps calme de 9 m²

La structure se situe à l'entrée du village dans l'ancienne école d'Immonville. Le bâtiment dispose d'un vaste terrain clos.

LES ACTIVITES PEDAGOGIQUES

Tout au long de cette année 2018, il a été réalisé diverses activités sportives, culturelles, artistiques en faisant des sorties piscine, cinéma ou théâtre. Nous avons également essayé de sensibiliser les enfants autour de l'environnement et du recyclage en leur expliquant comment trier les déchets et pourquoi recycler.

Au cours de cette dernière année pour les TAP : après l'école plusieurs activités ont été proposées aux enfants : jeux sportifs, activités culturelles et manuelles : du chant, de la danse mais aussi des figures réalisées en papercraft, des expériences scientifiques également.

Pendant les Mercredi, le site s'est investi dans le projet culturel « Tous Pareil Tous Différents » : travail autour du livre, atelier cuisine, collecte pour le secours populaire de Jarny en organisant une soirée conviviale avec les familles.

Pendant les vacances, chaque période était l'occasion d'un thème nouveau.

- *Hiver* : Le thème de ces vacances était « Enquête à la police académie », une visite au commissariat de Briey s'imposait, les enfants étaient ravis et l'ambiance excellente.
- *Automne* : « Bienvenue à l'école des Troulledadours », activités en lien avec Halloween, fabrication d'un volcan en éruption, animation danse mise en place par des collégiennes du village, sortie cinéma et piscine.

Beaucoup d'activités et d'animations sur le thème du livre et des contes. Bibliothèque d'échange, sortie au parc de Ste Croix à Rhodes avec les Moussaillons, le labyrinthe de maïs à Vigy, « les contes nomades » à la base de Solan, pièce de théâtre.

CONCLUSION

L'année 2018 aura été marquée sur Troubadours par l'arrêt des Temps d'Activités Périscolaires.

Par ailleurs, nous aurons noté une baisse des effectifs pendant les vacances et les mercredis.

L'équipe s'est investie dès septembre dans la charte qualité du plan mercredi. Cela consiste à proposer une action éducative cohérente sur les différents temps d'animation.

Cette démarche vient conforter le travail en cours sur nos sites autour de la dimension de projet.

LES P'TITS LOUPS (MANCE)



Le site des P'tits Loups à Mance accueille les enfants de 5 à 12 ans scolarisés à l'école Robert Délhinger. (2 classes : GS/CP/CE1 et CM1/CM2)

Les locaux sont situés derrière l'école. Il est prévu un accès libre à la cour en dehors des heures de classe.

Les enfants de Mance, Mancieulles et extérieurs s'ils le désirent peuvent participer aux différents centres organisés tout au long de l'année :

- 2 semaines aux vacances d'octobre et 1 semaine à Noël
- 2 semaines aux vacances de février
- 2 semaines aux vacances d'avril
- 7 semaines en juillet/ août

ALSH

- Fonctionne les périodes d'hiver, de printemps, d'été, d'automne et Noël (1 semaine), de 7h00 à 18h30.

Quelques chiffres

Site	Hiver	Printemps	Eté	Automne	Noël	
Nombre de journées d'ouverture	10	9	34	9	3.5	
Nombre d'enfants concernés (- 6 ans)	14	20	23	21	7	
Nombre d'enfants concernés (+ 6 ans)	25	27	49	35	15	
Nombre de famille	70					

La fréquentation moyenne

Nombre d'enfants accueillis Moyenne journalière	
Hiver	15
Printemps	18
Eté	26
Automne	26
Noël	11

	LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI	MERCREDI
PERISCOL. MATIN	7h00-8h30	ACCUEIL DE LOISIRS 7h00-11h30
ECOLE	8H30-11H30	
PERISCOL. RESTAURATION	11H30-13h30	11H30-13H30
ECOLE	13h30-16h30	ACCUEIL DE LOISIRS 13H30-18H30
PERISCOLAIRE SOIR	16h30-18H30	

Site	Nombre de places	Nombre d'enfants accueillis Moyenne journalière
Hiver	16	9
Printemps	16	8
Juillet	16	14
Août	16	12
Automne	16	8
Noël	8	5

Quelques chiffres

Nombre de journées d'ouverture	175
Nombre d'enfants concernés	78
Nombre de famille	32

La fréquentation (+ 6 ans)

Site	Nombre de places	Effectif Matin	Effectif Midi	Effectif NAP
		9	23	12

MOYENS HUMAINS ET MATERIELS

- Effectifs d'encadrement : 1 animatrice/ 1 directrice adjointe/ 1 directrice
- Formation (BAFA, BAFA...) 1 directrice BPJEPS LTP, 1 directrice adjointe BAFA et deux animatrices BAFA titulaire. Les équipes sont complétées les mercredis par l'équipe du site des LUCIOLES.
- Locaux, matériels... : 1 salle de repas, 1 salle d'activités, 1 salle de sieste, 1 cuisine, des toilettes séparés filles/garçons/adultes, 1 salle de stock, 1 local ménage.
- Une cour partagée avec l'école ainsi que le préau.
- En cas de besoin il est possible de demander la salle annexe à la mairie.

LES ACTIVITES PEDAGOGIQUES

Sur les Ptits Loups, au fil de l'année 2018, plusieurs activités ont été proposées aux enfants, notamment une initiation au rugby avec la collaboration des Baladins, des activités numériques avec du Makey Makey, Cromakey, Stopmotion et une réalisation d'un hôtel à insectes afin de sensibiliser les enfants à la nature.

Pendant les Mercredis, différents thèmes ont été développés tout au long de l'année avec des sorties piscine, le projet TPTD, spectacles, jeux d'extérieurs, de sociétés et d'expression

Pour chaque période de vacances, un thème a été proposé.

- *Hiver* : Semaine sur le cinéma
- *Printemps* : Semaine sur les enquêtes policières
- *Automne* : Le thème était « Les loups Garou » avec une journée au parc de Ste Croix à Rhodes et un défilé d'Halloween.
- *Fin d'année* : Une semaine de cocooning avec une journée pyjama, la création de cartes de vœux et un loto.
- *Été* : Voyage dans le temps avec la découverte de jeux d'antan, ateliers culinaires, découverte du château de Malbrouck, sortie piscine, laser-game.

CONCLUSION :

Une légère hausse des effectifs sur le temps de midi est à noter

Par ailleurs il y a une baisse des effectifs les mercredis.

L'équipe s'est investie dès septembre dans la charte qualité du plan mercredi. Cela consiste à proposer une action éducative cohérente sur les différents temps d'animation.

Cette démarche vient conforter le travail en cours sur nos sites autour de la dimension de projet.

FORMATION BAFA ET BAFD

FORMATION BAFA ET BAFD SECTEUR ORNE EN COLLABORATION AVEC LES FRANCAS-54

Financement et aides possibles

Des bourses ou des aides financières peuvent être accordées par différents organismes sous certaines conditions, selon la situation des stagiaires et leur lieu de domicile. Ces aides peuvent être versées directement au bénéficiaire ou versées à l'organisme de formation, donc déduites du montant à payer par le stagiaire.

Formation (BAFA, BAFD...) : les formations sont des outils indispensables et incontournables dans la mise en œuvre d'une politique Jeunesse. Cela va bien au-delà du simple temps du centre ou de la formation, elles s'inscrivent dans une logique d'actions et d'implications de l'individu dans la cité. Le « *Bafa territoire* » répond aux objectifs suivants :

- accompagner le territoire dans sa stratégie d'animation en s'appuyant sur les ressources locales.
- favoriser l'émergence d'un réseau d'animateurs qualifiés à l'échelle du territoire.

Les objectifs des stages sont de former des animateurs afin d'encadrer les centres aérés, de travailler en équipe en prenant des initiatives et des responsabilités. Ils sont formés à la vie en collectivité, la connaissance et l'accueil de l'enfant, son rythme de vie, aux jeux, aux chants...

L'EPCI poursuit son implication en finançant la formation des jeunes afin de maintenir un nombre suffisant d'animateurs qualifiés, d'assurer le renouvellement des jeunes, de permettre l'accès à cette formation à tous les jeunes du territoire, et susciter l'intérêt des métiers de l'animation auprès de ceux-ci.

Le financement de la formation de base et d'approfondissement se fait sur 4 années à raison du remboursement du tiers du stage par période travaillée (hors aides financières extérieures à savoir :

1 Les aides de la CNAF et les aides complémentaires des CAF

Un montant de **91,47 €** et de **106,71 €** peuvent être accordés pour un stage d'approfondissement Bafa ayant pour thème la « Petite enfance ».

2 Les aides de la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Dans certaines régions, pour le Bafd, le Directeur régional de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie Associative peut accorder une aide plafonnée à **500 €**.

3 De nombreuses autres aides existent

Plusieurs organismes, associations ou collectivités peuvent être sollicités pour financer tout ou partie du Bafa ou du Bafd.

Exemples :

- la commune ou la Communauté de communes,
- le Conseil départemental, le Conseil régional,
- un dispositif local d'aide aux jeunes,
- un Comité d'entreprise ou un Comité des œuvres sociales,
- la Jeunesse au plein air (JPA),
- un organisateur d'Accueils collectifs de mineurs,
- une association de solidarité ou d'insertion,
- l'AGEFIPH, pour les personnes en situation de handicap

FORMATION (BAFA, BAFD...)

Site AUBOUÉ – Formation BAFA	Hiver	Printemps	Eté	Automne	Total
Nombre de journées formation	8	0	0	6	14
Nombre stagiaires concernés	23	0	0	25	48
Nombre de famille	23	0	0	25	48

Site AUBOUÉ – Formation BAFD	Hiver	Printemps	Eté	Automne	Total
Nombre de journées formation	0	0	0	0	0
Nombre stagiaires concernés	0	0	0	0	0
Nombre de famille	0	0	0	0	0

FORMATION BAFA ET BAFD SERVICE JEUNESSE JARNY

Site Jarny – Formation BAFA	Hiver	Printemps	Eté	Automne	Total
Nombre de journées de formation		0	0	10	10
Nombre stagiaires concernés				0	23
Nombre de famille				0	23

COORDINATION PEdT/PLAN MERCREDI – CEJ – COMMISSIONS OLC

La coordination périscolaire s'articule autour du Projet Educatif de Territoire (PEdT) et du Plan mercredi, qui formalise une démarche permettant à la collectivité de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Coordonnées responsable de service :

Antenne OLC – Espace Gilbert Schwartz – 5 rue Clément Humbert – BP 75 - 54802 JARNY CEDEX

Accueil : 03 82 33 10 10 / bureau : 03 82 22 92 79 / port : 06 07 99 96 75 / marianne.vialle@olc54.fr

MISSIONS :

Pilotage et coordination du dispositif Projet Educatif de Territoire (PEdT) et Plan Mercredi :

- Accompagner, en lien avec les élus, la mise en œuvre du nouveau projet
- Mobiliser l'ensemble des acteurs éducatifs
- Participer à l'organisation technique et pédagogique des activités périscolaires et extrascolaires en lien avec les partenaires associatifs
- Construction du Label **Plan Mercredi**
- Nourrir les pratiques éducatives des accueils
- Organiser des instances de concertation et de médiation
- Anticiper et prendre en compte les difficultés et contraintes de chaque structure
- Pérenniser le projet

Pilotage et coordination du dispositif Contrat Enfance Jeunesse (CAF) :

- Interlocutrice privilégiée de la CAF
- Co-responsable du nouveau CEJ
- Contribue à l'élaboration des objectifs et des fiches actions du nouveau contrat et assure leur évaluation
- Accompagne l'analyse partagée des besoins de la collectivité et collabore à la construction collective des réponses à ces besoins

Co organisation des commissions du Pôle EJSVA : Préparer, animer et rédiger les comptes rendus.

Restauration périscolaire : Organiser les visites des restaurants scolaires, mobiliser les élus locaux et les partenaires.

Marchés publics : Participer à l'élaboration des Marchés liés au Pôle.

Etablissement et mise en œuvre des partenariats :

- Préparer les conventions liées à la mise à disposition de locaux
- Participer à la l'élaboration des conventions partenariales garantissant des produits en circuit court et bio locaux

LES COMITES DE PILOTAGE LOCAUX

Ils s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du projet éducatif de territoire. Ce sont des instances d'échanges et d'information qui rassemblent les acteurs éducatifs concernés. Ils ont pour objectif de créer, au plus près des usagers, un environnement propice aux échanges et à l'information sur les sujets ayant trait au Périscolaire et au Centre de loisirs. Ils sont aussi appelés « Forums des acteurs éducatifs ».

Communes	Participants*1 ^{er} semestre 2018	Participants*2 ^{ème} semestre 2018
Moutiers	9	2
Conflans-en-Jarnisy	6	5
Homécourt	13	10
Doncourt-lès-Conflans	8	6
Auboué	4	6
Mance	7	11
Batilly	6	3
Jarny	7	6
Jeandelize	11	8
Valleroy	8	5
Labry	5	3
Avril	10	4
Norroy-le-Sec	3	5
Immonville	4	4
Val de Briey	8	7
Joeuf	5	14
Giraumont	5	5

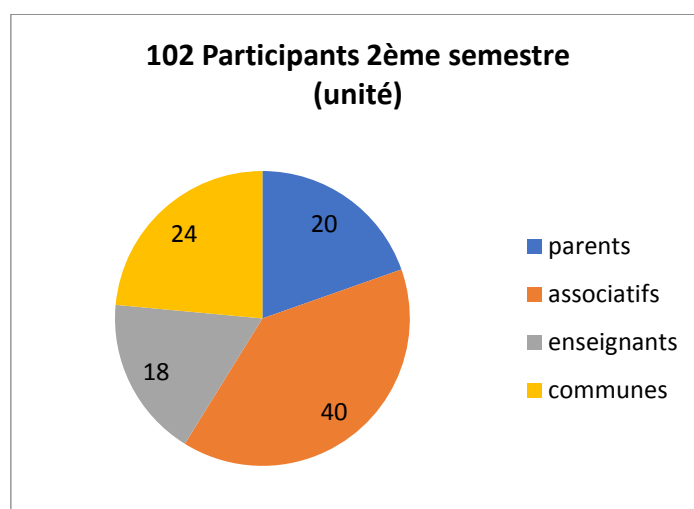
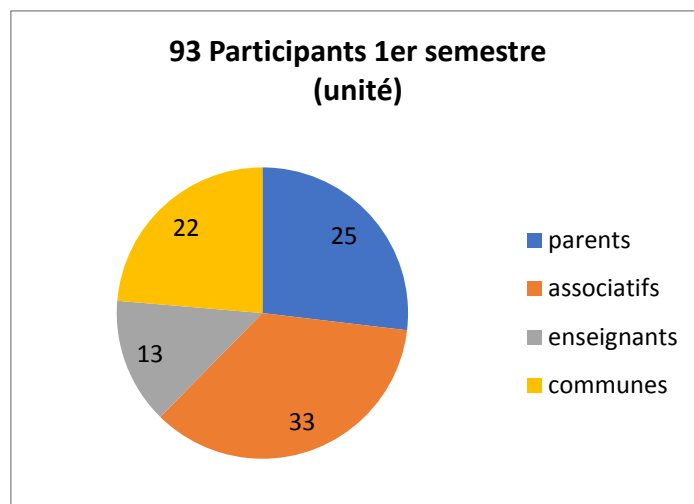
*hors agents OLC

Place des parents : Les parents doivent être considérés comme des partenaires à part entière et non seulement comme les consommateurs d'un service. Aussi, le comité de pilotage local est un moyen de favoriser l'implication des parents tant dans le quotidien périscolaire de leur enfant que dans le projet global en lien avec l'ensemble des autres partenaires. Il s'agit en substance de donner du sens à la notion de parentalité.

Place des enseignants : Le comité de pilotage local est un des points d'articulation entre les activités périscolaires et les projets d'école.

Place des associations partenaires : Les réunions s'organisent en collaboration avec nos partenaires en charge de la gestion des services. Les partenaires se chargent d'inviter les parents et les enseignants, OLC se charge d'inviter les élus de la ou les commune(s) concernée(s). La cohérence entre les objectifs éducatifs des différents organisateurs est assurée en appliquant les orientations pédagogiques inscrites dans le cahier des charges du Marché passé avec nos partenaires.

Place des élus locaux : L'implication des élus locaux est un enjeu important. Organiser des réunions régulières d'information permet notamment d'examiner ensemble divers sujets et aussi d'avoir un retour « d'expériences politiques ». Sans leur participation active, OLC et nos partenaires se trouveraient en difficulté pour mener à bien leur mission.



PLANNING DES REUNIONS

Communes	Date 1 ^{er} semestre	Date 2 ^{ème} semestre
Moutiers	16/04/2018	11/09/2018
Conflans-en-Jarnisy	07/05/2018	24/01/2018
Homécourt	14/05/2018	27/11/2018
Doncourt-lès-Conflans	17/05/2018	17/01/2018
Auboué	22/05/2018	4/12/2018
Mance	24/05/2018	18/09/2018
Batilly	28/05/2018	11/12/2018
Jarny	29/05/2018	10/01/2018
Jeandelize	31/05/2018	20/11/2018
Valleroy	04/06/2018	06/11/2018
Labry	07/06/2018	29/01/2018
Avril	11/06/2018	16/10/2018
Norroy-le-Sec	14/06/2018	25/09/2018
Lantéfontaine/Immonville	18/06/2018	02/10/2018
Val de Briey	21/06/2018	09/10/2018
Joeuf	25/06/2018	13/11/2018
Giraumont	28/06/2018	18/12/2018

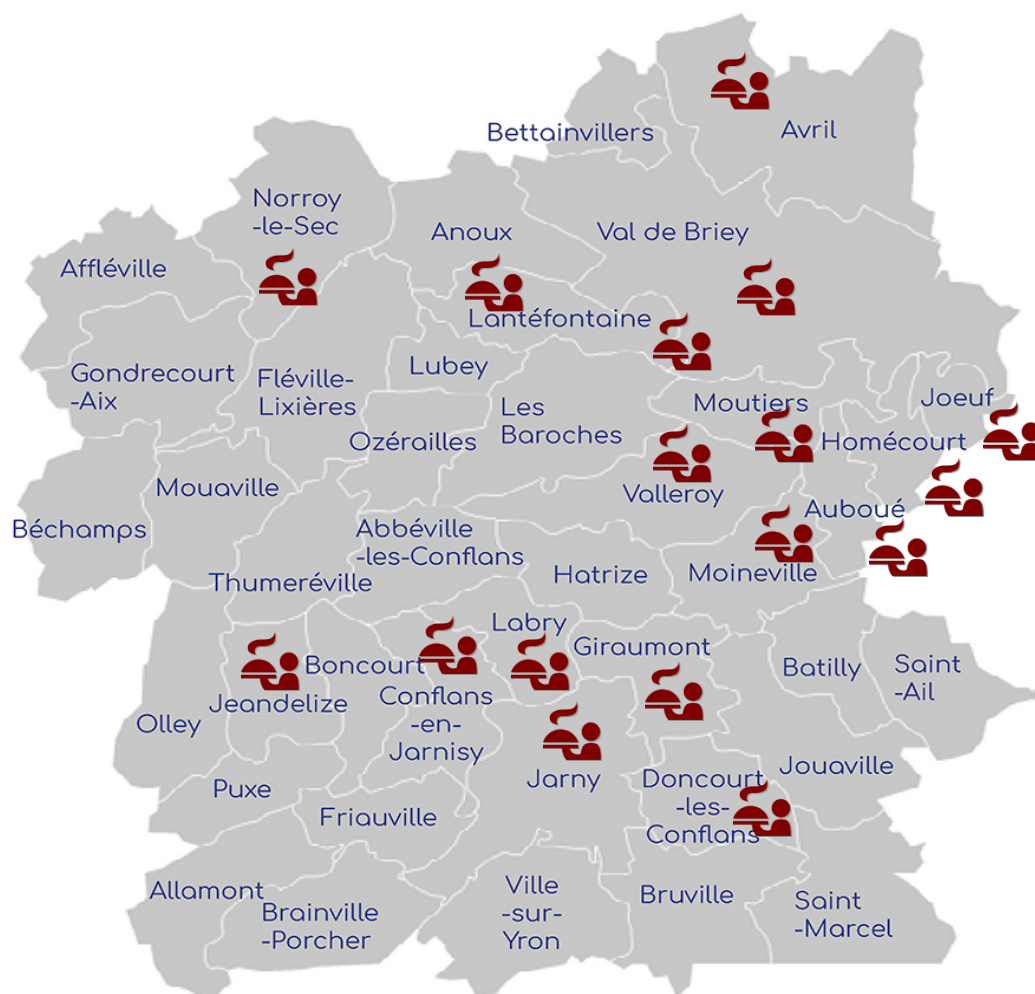
Ces rencontres ont permis de :

- Diffuser les informations concernant le nouveau PEdT et Plan mercredi
- Présenter les structures en charge de la gestion des services périscolaires et extrascolaires
- Renforcer la collaboration entre les différents acteurs éducatifs locaux et notamment école/périscolaire
- Exposer les actions éducatives menées par nos partenaires
- D'évoquer des sujets divers comme la restauration, la cohabitation dans les écoles, etc.

LES VISITES DES RESTAURANTS SCOLAIRES DU TERRITOIRE

Les visites ont été initiées par Orne Lorraine Confluences. Elles ont permis d'impliquer les élus locaux dans le fonctionnement et notamment dans la qualité des repas (1) du ou des restaurants de leur commune. Elles se sont déroulées d'octobre 2018 à juillet 2019.

Les sites de restauration scolaire du territoire :



POLE STRATEGIE ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Service Aménagement et Urbanisme

PRESENTATION

DEFINITION

Le service aménagement et urbanisme est situé à l'antenne de Val de Briey.

Il se compose de 3 agents (2 temps plein + 1 temps partagé d'un agent au siège) + responsable de pôle.

Les missions sont réparties entre ce service et le service habitat et cadre de vie.

MISSIONS

- Pilotage technique et administratif du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat ;
- Mise en œuvre des révisions/modifications des PLU municipaux et mises à jour des servitudes d'utilité publique ;
- Pilotage technique et administratif du projet de territoire ;
- Stratégie territoriale - accompagnement technique : Pôle métropolitain, SRADDET, préparation et suivi du partenariat avec l'AGAPE, etc... ;
- Instruction des autorisations d'urbanisme pour 8 communes membres (ex communes CCPB) ;
- Mise en œuvre et suivi des procédures d'infractions au Code de l'Urbanisme ;
- Gestion des permanences ADIL et ABF – prise de RV, préparation des ordres du jour, organisation des permanences ;
- Accompagnement des communes dans les procédures de « police urbaine » : péril, insalubrité, etc ;
- Mise en œuvre et suivi opérationnel des zones d'aménagement concerté ;
- Transports.

COORDONNEES

Service Aménagement et Urbanisme – Antenne de Val de Briey

1 rue Maréchal Lyautey, 3^{ème} étage

54150 BRIEY – VAL DE BRIEY

FONCTIONNEMENT DU SERVICE

EQUIPE

- Stéphane AUDOUIN – Responsable de pôle, responsable du service ;
- Anne-Marie BONI – Agent en charge de l'instruction des autorisations d'urbanisme,
- Myriam REICHLING (temps partagé à compter de septembre 2018) – Agent en charge des DIA, du suivi des dossiers OPAH et ravalements de façades ;
- Céline NICOLLE – agent en charge de l'instruction des autorisations d'urbanisme, des procédures de périls/insalubrité/non décence, du suivi des PLU et du PLUiH

POINTS PARTICULIERS :

Agents en charge des questions d'urbanisme et d'habitat/cadre de vie

ACTIVITES DU SERVICE

LISTE DES ACTIVITES REALISEES EN 2018

I/ PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT – PLUIH

Poursuite avec les comités techniques locaux des travaux d'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) valant programme local de l'habitat (PLH), couvrant l'intégralité du territoire communautaire, prescrit par délibération du conseil communautaire le 13 juin 2017 et concertation avec le public.

Travaux menés sur le PLUi :

- **Comités techniques agricoles :**
Objet et objectif : Disposer d'un diagnostic agricole complet, déterminer les enjeux agricoles à intégrer aux enjeux intercommunaux.
Du 12 janvier au 09 février 2018 – 5 réunions organisées : secteurs 4, 5, 5, 6, 7 et 9
140 exploitations investiguées / 200 connues par la CA2M soit environ 70%
Les 29 novembre 2018 et 4 décembre 2018 – 2 réunions complémentaires sont organisées pour les exploitations non investiguées.
- **Comité technique relatif aux réseaux d'eau potable :**
Le 14 février 2018 : Objet et objectif : échanger avec les organismes chargés de la gestion de l'eau potable et récolter les informations nécessaires au zonage des zones AU et à la rédaction du rapport de présentation du PLUIH et du règlement écrit.
- **Comités techniques relatif à la délimitation des zones à urbaniser (AU) :**
Du 21 février au 08 mars 2018 : secteurs 1 à 9
- **Comité technique relatif aux réseaux d'assainissement :**
Le 9 mars 2018 : Objet et objectif : échanger avec les organismes chargés de la gestion de l'eau potable et récolter les informations nécessaires au zonage des zones AU et à la rédaction du rapport de présentation du PLUIH et du règlement écrit.
- **Comités techniques relatif à la préparation des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sur les zones d'extension 1AU, zones d'activités... :**
Du 5 avril au 22 juin 2018 : secteurs 1 à 9
- **Comité de pilotage du 23 mai 2018 : PLUI**
Objets et Objectifs :
 - Projet d'Aménagement et de Développement Durables : présentation des axes et orientations générales et traduction réglementaire,
 - Bilan relatif au nombre de logements, aux zones d'activités et sur la consommation foncière : présentation des choix effectués et arbitrages à opérer pour la compatibilité SCOT
- **Comité de pilotage du 23 mai 2018 : Programme Local de l'Habitat**
Présentation des fiches actions du Programme d'Orientations et d'Actions (POA), instrument de mise en œuvre de la politique de l'habitat.
Objet et objectif : Hiérarchisation des actions pour la finalisation du projet.
Le projet de POA a été présenté aux membres de la commission stratégie et développement le 06 décembre 2018.
- **Comités techniques relatif à la délimitation des zones agricoles (A) :**
Du 28 juin au 12 juillet 2018 : secteurs 1 à 9

- **Comité de pilotage du 20 septembre 2018 :**

Objet : Prise en compte des éléments paysagers et éléments du patrimoine à protéger sur le territoire, calendrier des comités techniques portant sur les zones N et U clôturant les travaux relatifs au zonage, organisation de réunions complémentaires pour les exploitants agricoles pour consolider le diagnostic, échanges sur le dispositif réglementaire (éléments d'explication sur le règlement du PLUIH).

- **Comités techniques relatif à la délimitation des zones naturelles (N) :**

Du 10 octobre au 24 octobre 2018 : secteurs 1 à 9

- **Comités techniques relatif à la délimitation des zones urbaines (U) :**

Du 30 octobre au 8 novembre 2018 : secteurs 1 à 9

Travaux menés en parallèle du PLUi avec l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) de Meurthe-et-Moselle : Proposition de Périmètres Délimités des Abords

- **28 novembre 2018** : Réunion de présentation par l'UDAP de la procédure de périmètre délimité des abords des monuments historiques et programmation des visites sur sites pour les communes intéressées (8 communes concernées – 3 PDA en vigueur).

Objet et objectif : Remplacer le périmètre de protection de 500m par un secteur géographique recentré sur les enjeux essentiels et sur les lieux les plus sensibles au regard de la préservation des monuments concernés

Débats sur les orientations générales du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables du PLUIH D'OLC) :

- **30 juillet 2018** : envoi aux communes membres du projet de PADD et éléments de support leur permettant d'organiser les débats prévus à l'article L 151-5 du code de l'urbanisme.
- **Au 31.12.2018** : 36 communes avaient débattu des orientations générales du PADD.

Concertation avec le public :

- **2 balades urbaines** : AUBOUÉ le 29 juin 2018 et NORROY LE SEC le 11 juillet 2018

Objet et objectif : présentation des enjeux portés par un PLUIH sur des sites emblématiques du territoire :

- Cités ouvrières et passé minier, site sidérurgique et reconversion de friches, aménagement de la ville,
- Village traditionnel lorrain, trame verte et bleue, continuités écologiques et espaces agricoles,

Retour : faible mobilisation en nombre d'administrés mais intérêt marqué pour les personnes présentes.

II/ REVISIONS/MODIFICATIONS DES PLU MUNICIPAUX ET MISES A JOUR DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

A/ Révisions/modifications des PLU municipaux

En application des dispositions de l'article L 153-9 du code de l'Urbanisme les procédures suivantes sont menées :

- **MOINEVILLE :**

Modification simplifiée du POS supprimant le coefficient d'occupation des sols en zone 1NA.

B/ Mises à jour des servitudes d'utilité publique

Numéro de SUP	Commune	Nature de la SUP
1/2018	JARNY	PSA Aéroport de DONCOURT LES CONFLANS approuvé par Arrêté préfectoral le 18.08.2017
2/2018	DONCOURT LES CONFLANS	PSA Aéroport de DONCOURT LES CONFLANS approuvé par Arrêté préfectoral le 18.08.2017
3/2018	JOUAVILLE	PSA Aéroport de DONCOURT LES CONFLANS approuvé par Arrêté préfectoral le 18.08.2017 Prise en compte de la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz instituée par arrêté préfectoral du 30.11.2016.
4/2018	BATILLY	PSA Aéroport de DONCOURT LES CONFLANS approuvé par Arrêté préfectoral le 18.08.2017 Prise en compte de la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz instituée par arrêté préfectoral du 30.11.2016.

III/ INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME POUR 8 COMMUNES MEMBRES (EX COMMUNES CCPB) ET GESTION DES PERMANENCES ADIL ET ABF

A/ Instruction des autorisations d'urbanisme

Commune	Permis de construire	Déclaration Préalable	Permis de Démolir	Certificats d'Urbanisme	Autorisation de Travaux	TOTAL
Anoux	2	7	1	12	0	22
Avril	23	17	0	16	0	56
Bettainvillers	4	7	0	2	0	13
Giraumont	10	38	2	34	0	84
Lantéfontaine	6	22	0	0	0	28
Les Baroches	3	9	0	9	0	21
Lubey	1	2	0	0	0	3
Val de Briey	42	88	1	244	22	397
TOTAL	91	190	4	317	22	624*

*+ 60 dossiers // 2017

B/ GESTION DES PERMANENCES ADIL ET ABF

Prise de RV, préparation des ordres du jour, organisation des permanences :

- 19 Permanences ADIL : 63 dossiers (1 permanence + 3 dossiers // 2017)
- 4 Permanences ABF : 14 dossiers (2 permanences – 6 dossiers// 2017)

IV/ ACHEVEMENT ET APPROBATION DU PROJET DE TERRITOIRE

Le Projet de Territoire est un document par lequel un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) définit son avenir en matière de développement et de cohésion sociale, d'aménagement et d'urbanisme, de transport et de logement, de politique de la ville, de politique de l'environnement et de gestion des ressources.

De nombreux ateliers de travail et une enquête citoyenne réalisée en mars et avril 2018 ont permis de co-construire le projet de territoire d'OLC.

A l'occasion du conseil communautaire du 27 novembre 2018, OLC a approuvé son projet de territoire après 15 mois de travail de co-construction.

Il détermine les actions qui permettront d'assurer le développement et l'aménagement homogène du territoire, partagées par l'ensemble des communes appartenant à l'EPCI.

V/ STRATEGIE : ADHESION AU POLE METROPOLITAIN EUROPEEN DU SILLON LORRAIN, AGAPE

A/ Adhésion au Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain

Par délibération en date du 20 septembre 2018, le Conseil Communautaire a validé l'adhésion d'OLC au Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain.

Le pôle métropolitain est un acteur identifié de la Région Grand Est, de l'Etat et même de l'Europe.

Ce syndicat mixte a notamment pour rôle et objectif d'être un outil d'ingénierie efficace sur des problématiques qui ne peuvent pas être traitées à l'échelle d'un seul EPCI. Par exemple : accroître la compétitivité du territoire, développer des infrastructures et des espaces connectés, développement de projets en matière d'enseignements supérieurs, etc...

Pour rappel, le pôle métropolitain européen du Sillon Lorrain regroupe 4 membres « historiques » (CA Portes de France-Thionville/Metz Métropole/Métropole du Grand Nancy/CA d'Epinal) et plusieurs membres « territoires associés » (CA du Val de Fensch, CCPOM, etc...). Le pôle métropolitain est un syndicat mixte fermé et une intégration de nouveaux membres nécessiterait une modification des statuts. C'est pourquoi, les nouveaux « membres » le sont sous forme de territoire associé.

Les relations entre le pôle métropolitain et les territoires associés sont encadrés par une convention signée par le président d'OLC le 28 novembre 2018. Celle-ci précise notamment le rôle du sillon lorrain, les enjeux métropolitains mis en avant, la définition du statut de « territoire associé » ou encore les projets partagés.

S'agissant de la gouvernance l'objectif du Sillon est de garantir la co-construction des tous les projets et de toutes les actions.

Sur l'aspect politique, le président d'OLC ou son représentant siège, avec voix consultative, au conseil syndical est également régulièrement invité à participer notamment aux réunions du bureau et aux conférences métropolitaines annuelles.

Sur la question de la gouvernance technique OLC est invitée à chaque comité technique mensuel et recevra les éléments d'information sur l'état d'avancement de tous les projets portés par le sillon lorrain.

B/ Préparation et suivi du partenariat avec l'AGAPE

Mise en œuvre technique et administrative des actions partenariales définies dans la convention cadre et notamment les Etudes et projets d'intérêt collectif (EPIC) suivants :

- Projet de territoire – contribution et accompagnement du bureau d'étude et d'OLC,
- Elaboration du PLUiH,
- Expérimentation – réalisation de la toile industrielle de 3 ou 4 entreprises,
- Elaboration de la stratégie foncière,
- Appui aux contributions d'OLC au SRADDET,
- Trame verte et bleue – site pilote OLC et travail partenarial,
- Envie de quartier Labry.

Service Habitat et Cadre de Vie

PRESENTATION DU SERVICE

DEFINITION

Le service habitat et cadre de vie est situé à l'antenne de Val de Briey.

Il se compose de 3 agents (2 temps plein + 1 temps partagé d'un agent au siège) + responsable de pôle.

Les missions sont réparties entre ce service et le service aménagement et urbanisme

MISSIONS

- Pilotage technique et administratif du Programme Local de l'Habitat (PLH) ;
- Suivi des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ;
- Suivi administratif des dossiers d'aide aux ravalements de façades ;
- Instruction des déclarations d'intention d'aliéner ;
- Etudes centre bourg - Participation aux comités de pilotage ;
- Affaires foncières : achat/cession de biens immobiliers, convention foncière EPFL.
- Gens du voyage

COORDONNEES

Service Habitat et Cadre de Vie – Antenne de Val de Briey

1 rue Maréchal Lyautey – 3^e étage

54150 BRIEY – VAL DE BRIEY

FONCTIONNEMENT DU SERVICE

EQUIPE

- Stéphane AUDOUIN – Responsable de pôle, responsable du service ;
- Anne-Marie BONI – agent en charge de l'instruction des autorisations d'urbanisme
- Myriam REICHLING – agent en temps partage en charge des DIA, du suivi des dossiers OPAH et ravalements de façades ;
- Céline NICOLLE – agent en charge de l'instruction des autorisations d'urbanisme, des procédures de périls/insalubrité/non décence, du suivi des PLU et du PLUiH

POINTS PARTICULIERS :

Agents en charge des questions d'urbanisme et d'habitat/cadre de vie

ACTIVITES DU SERVICE

LISTE DES ACTIVITES REALISEES EN 2018

I/ PILOTAGE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est élaboré en même temps et suivant la même procédure que le PLUi. La délibération du Conseil Communautaire du 13 juin 2017 relative à la prescription de la fusion des 3 procédures de PLUi porte également sur la fusion des 3 procédures de PLH.

- **Comité de pilotage du 23 mai 2018 :**

Présentation des fiches actions du Programme d'Orientations et d'Actions (POA), instrument de mise en œuvre de la politique de l'habitat, issues des travaux des 4 ateliers organisés en septembre et novembre 2017.

Objet et objectif : Hiérarchisation des actions pour la finalisation du projet de POA.

Présentation du programme d'orientations et d'actions fixant 5 orientations elles-mêmes déclinées en actions :

Orientation 1 : Assurer un développement maîtrisé de l'habitat dans des opérations de qualité.

Orientation 2 : Poursuivre le processus de modernisation et renouvellement du parc ancien tant public que privé.

Orientation 3 : Assurer le développement de l'éventail de solutions de logements aidés en accession et locatif pour répondre à la réalité des besoins

Orientation 4 : Traiter de manière solidaire les besoins spécifiques de logement.

Orientation 5 : Assurer la gouvernance du PLH.

II/ SUIVI DES OPERATIONS PROGRAMMEES D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

29 NOVEMBRE 2018 : Signature de la convention de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) entre la communauté de communes ORNE LORRAINE CONFLUENCES, le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle (au titre de la compétence déléguée par l'Etat) et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

OBJET : Précarité énergétique, adaptation du logement au handicap et à la perte progressive d'autonomie, lutte contre l'habitat indigne très dégradé.

DUREE : 3 ans.

ACTIONS : 6 demi-journées de permanences tenues par le CAL sur le territoire en décembre 2018 (HOMECOURT, AUBOUÉ, JARNY, VAL DE BRIEY, JOEUF)

Suivi des dossiers déposés en 2018 :

Nombre de logements	Statut demandeur	Tranche de ressource très modeste	Tanche de ressource modeste	Financement OLC	Travaux générés
8	Propriétaire occupant	7	1	5.851,00 €	129.446,44 €

III/ SUIVI ADMINISTRATIF DES DOSSIERS D'AIDE AUX RAVALEMENTS DE FAÇADES

26 juin 2018 : Approbation du règlement d'octroi de la prime intercommunale (25% du cout des travaux TTC avec un plafond maximum de 1500 € par immeuble) et du projet de périmètre prioritaire d'intervention (axes structurants d'OLC)

11 décembre 2018 : Modification du règlement d'octroi de la prime intercommunale : modification de la date de construction des immeubles éligibles initialement fixée à 1965 pour la ramener à 1975 afin d'élargir l'impact de la campagne d'aide et correction du périmètre pour deux axes structurants (Labry et Anoux).

Objectif : 100 dossiers sur 3 ans.

Bilan 2018 :

- 19 aides financières ont été attribuées en 2018 - 1 dossier non éligible : construction 1981.
- Coût des travaux TTC 273.753,80 € dont éligibles : 222.651,10 €
- Montant total des primes accordées : 25.756,74 € dont 10 plafonnées à 1.500 €

IV/ INSTRUCTION DES DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER SUR L'ANNEE 2018

Abbéville-lès-Conflans	2	Affléville	2
Allamont	8	Anoux	8
Auboué	64	Avril	23
Batilly	47	Boncourt	11
Bruville	1	Conflans en Jarnisy	40
Doncourt les Conflans	20	Fléville-Lixières	4
Friaucourt	5	Giraumont	4
Homécourt	125	Jarny	129
Jeandelize	3	Joeuf	107
Jouaville	4	Labry	31
Lantéfontaine	14	Les Baroches	4
Lubey	-	Moineville	15
Mouaville	7	Moutiers	31
Norroy le Sec	10	Saint Ail	1
Val de Briey	189	Valleroy	62
Ville sur Yron	3	Total	963

V/ ETUDES CENTRE BOURG - PARTICIPATION AUX COMITES DE PILOTAGE

Parallèlement aux démarches pilotées par l'Etat (par exemple programme expérimental pour la revitalisation des centres-bourgs), l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) a mis en œuvre une démarche partenariale inscrite dans son programme pluriannuel d'intervention (2015-2019) dite « étude centre bourg » et permettant d'identifier des biens stratégiques répondant aux enjeux économiques, sociologiques et urbains en vue de mettre en œuvre le renouvellement et de favoriser la densification et la revitalisation du centre-bourg des communes concernées.

Secteurs éligibles en priorité : centre de communes qui exercent une fonction de centralité sur les bassins de vie ruraux et périurbains ayant une population de moins de 15 000 habitants. Dérogations possibles avec accord de l'EPFL.

Modalités d'intervention :

- constituer un référentiel foncier et immobilier puis,
- acquisitions foncières puis,
- travaux de déconstruction, dépollution, mise en sécurité puis,
- minoration foncière à la revente.

Les études centre bourg des communes de Joeuf, Auboué et Homécourt seront achevées en 2019 et donneront lieu à des adaptations du PLUi.

Le portage de l'étude centre bourg de Val de Briey a été validé par délibération du 11 décembre 2017 et celle-ci débutera en 2019

Ce portage, sollicité par l'EPFL, se limite à un portage de principe « géographique » et politique et ne comporte aucun engagement ni aucune intervention de la part de la communauté de communes qui sera le « cadre territorial » de la démarche et simplement le cosignataire des conventions qui pourraient en découler (conventions de maîtrise foncière ou de maîtrise d'œuvre notamment).

Le service habitat participe aux comités de pilotage mais le portage et le pilotage politique, technique, financier ou encore administratif des études centre bourg communales et des conventions susvisées relève exclusivement des communes concernées.

VI/ETUDE DE STRATEGIE FONCIERE AGAPE/EPFL/OLC ET CONVENTION CADRE EPFL

Les 3 anciennes communautés de communes ont signé une convention cadre avec l'EPFL entre 2007 et 2009. Ces conventions ont pour objet de définir des sites à enjeux communaux et/ou intercommunaux qui pourraient, le cas échéant, faire l'objet d'un portage foncier par l'EPFL pour le compte des communes ou de l'EPCI, en vue de la réalisation d'un projet public ou privé (si projet privé revente du bien immobilier par l'EPFL au porteur de projet).

Pour permettre la validation d'une nouvelle convention cadre EPFL/OLC en 2019/2020, l'AGAPE, l'EPFL et OLC élaborent actuellement la nouvelle stratégie foncière du territoire en partenariat avec les communes dans le cadre du PLUiH.

Elaboration d'une méthodologie destinée à la mise en œuvre d'une stratégie foncière portée par OLC. L'objectif est d'identifier les sites à enjeux et de définir la faisabilité de projets pré-identifiés ou à définir. Plusieurs critères ont été fixés pour analyser les potentialités des sites et actionner les démarches à mettre en œuvre pour rendre les opérations réalisables avec une temporisation des actions.

Cette méthodologie devra également permettre d'analyser les impacts en « cascades » de l'aménagement d'un site sur les autres sites et la réalisation des projets sur les autres projets.

L'outil sera géré par OLC et mis à disposition des communes (pour certaines fonctionnalités) de manière à permettre une gestion partagée des projets.

VII/ GENS DU VOYAGE

Révision du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage de Meurthe-et-Moselle 2019-2024

Le lancement de la révision du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV) a été acté lors de la commission consultative départementale des gens du voyage du 11 mai 2017. Les travaux de révision qui ont débuté en novembre 2017, se déroulent en 3 phases :

- Phase 1 : bilan diagnostic du schéma en cours (6 ateliers)
- Phase 2 : orientations et objectifs du futur schéma (1 comité et 1 commission)
- Phase 3 : rédaction du futur schéma à approuver (1 comité et 1 commission)

Dans le cadre de la phase 1 se sont tenus les ateliers suivants :

- Atelier 1 du 10 avril 2018 : les stationnements licites et illicites
- Atelier 2 du 10 avril 2018 : les grands passages
- Atelier 3 du 11 avril 2018 : l'organisation et le fonctionnement des aires d'accueil
- Atelier 4 du 11 avril 2018 : l'accompagnement socio-éducatif
- Atelier 5 du 12 avril 2018 : l'habitat adapté
- Atelier 6 du 2 juillet 2018 : Harmonisation du règlement des aires d'accueil / tarification des aires

Dans le cadre de la phase 2 se sont tenus :

- Comité permanent du 5 juin 2018 : présentation du bilan / diagnostic de l'actuel schéma 2012-2017 et présentation des orientations / objectifs et du projet de plan d'action du futur schéma.
- Commission consultative départementale du 6 juillet 2018 : Validation du bilan diagnostic, des premières orientations concernant les objectifs, les prescriptions et plan d'action du futur schéma.

Phase de consultation écrite pour avis des partenaires (EPCI, membres de la CCGDV, parlementaires)

Dans le cadre de la phase 3 se sont tenus :

- Comité permanent du 23 novembre 2018 : Analyse des contributions des partenaires suite à la consultation écrite d'octobre 2018.
- Commission consultative départementale du 21 décembre 2018 : présentation du projet de schéma 2019 2024 pour avis en vue de la délibération de l'assemblée départementale prévue en janvier 2019.

La signature du schéma départemental d'accueil des gens du voyage de la Meurthe-et-Moselle pour la période 2019 2024 est prévue courant 1^{er} trimestre 2019.

Fonctionnement de l'aire de grands passages de VAL DE BRIEY (Brouchetière) et de l'aire d'accueil de JARNY

La communauté de communes dispose d'une aire de grands passages sur le territoire de Val de Briey et une aire d'accueil des gens du voyage sur le territoire de Jarny.

- Aire de Grands passages : pas d'occupation durable en 2018
- Aire d'accueil (17 places) : occupation égale à celle de 2017.
 - Montant de l'aide à la gestion des aires d'accueil des gens du voyage perçue de la CAF de Meurthe-et-Moselle pour la période janvier à octobre 2018 : 17.795,10 € (dont 1.230,80 € au titre de la part fixe et 548,71 € au titre de la part variable).

Service TOURISME / Accueil Tourisme et Loisirs / VAL DE BRIEY

PRESENTATION

Afin de promouvoir le territoire et répondre aux différentes attentes des habitants et des visiteurs, le service Tourisme intervient tout au long de l'année à travers des actions et des animations auprès du grand public et des professionnels du tourisme.

MISSIONS

Accueil, information et promotion touristiques.

COORDONNEES

Accueil Tourisme et Loisirs

Place de l'Hôtel de Ville – Belvédère – BRIEY

54150 VAL DE BRIEY

Tel : 03.82.46.33.22

>> CHANGEMENT DE COORDONNEES DEPUIS LE 20/05/19

Nouvelle adresse : MILTOL

10 Place Thiers – BRIEY 54150 VAL DE BRIEY

Tel : 09.77.77.32.33 – miltol.tourisme@gmail.com

EQUIPE

Olivier TORNOR, responsable de service, Marilyne NICOLLET (sur site), Laure CHEILLETZ

ACTIVITES REALISEES EN 2018 :

Accueil du public, diffusion de documentation, participations à des salons, encadrement de visites guidées, représentation aux réunions des partenaires touristiques et création de la MILTOL.

DESCRIPTIFS SYNTHETIQUES DES ACTIVITES :

423 personnes se sont rendues à l'Accueil Tourisme en 2018 et 207 ont assisté à des visites guidées de la Vieille Ville.

Conception d'un guide hébergement-restauration du territoire et d'une plaquette visite guidée Vieille Ville pour les groupes.

Lancement de la création de la MILTOL. Création de l'association, démarches administratives, partenariats, projets...

Dans ce cadre, les agents du service tourisme ont suivi, accompagné et validé l'étude menée par la SCET sur la stratégie de développement touristique du territoire. Les fiches opérationnelles de cette étude ont été et seront réalisées selon l'échéancier réalisé... (Développement de la communication, implication des habitants, fédérer les acteurs du territoire, etc. ...). Cette étude sera le fil conducteur du développement de la MILTOL.

Participation à la 13^{ème} édition du Salon du Tourisme Transfrontalier les 16 et 17 mars à Auchan Pôle Europe à Mont-St-Martin. Parmi les nombreux exposants venant de Belgique, du Luxembourg et du nord du département, tous les attraits de notre territoire ont pu être présentés.

Participation au lancement de la campagne PASS LORRAINE 2018 le 19 avril à Center Parcs et réception du prix catégorie « encouragements » pour avoir réalisé une hausse de 70% de distribution de PASS LORRAINE en 2017.

Participation au Comice Agricole à Friaucourt le 3 juin. Les élus étaient également présents sur le stand pour échanger avec le public.

Participation aux Championnats du Monde de Vol Circulaire du 15 au 19 juillet à Landres où une vingtaine de nations était représentée. A noter qu'une partie du jury international était hébergé au gîte intercommunal du Carreau.

Participation aux Balades animées 1870 en partenariat avec la Communauté de Communes Mad et Moselle et les clubs de randonnée du territoire le 15 août à Mars la Tour. 3 circuits commentés étaient proposés pour retracer l'histoire de la guerre de 1870 à Ville sur Yron, Bruville et Mars la Tour.

Participation à la Fête de la Nature dans le parc du château de Moncel à Jarny le 2 septembre où tout au long de la journée s'enchaînaient animations et ateliers.

Participation au lancement de la marque Lorraine à Pont-à-Mousson le 6 septembre où tous les partenaires économiques et institutionnels étaient réunis pour valoriser la destination.

Participation aux Journées Européennes du Patrimoine en encadrant deux visites guidées de la Vieille Ville le 16 septembre. Provenance des visiteurs : Audun-le-Roman, Homécourt, Jarny, Longwy et le sillon mosellan.

Participation à la manifestation Campagn'Art à Nancy le 14 octobre sur le stand des Gîtes de France pour la promotion des hébergements et la mise en avant du gîte intercommunal du Carreau.

Participation aux réunions et aux assemblées générales des offices de tourisme et organismes du tourisme partenaires pour maintenir le lien entre les structures et relayer les actions de promotion menées.

Adhésion à Offices de Tourisme de France (OTF), à la Fédération Régionale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative (FROTSI), aux Gîtes de France et reconduction de la campagne Pass Lorraine dans le cadre du suivi et du référencement touristique.

Communication touristique via Facebook avec les pages « Accueil Tourisme et Loisirs - Orne Lorraine Confluences » (désormais MILTOL) et « Gîte intercommunal du carreau ».

Budget fonctionnement OLC : 15 000 € + agents

Service TOURISME / Gîte intercommunal du Carreau / VAL DE BRIEY

PRESENTATION DU SERVICE

Le gîte intercommunal du Carreau, situé à Mancieulles – VAL DE BRIEY, a enregistré 2 253 nuitées en 2018 (équivalent à 2017). Le taux de remplissage est de 51%.

En 2018, l'hébergement a été sollicité par la SNCF pour loger ses équipes pendant 3 mois. La totalité du gîte (soit les 12 chambres) a été réservée tous les week-ends de juin à août pour des particuliers dans le cadre d'événements familiaux. Le reste de l'année ce sont des locations à la nuitée ou en court séjour.

Origine de la clientèle : OLC (35%), hors territoire (65% dont 5% étrangers).

Service TOURISME / Sentiers de randonnées pédestres :

Assurer le suivi, la coordination et le financement des entretiens et créations des sentiers de randonnées pédestres en lien avec les clubs du secteur, la fédération et le conseil départemental. Assurer un maillage et une harmonisation des sentiers de randonnées

Agent de référence : Olivier TORNOR

Budget annuel : 3 000 €

Service TOURISME / base de loisirs SOLAN/ MOINEVILLE

La base de loisirs ouverte toute l'année accueille différents publics sur de nombreuses activités : Mini-golf, tir à l'arc, kayak, accrobranche, tyrolienne, quad, sport collectif, Paint ball, nerf aréna, trampoline, île aux loulous, jeux extérieur, course d'orientation, terrain de sable, escalade, VTT, sport de raquettes...

Le site dispose également de plusieurs salles à la location et d'un camping

MISSIONS

Promouvoir les activités de pleine nature, ludiques, sportives et festives pour tous les publics. Apporter un service de qualité aux habitants d'OLC et accueillir des usagers limitrophes pour valoriser notre territoire.

COORDONNEES

Base de loisirs SOLAN

1 hameau de serry

54580 MOINEVILLE

Tel : 03.82.46.66.77

association.solan@orange.fr

EQUIPE :

Agent OLC :

- Olivier TORNOR, Directeur, (60%)
- Laure CHEILLETZ assistante de direction (50%)

Agents embauchés par l'association :

- 17 ETP (de 25 à 34 personnes) dont 7 CDI

ACTIVITES

LES MANIFESTATIONS :

- 2 avril : chasse aux œufs (240 personnes)
- 7 avril : nettoyage de printemps (250 personnes)
- 10 mai : happy days (tout à 2€) (1 000 personnes)
- 5 juin : maboul kids (200 personnes)
- 14 juin : tournoi de beach avec les IME (80 personnes)
- 16 juin : feu de la saint Jean et concerts (800 personnes)
- 23 septembre : color solan (480 personnes)
- 28 octobre : bal des monstres halloween (228 personnes)
- 16 décembre : Solan Noël (110 personnes)
- 30 décembre : last day (tout à 2€) : 90 personnes
- Concerts gratuits de juin à septembre (20 concerts) (entre 50 et 100 chaque dimanche)

LES DIFFERENTS PUBLICS ACCUEILLIS SUR LA BASE DE LOISIRS :

Accueil du public scolaire :

- 48 écoles accueillies (2 900 élèves)

Accueil des centres de loisirs :

- 158 centres de loisirs (3 160 enfants) dont 1 400 nuitées sur le camping

Accueil comités d'entreprises :

- 34 CE sont venus sur le site de SOLAN ce qui représente 2 100 personnes

Organisation d'anniversaires :

- 734 anniversaires pour un total de 8 800 enfants

De plus, d'après les recettes individuelles, ce sont 68 000 personnes qui ont utilisé au moins une activité.

AUTRES ACTIVITES :

- Intervention dans les périscolaires de : Carrefour jeunesse, Ville plurielle, Tucquenieux, briey, avril, Doncourt, Conflans, Labry, Jeandelise, Giraumont...et le sport scolaire des communes de Hatrize, Moineville, Moutiers.
- Partenariat avec la mission locale pour le sport bien être, avec l'EREA et la PJJ.

LES PARTENAIRES :

SOLAN est affilié à : FOL54, FRANCAS 54, ULMJC, UNAT 54, MILTOL,

SOLAN assure également la mission camps de vacances et colos pour le compte d'OLC (voir rapport d'activités enfance/ Jeunesse).

FONCTIONNEMENT GENERAL :

- ***Recettes globales annuelles : 771 944 €***
- ***Dépenses annuelles : 767 079 €***
- ***Subvention OLC : 72 000 €***

Service attractivité et affaires économiques

Le Service Attractivité et affaires économiques travaille avec un grand nombre de partenaires économiques : le conseil régional, le conseil départemental, pôle emploi, la mission locale, les chambres consulaires etc...

Il a pour missions de :

- maintenir et développer le tissu économique du territoire
- gérer et développer les zones d'activités économiques
- promouvoir le territoire et ses zones d'activités
- animer le territoire et promouvoir le commerce local
- favoriser l'emploi, l'insertion et la formation
- soutenir l'économie solidaire

COORDONNEES :

Antenne de Jarny

Espace Gilbert Schwartz

5 rue Clément Humbert

54800 JARNY

Tél : 03 82 33 10 10

FONCTIONNEMENT DU SERVICE :

En mai 2018, Sandrine Pérozéni, responsable du service, a pu compter sur le soutien administratif de Valérie Raspa.

ACTIVITES DU SERVICE :

I) LES RENCONTRE AVEC LES PARTENAIRES DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET LES CHEFS D'ENTREPRISES DU TERRITOIRE DE OLC

- *partenariat Racine-OLC :*

La structure Homégal a été reprise au 01/01/2018 par Racine, filiale détenue à 100% par la CCI 54, déjà présente sur d'autres territoires et sur le même type d'activités. Cela a permis à la chambre consulaire d'avoir une implantation conséquente sur les territoires d'Orne Lorraine Confluences, Cœur de Pays Haut et la ComCom du Pays Orne Moselle (Racine intervient sur 5 cantons en Meurthe et Moselle : Homécourt, Briey, Chambley-Bussières, Audun le Roman, Jarny, et 3 cantons en Moselle : Rombas, Marange-Silvange, Moyeuvre).

Les missions restent inchangées :

- L'accueil individuel des porteurs de projet et l'aide à la création d'entreprises : mettre au point le projet, quantifier les besoins, trouver des financements ...
- L'aide au financement par la plateforme IBBO : examen du plan d'affaires, instruction du Prêt d'honneur, des garanties.
- L'hébergement : Racine propose des bureaux, du secrétariat, salle de réunion aux entrepreneurs
- Le suivi des entreprises : accompagnement durant les premières années d'existence des entreprises (étude bilans, développement ...), mais aussi aide à la reprise ou au développement d'entreprises.

La reprise par Racine a permis une meilleure visibilité sur le territoire, une meilleure assise, de disposer de davantage de fonds, et surtout a permis d'inverser la courbe de l'accompagnement entrepreneurial en baisse ces dernières années...

- *les visites d'entreprises :*

Depuis sa création en janvier 2017, le service Attractivité et affaires économiques d'OLC est allé à la rencontre de 16 chefs d'entreprises du territoire afin de découvrir leurs activités, leur savoir-faire, discuter de leurs problèmes au quotidien, et tenter de les aider, les accompagner dans leurs projets, leur développement...

- Metra, Mestrole et Menao à Jarny le 19/01/2018 : 3 activités, fourniture d'équipements et d'installations industriels, mesure et comptage des liquides en transaction commerciale, et conception, réalisation, suivi d'unités de méthanisation
- l'entreprise Barbier à Avril le 01/02/2018 : fabrication de pelles de boulanger et ses dérivés
- la Bonne boîte à Bruville le 01/02/2018 : création d'un moteur de recherche capable de détecter les entreprises susceptibles d'embaucher dans les 6 mois à venir dans un secteur géographique donné, avant même qu'elles ne publient une offre
- Anoux peinture à Anoux le 01/02/2018 : travaux de peinture et utilisation de l'aérogommage
- Chaussée à Valleroy le 29/03/2018 : conception, fabrication de chaussures homme femme enfant et accessoires de mode
- Centre de tri de la Poste à Homécourt le 13/04/2018 : distribution du courrier et colis, et développement d'autres services (surveillance de personnes âgées, livraison de plateaux repas, transport de médicaments, relation avec les entreprises etc...)
- Zeeman sur la zone du Haut des Tappes d'Homécourt le 13/09/2018 : vente de vêtements et accessoires
- le Laboratoire Actalys de la zone du Haut des Tappes à Homécourt le 22/11/2018 : spécialisé dans la fabrication de produits pour la biotechnologie, le dégraissage, la désinfection ...
- Norma sur la zone de la Chesnois du Val de Briey le 06/12/2018 : entreprise spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de colliers métalliques de serrage ou de fixation, raccords encliquetables et systèmes de raccordements métalliques ou plastiques. Conception de canalisations et systèmes de transport de fluides en plastique. Produits spéciaux pour industrie.

II) ACTIONS ET PROJETS EN REFLEXION

- les réunions petit-déjeuner entreprises : pour permettre les échanges entre les chefs d'entreprises sur des sujets spécifiques, 2 réunions ont été organisées en 2018 :
- 18 chefs d'entreprises et partenaires économiques avaient fait le déplacement le 19 avril pour assister au 2ème petit déjeuner entreprises organisé par OLC au Foyer Guy Môquet de Jarny.

Thème du petit déjeuner : le numérique, avec les interventions :

- du CD 54 sur le déploiement de la fibre optique sur le territoire
- de la CCI 54 sur la nécessité pour les entreprises d'être présentes sur le net, les outils pour animer un site internet et développer son entreprise
- et enfin de Pôle emploi avec les outils numériques à disposition des employeurs (recrutement avec le service en ligne pôle emploi, calculer les charges, banque de CV ...)

Pour la troisième édition de son petit-déjeuner entreprises, OLC avait choisi pour thématique, une présentation de son projet de territoire. OLC avait présenté le pré projet.

Ce travail avait été mené de façon collaborative avec les élus, les associations, les habitants, et les entreprises du territoire (commerçants, artisans, industries, entreprises de service), c'est pourquoi il avait été présenté lors du petit-déjeuner entreprises du 13/09.

25 chefs d'entreprises et partenaires avaient fait le déplacement pour discuter et échanger sur les enjeux économiques du territoire, les axes stratégiques à développer, les actions à mettre en place ...

Le colloque du 18/10 : Villes en transition, quels leviers pour demain :

Il a rassemblé plus de 70 personnes (partenaires économiques, chambres consulaires, techniciens de services urbanismes, élus, et quelques entreprises) dans la salle Curel de Joeuf.

La journée a été ponctuée par l'intervention très appréciée de Frédéric Bonnet, architecte urbaniste grand prix de l'urbanisme en 2014, celle du maire de Raismes sur la réhabilitation de la cité du pinson (dans le Nord), Raphael Besson expert en socio économie urbaine et docteur en sciences du territoire, Bruno Martin créateur d'un espace de coworking sur Nancy, Nicolas Mollet manager de centre-ville à Roubaix.

2 tables rondes, une le matin sur l'habitat et l'énergie, et l'autre l'après-midi sur le commerce de proximité ont permis de dynamiser la journée avec des échanges intéressants.

Règlement d'attribution de subventions OLC aux entreprises :

Suite aux demandes de subventions faites par des chefs d'entreprises et organismes suivis par Leader, OLC a décidé d'octroyer une aide financière aux entreprises faisant une demande. Un document d'attribution des subventions aux entreprises a été rédigé pour règlementer son versement, pour les projets de création ou développement d'entreprises bénéficiant d'une subvention Leader.

Les objectifs sont de :

- Soutenir l'investissement des commerces de proximité afin de favoriser leur implantation, leur pérennité et leur développement : favoriser les opérations de création, maintien, adaptation, diversification, modernisation et redynamisation commerciale dans les zones rurales.
- Maintenir et créer des emplois sur le territoire.
- Favoriser la redynamisation des territoires, particulièrement marqués par la dévitalisation commerciale.
- Encourager le développement des circuits-courts, essentiellement alimentaires.

Seuls les projets éligibles au programme LEADER pourront faire l'objet d'une demande d'intervention financière d'OLC.

OLC interviendra à hauteur de 8% de la dépense subventionnable, dans la limite de 2000€ par entreprise.

Le projet qui sera éligible sera présenté :

- à la commission stratégie et développement territorial qui le validera ou non selon les critères définis et la politique intercommunale, et qui proposera le montant de la subvention
- au bureau communautaire qui validera ou non le dossier ainsi que le montant.

Le Pacte Offensive Croissance Emploi (POCE Région Grand Est) :

La Région souhaite promouvoir des alliances territoriales pour développer l'emploi en mobilisant l'ensemble des territoires.

Le POCE a pour but d'assurer la complémentarité entre les actions de la Région et celles des EPCI. La Région impose la signature d'un POCE à plusieurs intercommunalités.

Pour pouvoir concrétiser un POCE, il faut au préalable réaliser un diagnostic du territoire du futur POCE, puis décliner et prioriser les axes stratégiques les plus pertinents pour le territoire, en tenant compte du SRDEII (Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation).

Le POCE comprend plusieurs volets : les projets structurants du territoire, les aides directes aux entreprises, la coordination et l'efficacité de l'action publique.

Proposition d'OLC à la Région : un POCE à 3 avec la CCPOM et Rives de Moselle.

OLC a donc rencontré la CCPOM et Rives de Moselle en fin d'année afin de discuter de la démarche à mettre en place. Etaient présents les DGS des 3 structures ainsi que les responsables des services de développement économique.

Le 1^{er} travail à effectuer pour pouvoir à terme signer un POCE est la rédaction d'un diagnostic des 3 territoires pour février mars 2019. Il faudra également commencer à identifier les actions et projets structurants convergents et les projets à développer ... Une réunion entre les 3 responsables de service de développement économique a d'ailleurs eu lieu pour avancer sur ce point.

L'Aguram va être missionnée par les 3 EPCI pour travailler sur ce diagnostic de territoire mais chaque EPCI va dès à présent rechercher tous les éléments de diagnostic en sa possession ou à récupérer auprès de partenaires économiques (Chambres consulaires, agape, insee...).

Le diagnostic de territoire devra faire apparaître nos Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces (AFOM).

Les 3 présidents d'EPCI se sont d'ailleurs rencontrés pour discuter des enjeux politiques de ce projet d'alliance et avancer sur le planning.

III L'ETUDE COMMERCIALE ET TOURISME

Après validation du cahier des charges par la CCI 54 et Leader, la consultation pour l'étude commerciale et tourisme a été lancée. Cependant OLC n'a pas eu de réponse suite au marché publié, et a donc décidé de dissocier le volet commercial de celui du tourisme.

La Couveuse d'entreprises Cohérence projets a travaillé sur un cahier des charges pour lancer une étude commerciale. OLC attend donc la communication par Cohérence projets de ce cahier des charges, afin de revoir le sien sur la partie commerciale, et ainsi éviter des doublons inutiles dans son étude. OLC lancera ensuite une nouvelle consultation début 2019.

IV LES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES (ZAE)

- Les ZAE :

La liste des ZAE validée par le conseil communautaire de décembre 2017 a fait l'objet d'un courrier par la sous-préfecture, nous demandant de revoir la liste de nos ZAE, au motif des critères proposés, relevant de l'intérêt communautaire.

Pour rappel, les critères validés par la commission et le conseil communautaire :

- La nécessité d'une cohérence d'ensemble sans rupture,
- Une surface de 10 ha minimum,
- Une volonté d'aménagement public (actuel ou futur),
- Une superficie disponible de 3 ha minimum.

Pour la sous-préfecture, fixer des critères de définition d'une ZAE consiste à réintroduire un intérêt communautaire, supprimé par la loi.

La délibération du 11/12/17 n'a donc pas pu être acceptée, et la sous-préfecture nous a demandé de revoir la liste de nos ZAE sans tenir compte des critères invoqués dans la délibération.

En appliquant l'analyse de la sous-préfecture, 2 nouvelles zones sont donc à considérer comme ZAE en plus des 5 déjà validées (ZI Jarny Giraumont, Cokerie, Zone Nord rattachée à la Cokerie, la zone du Haut des Tappes, Pôle de la Chesnois Briey) et donc à gérer par OLC : la zone commerciale du Val de l'Orne de Conflans et la Zac des deux Vallées de Valleroy.

- Le Syndicat mixte de Briey et la ZI de Jarny Giraumont

Afin de pouvoir avancer sur la dissolution du syndicat mixte de Briey, OLC a demandé aux communes membres (Jarny, Giraumont, Batilly et Val de Briey) ainsi qu'au CD 54 et à la CCI 54 de saisir le Préfet pour obtenir la dissolution du syndicat.

Le Préfet pourra alors prendre un arrêté de dissolution qui fixera les conditions de la liquidation du syndicat.

Concernant les zones qui étaient gérées par le syndicat mixte :

Zone de la Chesnois :

La concession avec la SEBL est arrivée à terme en décembre 2017 et OLC envisage d'assurer la gestion de la zone en régie.

Zone de Jarny-Giraumont :

Le terme de la concession avec la SOLOREM est fixé au 1er décembre 2018. OLC envisage de solliciter une prorogation de 2 ans de manière à permettre à l'EPCI de préparer la future consultation de concessionnaire pour conclure un nouveau traité de concession d'une durée de 20 ans.

POLE TECHNIQUE, RURALITÉ ET ENVIRONNEMENT

2018 a permis de poursuivre le travail de connaissance du patrimoine intercommunal à l'issue de la fusion et le partage des pratiques et missions techniques. Elle a vu la concrétisation de deux projets majeurs au bénéfice des habitants : périscolaire de Jeandelize et prolongement de la voie sur les berges de l'Orne entre Valleroy et Hatrize. 2018 est également la première année d'exercice budgétaire et de réalisation de la compétence GEMAPI.

Service technique

PRESENTATION DU SERVICE / STRUCTURE / SITE

La Communauté de Communes, par le biais de ses compétences, est propriétaire ou exploitante de 60 équipements ainsi qu'un ensemble d'infrastructures. Le service technique assure les missions afférentes à la gestion, la maintenance et l'entretien de ce patrimoine. Il pilote également l'ensemble des travaux neufs (construction neuve et réhabilitation). Il assure par ailleurs des missions d'assistance et de conception d'opérations d'infrastructures et réseaux humides pour les communes.

MISSIONS

- En interne : entretien des bâtiments et VRD, le suivi des travaux neufs, ainsi que les procédures administratives afférentes (commande publique, dossier loi sur l'eau, enquête publique...)
- En externe : l'aide aux communes par le biais de missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage, délégation de maîtrise d'ouvrage ou de maîtrise d'œuvre.

COORDONNEES

1, place du Général Leclerc – AUBOUÉ – Tél : 03 82 22 04 20 – matthieu.caremiaux@olc54.fr

FONCTIONNEMENT DU SERVICE

EQUIPE

Nadia BACCHETTI – Ahmed BOUAFFAD – Matthieu CARREMIAUX (Responsable) - Pierre DIVOUX - Denis HARO – Fabrice LAFROGNE – Thierry MISSENERD - Philippe NICOLAS – Claude TARGA – Delphine TRUSSON

ACTIVITES DU SERVICE

MAITRISE D'OUVRAGE

Le service assure le suivi technique de l'ensemble des installations, ouvrages et patrimoines afférents aux compétences communautaires : culture, sport, loisirs & tourisme, petite enfance, périscolaire, économie, action sociale, soit environ 60 équipements.

Bilan des opérations 2018

- ***Ouverture de la piscine de Briey à l'issue des travaux de rénovation :***

Des travaux d'envergure ont débuté en 2017 à la piscine du Val de Briey pour en faciliter l'accès et améliorer le confort des usagers, ils se sont achevés au courant du premier semestre 2018, pour une ouverture le 1^{er} juillet 2018. Ces travaux, dont l'enveloppe totale est de 1 450 000 € TTC, ont fait l'objet d'un co-pilotage entre les services techniques I de Briey et d'OLC. Ils s'articulent autour de trois axes d'intervention :

- amélioration du traitement de l'air et de l'eau,
- modernisation de l'accueil du public et la mise en accessibilité du bâtiment,
- la réfection des surfaces des plages et du bassin.

- **Construction d'un nouvel accueil périscolaire à Jeandelize :**

L'équipement, situé rue de Thumeréville, d'une surface totale de 250 m² de plain-pied, est constitué de deux salles d'activités, l'une de 20 m² tandis que l'autre d'une surface de 80 m² peut se scinder en deux espaces distincts. Une salle de repos complète l'espace dédié aux enfants. Les enfants bénéficient d'une vue dégagée vers le paysage naturel à travers des baies vitrées qui permettent également l'accès à une vaste cour de jeu, à l'arrière du bâtiment

L'équipement est doté d'une cuisine avec un service de restauration en liaison froide (remise en température de plats préparés en cuisine centrale). Le coût total de l'opération s'élève à 700 000 € TTC. Les premiers enfants ont été accueillis début 2019 dans l'équipement.

- **Prolongement de la voie verte des berges de l'Orne :**

Véritable trait d'union entre les communes du territoire, la *voie verte*, chemin de promenade piéton/vélo est situé sur les berges de l'Orne. 2018 a vu la réalisation du prolongement de cette voie, ce sur une longueur d'environ 3 km. Ce prolongement relie le site « La Baignade » à Valleroy jusqu'à l'église de Hatrize, et complète ainsi la piste existante reliant Gandrange à Valleroy sur une longueur de 20 km.

Le dispositif retenu est identique au reste du tracé, à savoir une piste en béton de 2,5 m de large qui concilie les différents usages des modes doux (piétons, vélos, loisirs et sport). Le projet a en outre été conçu pour s'intégrer au mieux dans le milieu naturel d'un point de vue paysager, environnemental (respect des zones humides, protection et recul par rapport aux berges...) et hydraulique (prise en compte de l'écoulement des crues).

Infrastructure appréciée et reconnue par la population, la voie verte développe donc son rayonnement avec cette extension, en attendant la programmation de nouveaux tronçons plus en amont de la rivière dans les années à venir. Ce chantier représente un investissement de 900 000 € TTC, subventionné à hauteur de 600 000 € par l'Etat, la Région et le Conseil Départemental.

- **Autres opérations menées en 2018 :**

- installation de bâtiments modulaires pour l'accueil périscolaire « Les Diablotins » à Homécourt 90 000 €
- marché d'entretien des espaces verts communautaires (voie sur berges et espaces extérieurs des bâtiments)
- pose de deux modules de chauffage/climatisation sur le site périscolaire « Les p'tits Mômes » à Moineville
- rénovation de la couche de roulement sur la zone commerciale du Haut des Tappes à Homécourt
- remplacement des menuiseries au siège de la communauté de communes à Auboué

EQUIPE MOBILE D'AGENTS

Constituée par cinq agents des trois intercommunalités fusionnées, l'équipe assure un large panel d'interventions de dépannages, réparations et entretiens courants dans tous les corps d'état. Une procédure de fiches d'intervention permet au personnel des différents bâtiments d'OLC de solliciter les services de cette équipe. En 2018, on dénombre ainsi entre 400 et 500 fiches d'intervention.

BUREAU D'ETUDES

Les activités du bureau d'études se portent sur des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage mais aussi de maîtrise d'œuvre complète pour des travaux de voirie ou réseaux humides pour le compte de communes d'OLC ainsi que pour des syndicats (Orne Aval, SOIRON). Ces missions de maîtrise d'œuvre incluent l'ensemble des différentes phases décrites par la loi MOP (12 juillet 1985), des études de conception jusqu'au suivi de l'exécution des travaux et la réception des ouvrages, ainsi qu'un accompagnement sur l'ensemble des tâches administratives des opérations.

En 2018, ces 5 interventions se sont portées :

- ORNE AVAL :
 - Renforcement des réseaux et construction d'un bassin de pollution à Valleroy
- AUBOUÉ :
 - Trottoirs et murets rue de Metz
- HATRIZE :
 - Requalification de la rue du Val d'Orne
- MOUTIERS :
 - Requalification de la traversée
- VALLEROY :
 - Viabilisation du lotissement « Le Muzillon »

Service environnement – agriculture – ruralité

MISSIONS

Les missions du service sont de préparer et de décliner les différentes compétences et missions de l'intercommunalité dans les thèmes de l'environnement, de la ruralité et de l'agriculture.

COORDONNEES

Espace Gilbert Schwartz – JARNY – Tél : 03 82 33 10 10 – olivier.miclo@olc54.fr

FONCTIONNEMENT

EQUIPE

Olivier MICLO – Vincent SCHMITT

ACTIVITES

Ordures ménagères

En 2018, la gestion des déchets ménagers des 16 communes en gestion directe par OLC a été marquée par la préparation du renouvellement du marché au 1^{er} janvier 2019 et par la fermeture de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de Conflans-Labry.

Un appel d'offres a donc été mis en ligne dès la rentrée de septembre. Ce marché porte sur la collecte et le traitement des déchets ménagers, sur la collecte et le traitement du tri sélectif, sur la collecte de la ZAC commerciale, sur l'accès à une déchèterie, sur la collecte des encombrants et des végétaux. Cette procédure aboutit à la reconduction des prestations avec Barisien-Suez. La durée du marché est

d'un an reconductible. Le coût global TTC pour l'ensemble des prestations est de 545 369,00€ contre 478 416,48€ auparavant. L'écart se justifie par la mise à niveau des prestations à Conflans et à Abbéville suite à la fermeture de l'ISDND de Conflans-Labry. Le marché du verre ménager est maintenu à l'entreprise Minéris au tarif de 60.50 € la tonne levée.

Tonnages collectés en 2018 sur les 16 communes OLC

2018	En tonnes
Ordures ménagères (*)	1360,58
Tri sélectif	299,48
Verre ménager	225,28
déchets verts (PAP Conflans + déchetterie)	187,7
Encombrants (PAP)	42,64
Gravats (Déchetterie)	479,1
Cartons (Déchetterie)	12,82
Ferrailles (Déchetterie)	37,58
Bois (Déchetterie)	167,7
Tout venant (Déchetterie)	273,9

(*) Cela fait 247 kg de déchets/an/habitants pour les 16 communes. La moyenne nationale est à 354 kg/an/habitants.

GEMAPI

Anciens dossiers du syndicat Longeau et Seigneulle

Suite à la prise de compétence obligatoire par OLC de la compétence GEMAPI, le Préfet de Meurthe et Moselle dissout par arrêté en février 2018 le syndicat du Longeau et la Seigneulle au profit de l'intercommunalité.

La Communauté de Communes reprend donc le dossier principal en cours du syndicat qui est un projet d'entretien des deux cours d'eau suite aux travaux de reméandrage réalisés il y a 6 ans. Suite à la liquidation judiciaire du bureau d'étude retenu par l'ancien syndicat, OLC a reconsulté afin d'avoir un prestataire assurant les missions d'étude mais également de suivi des travaux. Le bureau BEPG sera retenu, l'étude sera lancée en juin.

Un 1^{er} projet est présenté au COPIL en octobre et devra être complété pour les membres du COPIL (communes et partenaires financiers). Il sera également nécessaire de compléter l'offre commerciale d'un avenant afin de réaliser le dossier de Déclaration d'Intérêt Général afin de pouvoir mener les travaux d'entretien du Longeau et de Seigneulle. En effet, celle de l'ancien syndicat est obsolète et n'a pas été renouvelée dans les temps en 2016. Pour ce faire, un avenant au bureau d'étude BEPG est nécessaire afin de réaliser le dossier de consultation (passage en commission janvier 2019).

Anciens dossiers du Syndicat des Communes Riveraines de l'Orne

Tout comme le syndicat précédent, le Syndicat des Communes Riveraines de l'Orne est dissout par arrêté préfectoral en février 2018. Cet arrêté transfère à OLC la compétence et les dossiers du syndicat. Il y a 4 dossiers principaux qui cumulent un certain nombre de difficultés (techniques, politiques, juridiques, financières...)

- **L'effacement du barrage de Homécourt**

En cours d'année la clarification des responsabilités de l'intercommunalité et de la commune est réalisée. L'effacement doit être réalisé par le propriétaire de l'ouvrage (la commune) et non par l'autorité Gemapienne. Les autres options de l'étude ne seront pas financées par l'agence de l'eau compte tenu que l'étude valide techniquement la possibilité de l'effacement.

L'intercommunalité proposera (en 2019), une étude complémentaire dans le cadre de sa compétence GEMAPI, afin d'accompagner les élus de la commune d'Homécourt vers les possibilités d'aménagement en amont de la rivière pour une remise en état écologique. Les travaux d'accompagnement, proposés dans le cadre de cette étude, permettront de favoriser l'attractivité paysagère pour les usagers et riverains de la rivière lors de son retour à la vie. Les travaux de remise en état favoriseront la diversification des habitats aquatiques et les écoulements de l'Orne. L'étude déterminera la faisabilité des aménagements avec des esquisses.

- *Entretien de la ripisylve de l'Orne de Olley à Joeuf*

L'ancien syndicat du SCRO avait engagé ce dossier avec le travail du bureau d'études BEPG. Suite à la reprise du dossier par OLC, il a fallu mener l'enquête publique afin d'avoir la Déclaration d'Intérêt Général permettant de se substituer aux propriétaires. Après l'enquête publique qui s'est déroulée du 19 juin au 12 juillet 2018 et en attente de l'arrêté préfectoral accordant la DIG (le 22 novembre 2018), OLC a consulté par appel d'offres les entreprises. Malheureusement fin 2018, une seule entreprise a répondu avec un montant très au-dessus des montants estimés par le bureau d'étude. Le marché entre fin 2018 et début 2019 est en procédure de négociation. Le calendrier de réalisation pourrait être adapté aux possibilités de financement d'OLC par l'intermédiaire des sommes perçues par la taxe GEMAPI.

- *Réaménagement et redimensionnement du lit de l'Orne dans la traversée de Conflans En Jarnisy.*

Le projet a été validé par l'ancien syndicat auprès de son bureau d'étude Artelia. Toutefois, ce dossier est soumis à demande d'autorisation au titre du Code de L'Environnement (loi sur l'eau). Or, pour être instruit, ce dossier doit intégrer l'accord des différents propriétaires de parcelles concernées. Cette procédure est en cours.

- *Enlèvement des embâcles*

Ce 1^{er} exercice gemapien de la communauté de communes est débuté très rapidement. En effet, une crue de l'Orne les 5 et 6 janvier 2018 constituait d'importants embâcles sur l'Orne et notamment à la passerelle de la mairie d'Homécourt et son parapet agissant comme un véritable peigne. Cette crue d'une cote d'1m80 à Jarny (station vigicrue) dépasse celle de décembre 2010 d'1 cm et n'était que de 37 cm inférieure à celle de juin 2016. En prévision, OLC avait passé un marché à bon de commande fin 2017 pour être paré à toutes éventualités dès le 1^{er} janvier 2018. L'entreprise SW environnement est intervenue à la baisse des eaux en février afin de traiter tous les embâcles dans les pièges habituels (toutes les passerelles du fil bleu).

À l'automne seront traités de très nombreux autres embâcles sur le cours d'eau dus aux orages d'été et aux vieux saules tombés dans la rivière. Cette vague de traitement permettra également de traiter de très anciens embâcles présents depuis de très nombreuses années à l'image de celle d'Olley. Elles n'ont pas toutes été traitées car le budget annuel a atteint ses limites. La reprise se poursuivra en 2019 et le marché d'entretien global finalisera le

rattrapage. Le coup d'eau du 25 décembre 2018 développera d'autres embâcles (notamment à la passerelle Solan).



Très ancienne embâcle supprimée à l'automne 2018 (Olley).



Embâcle majeure créée en janvier 2018 du fait des piles et du parapet de la passerelle d'Homécourt.

- *Syndicat Mixte Moselle Aval.*

OLC a adhéré en 2017 au syndicat mixte Moselle aval qui a pour vocation de mettre en œuvre la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation sur l'ensemble du bassin versant. 12 intercommunalités ont dès le démarrage souhaité adhérer pour gérer conjointement cette problématique. 2018 a permis de lancer le syndicat en le structurant politiquement et techniquement. Le comité syndical est créé, un budget voté, une équipe recrutée et les premières pierres fondatrices des études sont lancées.

Le syndicat est en mesure de déposer une lettre d'intention de constitution d'un PAPI (Programme d'Actions et de Prévention des Inondations) auprès du ministère fin 2018. PAPI qui permettra de financer les très grandes et coûteuses études à mener durant 4 années. En parallèle le syndicat travaille à la structuration des sous bassins versants que sont la Seille et l'Orne. Pour ce faire des groupes de travail d'élus et de techniciens se construisent afin de faire tomber les barrières idéologiques et territoriales sur les 2 bassins versants.

ESPACES NATURELS SENSIBLES

OLC dans le cadre de la fusion des 3 intercommunalités, a intégré la compétence de la gestion des ENS (non prioritaire du Département) de l'ex-CCPO. Cela implique que l'ENS du Rawé et du Cuvillon a donc été transmis administrativement, techniquement et humainement vers OLC dès le 1er janvier 2017. Au 1er janvier 2018, la définition de l'intérêt communautaire a également transféré l'ENS du vallon du Rougeval à Doncourt-lès-Conflans.

En 2018, a pu être relancé le partenariat avec les écoles de proximité pour mener des animations et des jumelages avec les sites. Des animations pour toutes les autres écoles sont également possibles. Un 1^{er} programme de travaux mesurés sera également établi pour 2019 et déposé auprès des partenaires financiers que sont le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle et l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

- *ENS du Rawé et du Cuvillon.*

L'année 2018 a permis de finaliser le plan de gestion du site en partenariat avec l'ensemble des partenaires. De très nombreuses réunions des divers groupes de travail ont permis aux deux COPIL organisés dans l'année de valider le plan de gestion et l'intégralité des fiches actions.

2018 a été également marqué par la finalisation des dossiers majeurs d'acquisition de parcelles lancés à l'époque de la CCPO ainsi que la parcelle de la commune de Les Baroches. Des agriculteurs seront installés sur les parcelles avec des baux de gestion comprenant des conditions écologiques à respecter. Ces mesures ont fait l'objet d'âpres négociations avec la Chambre d'Agriculture et nos partenaires techniques et financiers que sont le Département et l'Agence de l'Eau. Cet ENS a fait l'objet également d'une réunion publique de présentation et d'une réalisation d'un Infosite distribué à Valleroy et à Les Baroches.



Le marais du Cuvillon en hiver

- *ENS du Rougeval*

2018 fut l'année du transfert de la gestion du plan de gestion de la commune vers l'intercommunalité. Une période de connaissance du milieu et des problématiques a permis de travailler avec l'école de la commune à mettre sur pied un programme pédagogique pour 2019.

Le 9 octobre, un chantier de bénévoles a été organisé afin de recreuser la mare de l'ENS. En effet sous les effets conjoints de la fermeture forestière du milieu et l'envasement au fil des années, la mare avait besoin d'un petit coup de pouce de l'homme en douceur (sans moyen mécanique lourd) pour retrouver toutes ses fonctionnalités en faveur des amphibiens et des batraciens. Cette action entrait dans les priorités du plan de gestion et de valorisation de cet Espace Naturel Sensible. L'opportunité de la sécheresse de fin 2018 a permis l'ouverture d'une fenêtre de tir afin de mener ce chantier. De mémoire d'homme, la mare n'avait jamais été vue à sec. Une vingtaine de bénévoles venus des communes environnantes, issus des partenariats d'OLC (Parc Naturel Régional de Lorraine, Conseil Départemental 54, commune de Doncourt-lès-Conflans) ont tous contribué à remettre les fonctionnalités écologiques du site en place. L'Institut Médico Educatif de Toul a également participé au chantier dans le cadre du partenariat qu'il a avec le PNRL. Une classe de l'école de Doncourt-lès-Conflans a pu profiter également, durant cette journée, d'une sortie pédagogique sur les thèmes des mares, des amphibiens et partager l'histoire de l'ancien moulin avec M. Joseph WEY (agriculteur à la retraite et propriétaire de la mare). C'est dans une bonne ambiance que l'équipe de bénévoles a travaillé toute cette journée pour redonner à ce milieu naturel si particulier et fragile des conditions de vie plus favorables. La nature a ensuite repris son cours de l'histoire et ses droits durant les mois qui suivirent pour retrouver un équilibre écologique et paysager. La mare fut de nouveau en eau permanente à la mi-décembre.

- *Animations pédagogiques des ENS 2018/2019 (11 demi-journées)*
- Lancement du programme « Le Marais au fil des saisons » : (8 demi-journées)

L'objectif était de faire découvrir le milieu spécifique, méconnu et pourtant malaimé du Marais et les richesses qui s'y trouvent. Il est également à noter l'organisation de 3 visites estivales nocturne sur cet ENS à destination d'un public adolescent (camping estival SOLAN), le but étant de faire découvrir une partie des nombreux animaux crépusculaires ou nocturnes.

- Elaboration du programme d'animations pédagogiques 2019/2020 : (57 demi-journées)

Prise de contact avec l'ensemble des écoles du territoire OLC afin de faire la promotion de la politique ENS de l'intercommunalité. Suite aux retours, identification des attentes des équipes enseignantes, réflexion sur le contenu et les différentes modalités de déroulement des futures animations.

Préparation et planification avec les prestataires de services des différentes animations envisagées.

Mise en place d'un programme pluriannuel avec deux groupements scolaires, à savoir Doncourt-lès-Conflans et Valleroy, ce qui coïncide parfaitement avec les objectifs visés par le service environnement de « jumelage » des écoles des communes hôtes des ENS.

Ces différentes actions permettant d'affiner au mieux les demandes de subvention faites auprès des co-financeurs.

	Animations pédagogiques 2018		
	Grand public		
	Effectifs	Nbre demi-journées	ENS cible
Marais au fil des saisons	30	8	Rawé/Cuvillon
Visites nocturnes	45	3	Rawé/Cuvillon
<u>Bilan</u>	75	11	

	Animations pédagogiques 18-19		
	<i>Scolaire</i>		
<i>Ecoles</i>	<i>Effectifs</i>	<i>Nbre demi-journées</i>	<i>ENS cible</i>
Valleroy	6 classes/ 149 élèves	13 demi journées	Rawé/Cuvillon
Doncourt-les-Conflans	7 classes environ 170 élèves	20 demi journées	Rougeval
Affléville/Norroy-le-Sec	4 classes: 77 élèves	10 demi journées	Rougeval
Homécourt	2 classes: 53 élèves	2 demi journées	Rawé/Cuvillon
	<i>Grand Public</i>		
Marais fil des saisons	30	8 demi journées	Marais de Rawé et de Cuvillon
	<i>Animations autres</i>		
Balades estivales nocturnes	30/40 enfants du camping de Solan	2/4 demi journées	Rawé/Cuvillon
Bilan	489 enfants pour 519 personnes	57 animations pédagogiques	

TRAME VERTE ET BLEUE (TVB)

L'AGAPE a été chargée de décliner pour l'ensemble du SCOT Nord 54 la TVB de ce dernier. 2018 a été l'année de la finalisation de cette étude. L'ensemble des trames classées par commune a été mis à disposition des communes et de l'intercommunalité. Ce travail sera fondamental dans le cadre de l'élaboration du PLUI. Désormais, il faut travailler tous ensemble : OLC, communes et particuliers à la reconstitution des corridors du territoire et stopper ou limiter la perte de biodiversité de proximité.

ETUDE RHD (RESTAURATION HORS DOMICILE) DU PAYS DU BASSIN DE BRIEY

OLC a utilisé les possibilités données au Pays de Briey de mettre en place une étude avec la chambre d'agriculture de Meurthe et Moselle afin d'étudier l'introduction d'aliments en filière courte, voir bio dans les assiettes des différentes restaurations collectives du territoire. Cette étude a été finalisée fin 2018. Elle met en évidence les possibilités au sein d'OLC d'aller vers du « mieux manger » en restauration collective. Cela d'autant plus que ce n'est pas la vocation agricole du territoire qui est plus tourné vers les grandes productions.

Une convention est signée avec l'entreprise de restauration (Innova) qui gère le périscolaire du Jarnisy et s'engage à introduire 30% de produits locaux ou bio dans les assiettes de nos enfants. Les autres prestataires OLC seront de plus en plus invités pour aller vers ce genre de démarche. Aujourd'hui les agriculteurs lorrains se sont organisés pour développer les filières courtes et être en capacité à répondre aux demandes des structures collectives de restauration. Le département de Meurthe et Moselle est très actif sur le sujet pour les cantines de ses collèges.

ORGANISATION DE LA FERMETURE DU JARDIN EXTRAORDINAIRE

Après décision de la fermeture du jardin extraordinaire situé à Val de Briey (carreau de la mine de Mancieulles), l'objectif était de tenter de sauver le maximum de sujets vivants. Il est apparu que le Jardin Botanique de la Ville de Metz permettait de mettre en place un partenariat car il avait un projet d'agrandissement durant la même période.

Il y a eu une visite de leur équipe (février), où elle a constaté la diversité et la qualité sanitaire des sujets végétaux. Cela combla leurs attentes pourtant d'un haut niveau d'exigence. La ville de Metz a pris à sa charge l'intégralité des frais liés à la mobilisation des moyens humains, mécaniques et de transports.

GROUPEMENT D'ACHAT DES LIVRES DU LYCEE JEAN ZAY

Durant l'année 2018, le groupement a connu une légère baisse des effectifs du nombre de lycéens. Il est désormais composé de 34 communes depuis l'adhésion de Jouaville et de Batilly en 2017. Le nombre d'élèves est en septembre 2018 de 583 (614 en 2017). Le coût de renouvellement et d'acquisition d'ouvrages pour les communes a été de 4 373,25 € soit 7,50 € par élève à charge des communes. Le fonctionnement et la logistique, ont permis en 2018 de rendre un véritable service aux familles et aux communes.